

Communauté de communes de l'Oisans

Schéma de Cohérence Territoriale

Lot 3

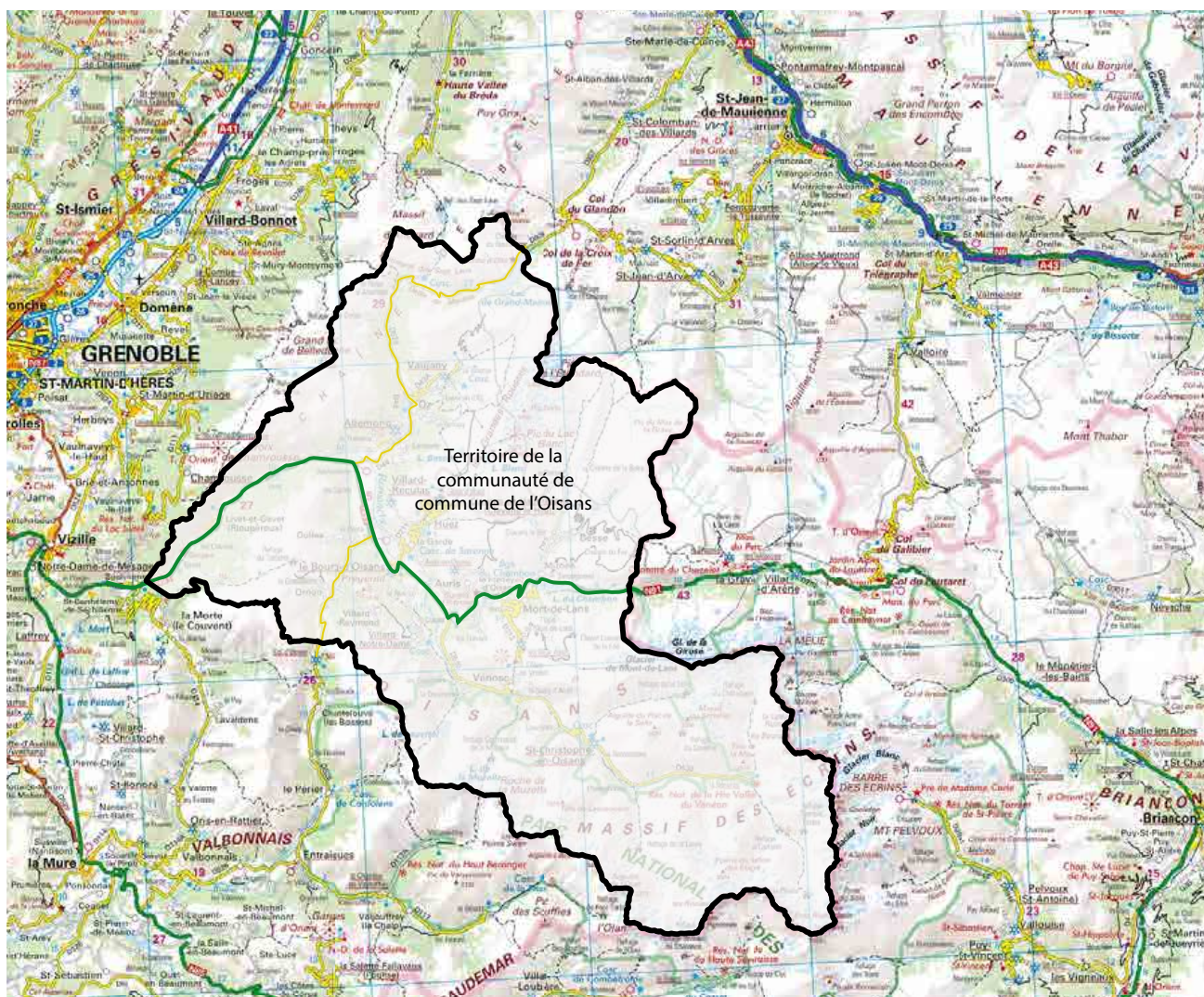
Diagnostic urbain et paysager

Avril 2014

Claire Bonneton, urbaniste-paysagiste
Caroline Giorgetti, paysagiste
Christophe Séraudie, architecte

Introduction	5
L'organisation du territoire	6
Paysage & patrimoine	8
Un territoire de haute montagne	9
Des massifs emblématiques, des reliefs puissants et prédominants	9
Des vallées très encaissées	14
L'étagement dans la pente	16
Repères historiques et « construction » des paysages	17
Les typologies urbaines	28
Unités paysagères	38
Etudes amont et découpage en unités paysagères	38
8 unités paysagères	40
Basse vallée de la Manche	42
Vallée de l'Eau d'Olle	45
Vallée de Bourg d'Oisans	51
Vallée de la Sienne	59
Haute vallée de la Manche	63
Vallée du Ferrand	68
Vallée du Ferrand	70
Vallée de la Lignarre	71
Vallée du Vénéon	74
Valeurs paysagères et patrimoniales	79
Valeurs institutionnelles	79
Paysages emblématiques	81
Perceptions visuelles	82
Patrimoine	92
Synthèse des enjeux	109
Une valorisation et mise en projet globale des patrimoines bâtis, urbains et paysagers (préambule aux chapitres suivants)	109
La maîtrise de la fermeture des paysages par le développement des bois	110
La basse vallée de la Manche : un paysage et un patrimoine en devenir	112
La conciliation de la qualité des paysages du quotidien, du respect des structures bâties traditionnelles et de l'évolution urbaine de la plaine	113
La poursuite de l'amélioration qualitative des paysages de stations	114
Forces/Faiblesses/ Menaces /Opportunités	117

Introduction



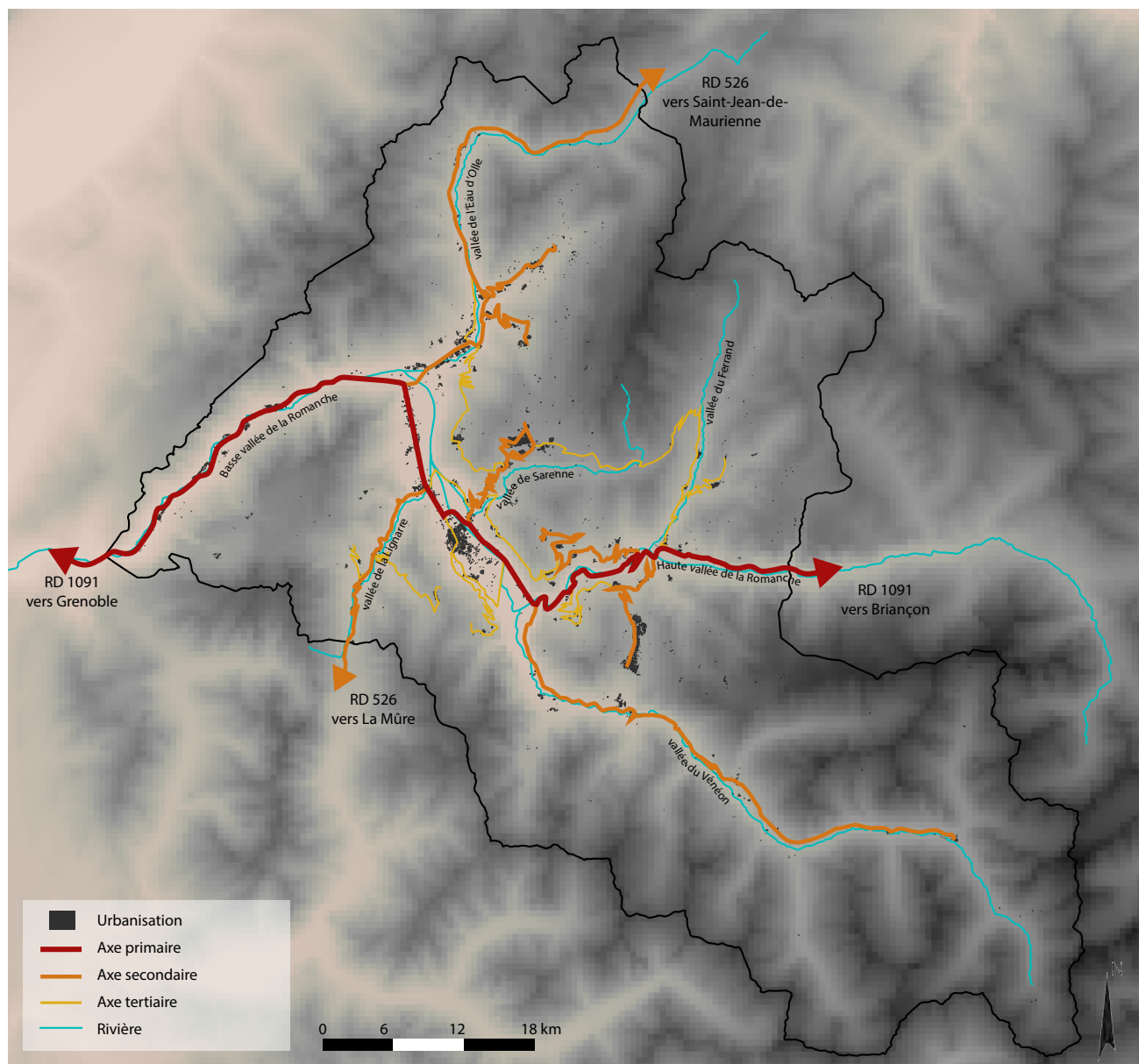
L'Oisans dans un territoire élargi

La communauté de communes de l'Oisans est un territoire de montagne qui impose une implantation humaine spécifique principalement due au relief. Le territoire s'est organisé autour de 6 vallées, notamment en terme d'implantations urbaines (villages de vallées, de balcons, voire d'altitude) mais aussi de déplacements. Selon le degré d'ouverture et d'accessibilité des vallées, l'implantation urbaine, les équipements et les réseaux routiers sont différents.

La vallée de la Romanche est la porte d'entrée du territoire à la fois depuis Grenoble et Briançon. La RD 1091 (axe Est-Ouest) est le principal réseau routier qui permet de traverser le territoire toute l'année (il est aussi possible de passer par le col d'Oron en direction de La Mure et de Gap). Sur cet axe de déplacement, le territoire est tout de même plus accessible depuis l'ouest (depuis Grenoble) via la vallée de la basse Romanche. La commune de Livet-et-Gavet et les bourgs qui la composent, sont donc les portes d'entrées et d'échanges principales du territoire. A l'autre extrémité de la RD 1091, une autre porte d'échanges se situe sur la commune de Mizoën en relation avec le Briançonnais. Cependant cet axe peut être momentanément fermé pour cause de neige (au col du Lautaret en hiver).

Bourg d'Oisans est l'espace central de la communauté de communes. Située dans la partie élargie de la vallée de la Romanche, la commune bénéficie d'un espace de plaine plus ouvert et de la proximité de l'axe routier principal (RD 1091) pour se développer. Depuis ce point central du territoire, le réseau des déplacements et des villages s'organise en réseau.

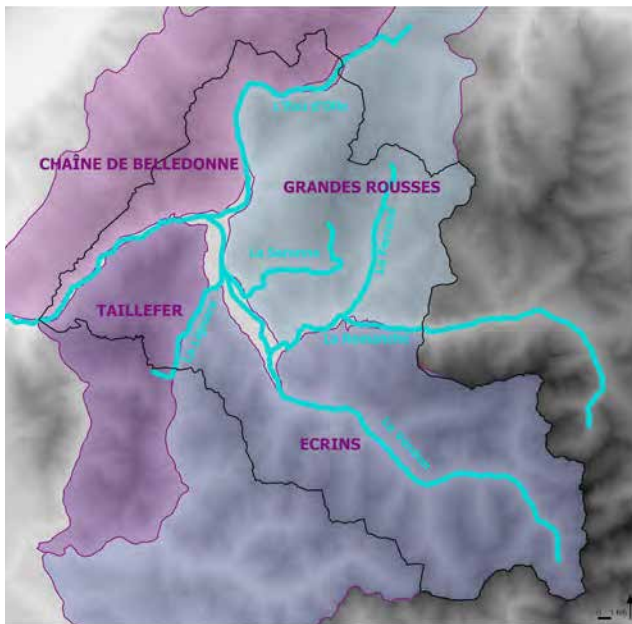
Les autres portes d'entrées et d'échanges du territoire se situent à l'extrémité de la vallée de l'Eau d'Olle (en direction de Saint-Jean-de-Maurienne) et à Ornon (en direction du Valbonnais puis de la Matheysine) sur la RD



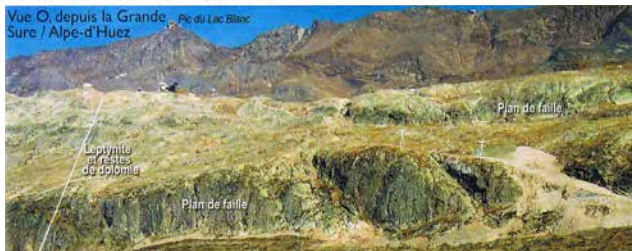
526 (axe Nord-Sud). Cet axe dit primaire est toutefois une liaison de moindre importance que la précédente.

Les réseaux secondaires (et tertiaires) permettent de relier les communes d'altitudes et des vallées plus reculées. Ce réseau est souvent formé de routes en terminaisons sur le territoire de l'Oisans, qui sont aussi soumises à des conditions climatiques difficiles en hiver.

Paysage & patrimoine



IGN BR-AUT-250 - BD CARTEO - Sites & Paysages - Juillet 2013



Source photos commentées Guide du relief des Alpes française du Nord - H. Widmer - 2011

Vue S, depuis le Mont Gargas / Ecrins



Massif de Belledonne

SCoT de l'Oisans / Diagnostic urbain et paysager

Des massifs emblématiques, des reliefs puissants et prédominants

L'Oisans s'inscrit dans la zone cristalline externe des Alpes et est reconnu pour sa géologie et les structures rocheuses qu'elle développe, particulièrement rares (structure en blocs basculés) et très lisible dans le paysage. Les différentes couches géologiques (métamorphiques, sédimentaires) ont été déformées par les mouvements du socle et affectées par de grandes failles. La tectonique a fait ainsi apparaître soit le socle cristallin (pics, aiguilles, crêtes acérées) soit la couverture sédimentaire (reliefs doux et arrondis). La forme du relief, les couleurs et textures du paysage, sont directement liées aux types de roches qui affluent.

Quatre grands massifs composent le territoire et participent fortement à la structuration du paysage :

- Le massif de Belledonne
- Le massif des Grandes Rousses
- Le massif du Taillefer
- Le massif des Ecrins

Le massif de Belledonne

Il forme une longue chaîne cristalline, entre l'Arc au nord et la Romanche au sud. Il est limité à l'est par les vallées de la Romanche et de l'Eau d'Olle. Sa ligne de crête oscille entre 2300 et 2977 m d'altitude et culmine au Grand Pic de Belledonne. Il est constitué de gneiss,

granites et amphibolites. La moitié sud du massif, sa ligne de crête et son versant oriental constituent la limite ouest du territoire de l'Oisans.

Le massif des Grandes Rousses

Il forme une longue et lourde échine, prolongement nord de celui des Ecrins. Il culmine au Pic Bayle à 3465 m et accueille les premiers glaciers en venant de l'ouest. Il est constitué d'une partie cristalline centrale orientée N-S (granites, leptynites, houiller.../ Petites et Grandes Rousses, Rissiou) et de parties sédimentaires de part et d'autre, constituée de plusieurs strates (alternance de calcaire et de marnes, calcaire lité, schistes.../ Aiguillettes, Grande Sure, Echine de Praouat). La fracturation du socle cristallin, par extension orientée N-S, est ici très lisible (cf. photo ci-contre) :

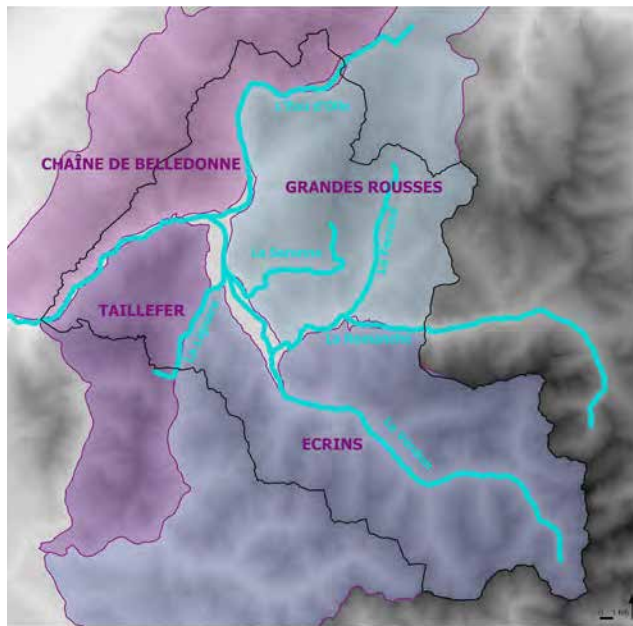
- faille séparant le Rissiou des Grandes Rousses, faille de la vallée du Ferrand (ou du Chambon) séparant les Grandes Rousses du Plateau d'Emparis
- faille séparant les Petites Rousses des Grandes Rousses. Le versant occidental présente ainsi deux paliers séparés par un mur de faille de 400 m et portant chacun une ligne de lacs.

Le massif constitue une part du territoire de l'Oisans et se prolonge au nord en Savoie.

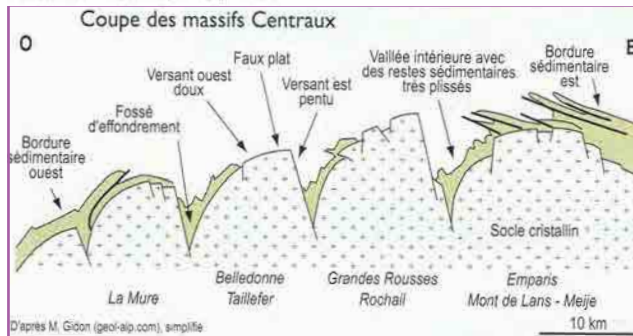
Vue SO, depuis le Taillefer



Massif des Grandes Rousses



IGN BD ALP 250 - BD CARTE - BD CARTE / Sites & Paysages - Juillet 2013

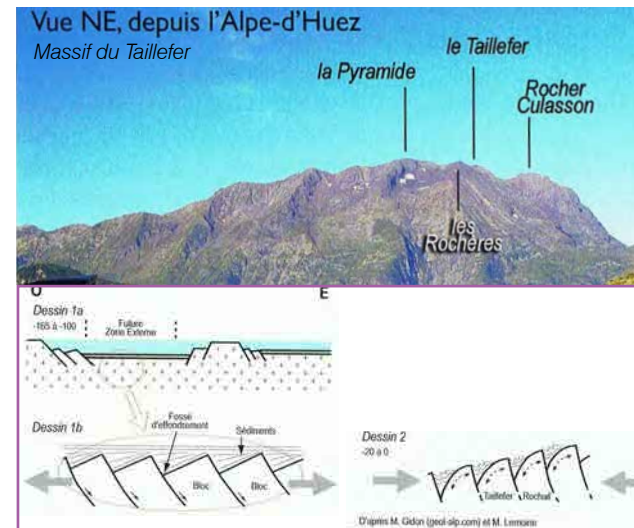


Source des illustrations et photos commentées : Guide du relief des Alpes française du Nord - H. Widmer - 2011

Des massifs emblématiques, des reliefs puissants et prédominants

Le massif du Taillefer

Il est le prolongement sud de celui de Belledonne dont il est séparé par l'entaille profonde des gorges de la Romanche. Il est ainsi constitué des mêmes roches que le massif de Belledonne (gneiss, granites et amphibolites), et présente une structure en « bloc basculé », (cf. coupe et schémas ci-contre) comme le massif des Grandes Rousses. Seule la partie nord du massif, y compris son double sommet (Taillefer 2857 m - Pyramide 2839 m), concerne le territoire de l'Oisans.



Le massif des Ecrins

Il présente la particularité d'être d'un seul tenant, toutes les lignes de crête sont reliées, sa forme est circulaire, les nombreuses vallées viennent buter sur la crête principale et sont fermées par des glaciers de cirques. Le massif est articulé autour de la Barre des Ecrins culminant à 4102 m. Au total, plus de cent sommets y dépassent les 3000 m, dominant de plus de 2000 m les fonds de vallées encaissées. Les glaciers ont profondément marqué de leur empreinte le paysage du massif, et y couvrent encore 17 000 ha.

Il est constitué de roches cristallines (principalement de gneiss, ordinaires et amphibolites, et d'un peu de granite) et de roches sédimentaires sur le socle cristallin (Pic du col d'Ornon, Tête Moute, Tête de la Toura). Ces restes de couverture sédimentaire se remarquent surtout sous la forme de superbes falaises plissées (versants de part et d'autre de Bourg d'Oisans). Il s'agit de calcaire gris lité, aux strates plus ou moins argileuses (dit Lias calcaire). Le massif des Ecrins couvre la moitié sud du territoire de l'Oisans et se prolonge au sud et à l'est.



Massif des Ecrins



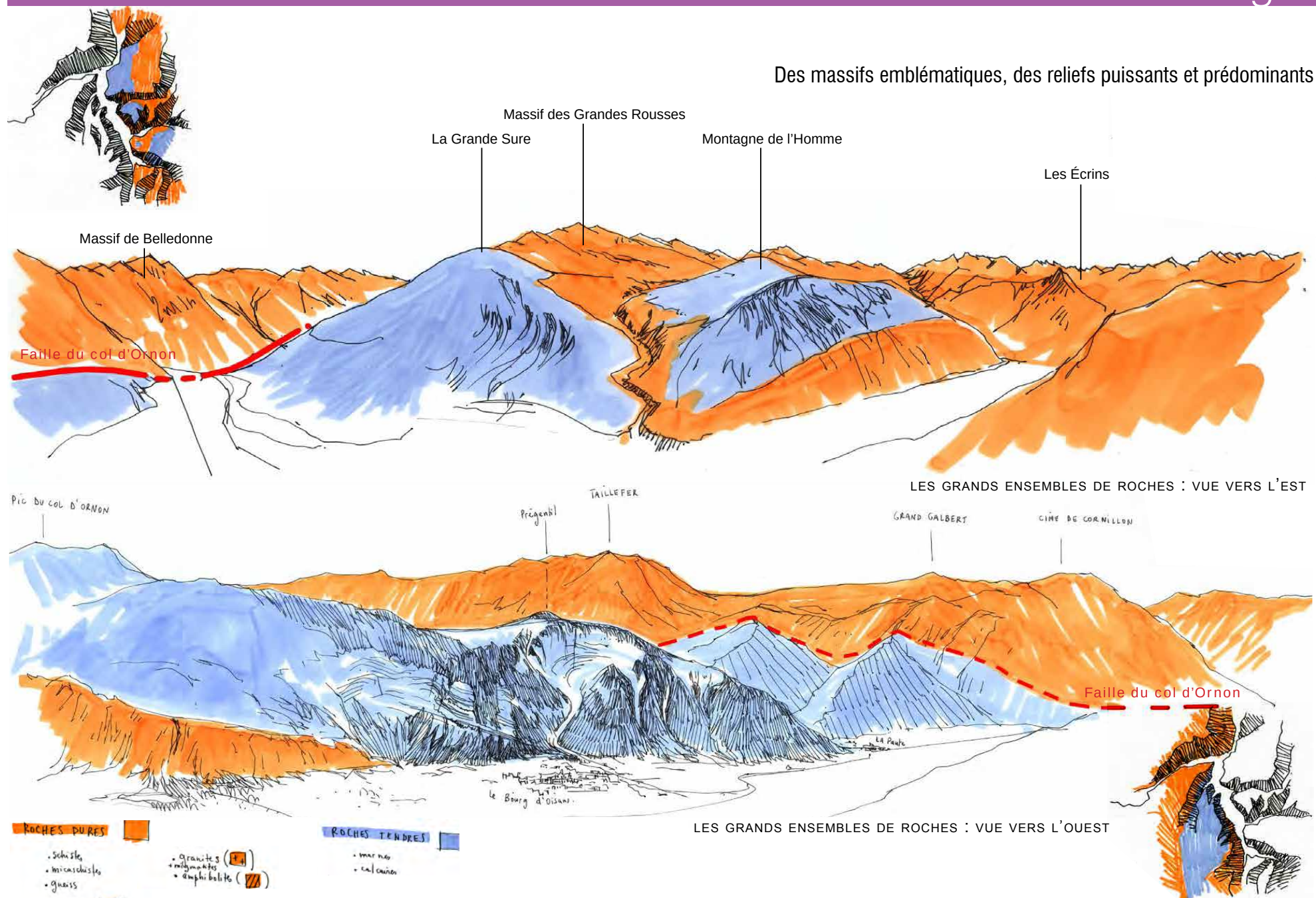
Massif des Ecrins



Massif des Ecrins

Un territoire de haute montagne

Des massifs emblématiques, des reliefs puissants et prédominants



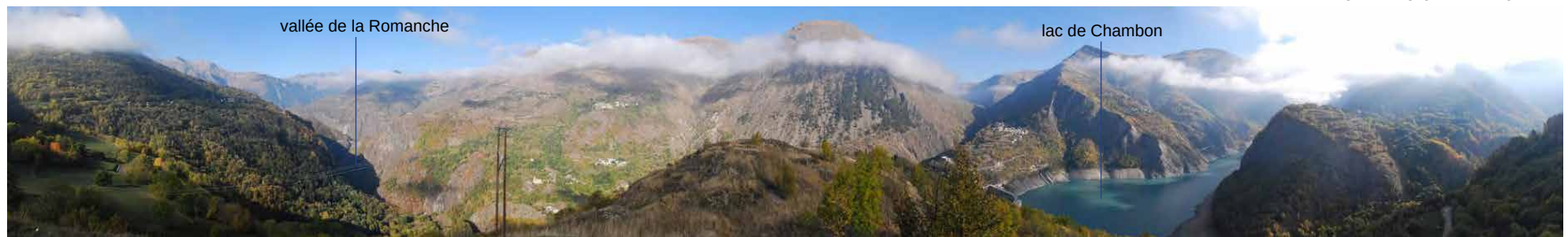
Source : Esquisses paysagères pour les gorges de la Romanche et la plaine du Bourg d'Oisans - ENSP/CG38 - mars 2010

Un territoire de haute montagne

Des massifs emblématiques, des reliefs puissants et prédominants



- > Une succession de crêtes, sommets emblématiques : cimes, aiguilles en dentelles, pics (socle cristallin), têtes et monts (reliefs doux et arrondis de la couverture sédimentaire).
- > La roche, omniprésente, marque et qualifie le paysage : escarpements rocheux, falaises, éboulis, plis monumentaux...
- > Une forte compartimentation et structuration du paysage / géomorphologie - topographie
- > Des vues impressionnantes, des effets visuels très marqués. Des paysages très visibles.



PANORAMA SUR LA VALLÉE DE LA ROMANCHE ET LE LAC DE CHAMBON DEPUIS LES HAUTEURS DE MONT-DE-LANS.

Source : Esquisses paysagères pour les gorges de la Romanche et la plaine du Bourg d'Oisans - ENSP/IG38 - mars 2010

Un territoire de haute montagne



Vallée du Vénéon
Éboulis



Combe de la Fayolle - RD211a
Falaise et éboulis



Vallée de la Salse
Escarpement rocheux



Vallée de la Lignarre
Falaise

> La roche, omniprésente, marque et qualifie le paysage : escarpements rocheux, falaises, éboulis, plis monumentaux, blocs rocheux...
> Des risques naturels perceptibles dans le paysage



Sécurisation des versants dans le cadre des travaux EDF de la vallée de la Romanche



Des protections contre les risques naturels qui artificialisent les sites naturels



Soutènement routier



Lac du Chambon / Escarpement rocheux et falaises



«Bout du Monde» / Pli monumental



«Tête de Louis XVI» - Basse vallée de la Romanche / Bloc rocheux

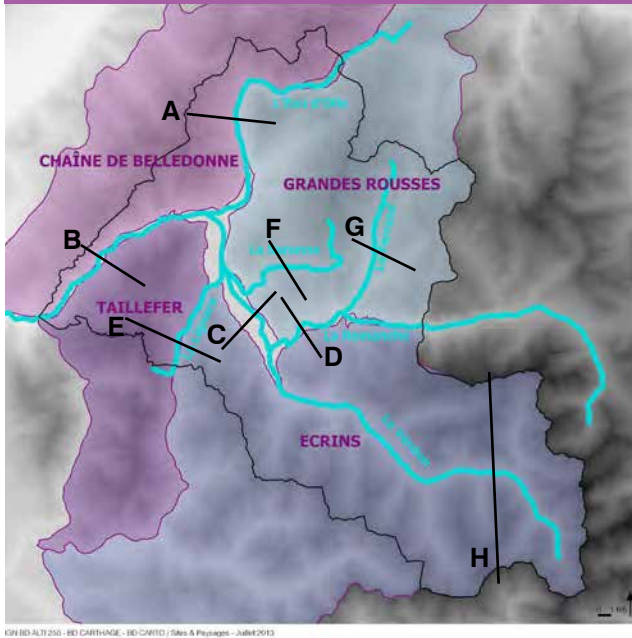


Côte Alamele - RD211b / Escarpement rocheux

• Enjeux paysagers : Préserver et mettre en valeur les vues vers la roche : mise en valeur et traitement des abords des blocs ou affleurements remarquables, attention particulière au regard des aménagements à proximité des affleurements, intégration paysagère des dispositifs de protection contre les risques naturels et des aménagements de voirie

Source : photo DREAL (7 familles de paysages)

Un territoire de haute montagne

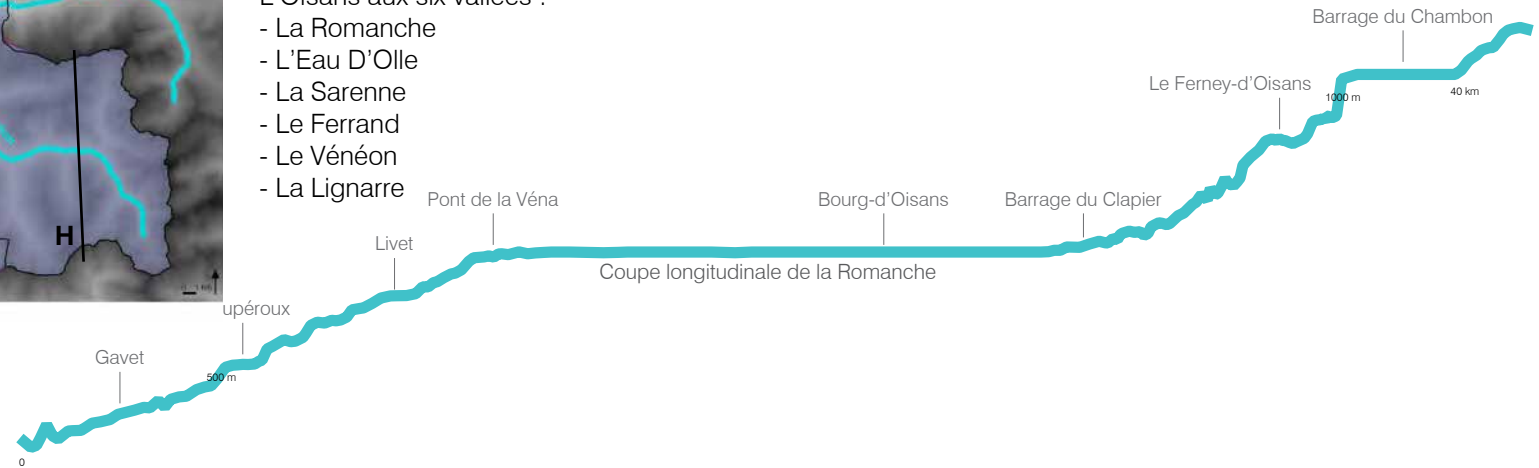


Des vallées très encaissées

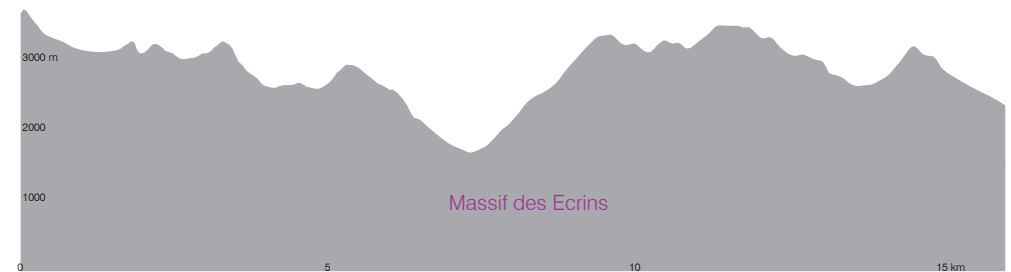
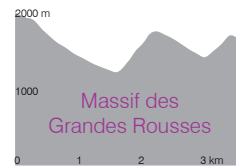
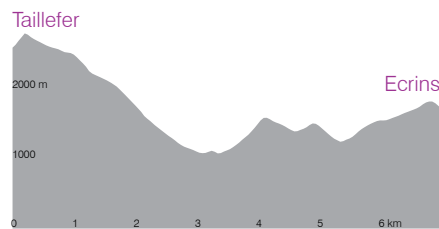
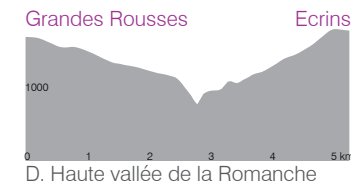
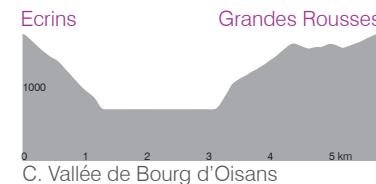
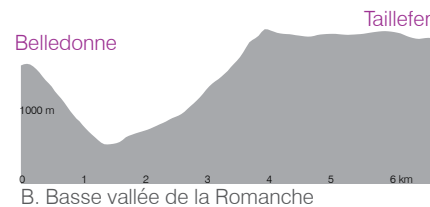
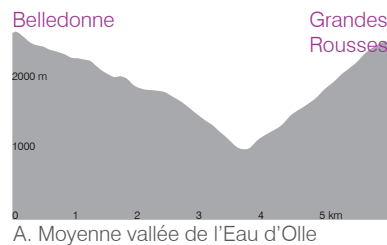
Le territoire de l'Oisans correspond au bassin versant de la Romanche et de ses affluents. Les vallées sont étroites et très encaissées entre les massifs. Les versants sont abrupts, parfois rocheux, et présentent de forts dénivelés. Seule la vallée de Bourg d'Oisans (moyenne vallée de la Romanche) dénote et impressionne par son fond large (1-2 km) et parfaitement plat, issu du modelage d'un glacier et d'un lac.

L'Oisans aux six vallées :

- La Romanche
- L'Eau D'Olle
- La Sarenne
- Le Ferrand
- Le Vénéon
- La Lignarre



Coupes transversales des vallées



Des vallées très encaissées

- > L'eau, sous diverses formes (Torrents, cascades, lacs, sources, glaciers) est une composante importante du paysage.
- > Les torrents et rivières souvent encaissés et noyés dans la végétation ne sont pas toujours très visibles.
- > Les lacs constituent un motif récurrent dans le paysage et participent à la qualité des perceptions visuelles.



Cascade d'en Bas
Vallée du Vénéon



Ruisseau de Champhorent
Vallée du Vénéon



La Lignarre



Le Vénéon



La Romanche



Lac de Grand-maison



Lac du Verney



Lac du Chambon



Le Vénéon



La Romanche



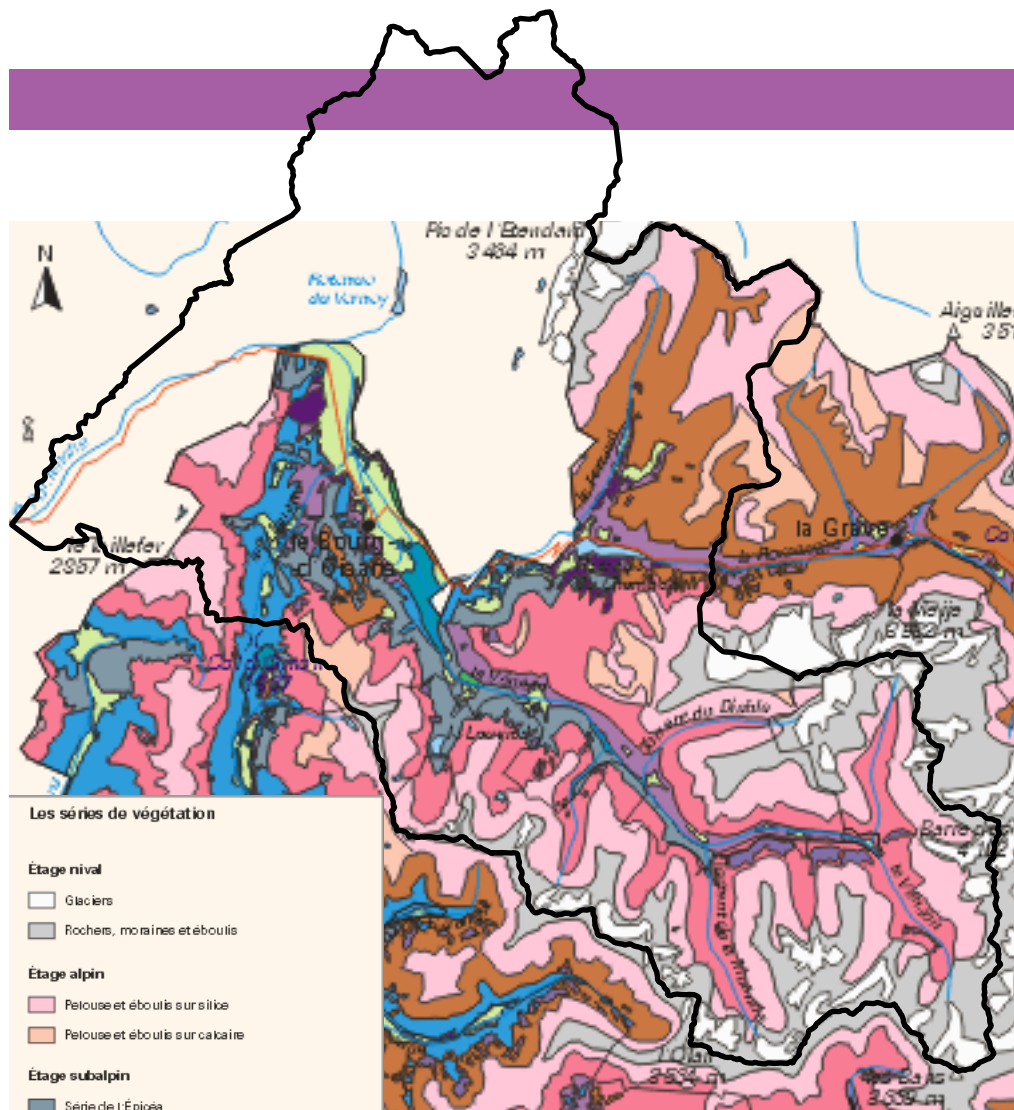
L'Eau d'Oïlle



La Lignarre

- Enjeux paysagers : Préserver et mettre en valeur les vues vers les torrents et rivières, les cascades, les lacs, les glaciers : réouverture de vues, mise en valeur et traitement des abords, attention particulière au regard des aménagements à réaliser dans l'axe de vision ou dans le cône de vue

Un territoire de haute montagne



Les séries de végétation

Étage nival

- Glaciers
- Rochers, moraines et éboulis

Étage alpin

- Pelouse et éboulis sur silice
- Pelouse et éboulis sur calcaire

Étage subalpin

- Série de l'Épicéa
- Série du Mélèze et du Pin cembro
- Série du Pin à crochets
- Série de l'Aulne vert

Étage montagnard

- Série montagnarde du Pin sylvestre
- Série du Hêtre et du Sapin

Étage collinéen

- Série du Chêne pubescent

Étage supraméditerranéen

- Série mixte du Chêne pubescent et du Pin sylvestre

Végétation des bords des eaux

- Série des Saules

Végétation transformée ou introduite

- Cultures, bocage et prairies
- Reboisement (Pin noir, Mélèze...)

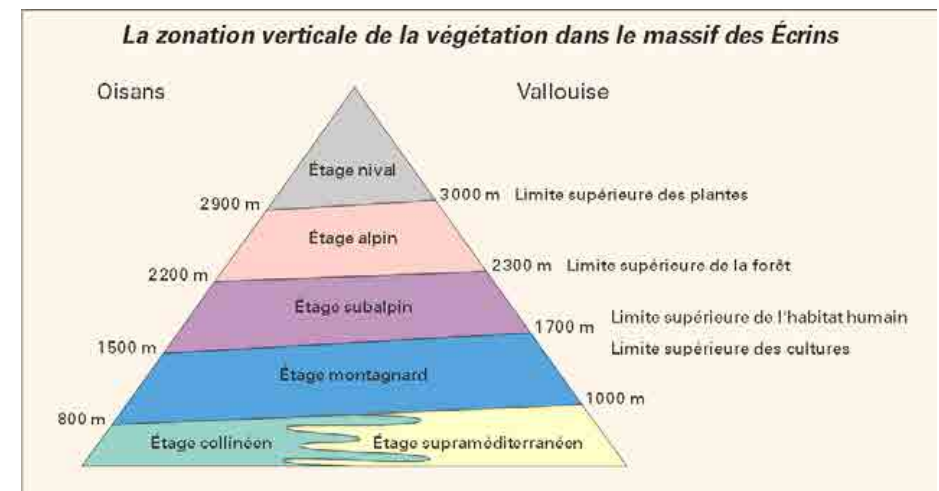
Source : carte de la végétation de la France au 1:200 000, feuille de Gap 1984; étages et séries de végétation extraits des mini atlas au 1:50 000, CNRS; Centre d'écologie des ressources renouvelables, Toulouse

Source : Atlas du Parc National des Ecrins

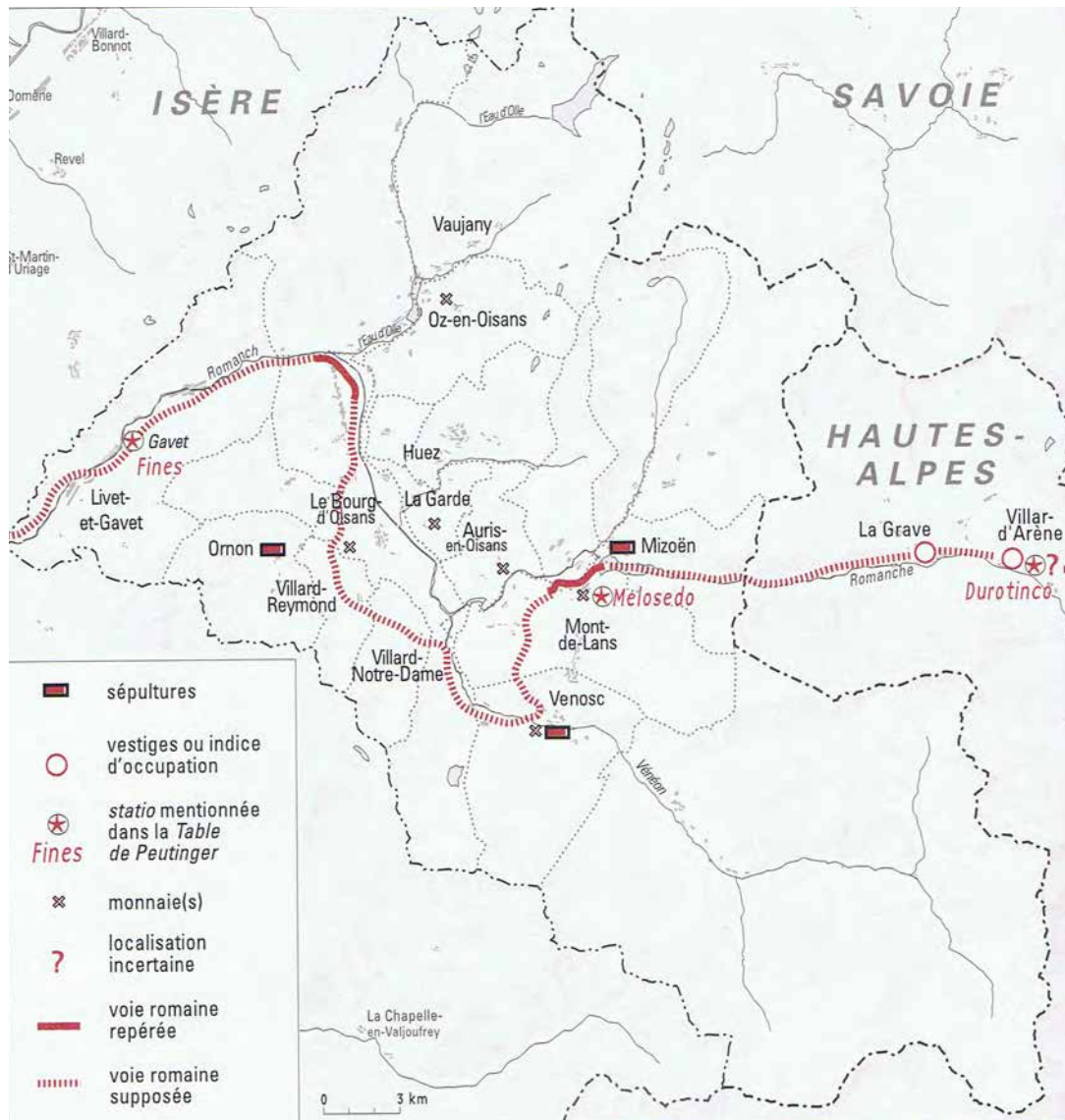
L'étagement dans la pente

- Jusque vers 800 à 850 m d'altitude, étage « collinéen » : cultures, prairies fauchées et série du chêne « sessile » (Châtaignier, Charme, Frêne, Érable, Tilleul, Bouleau...).
 - De 800 à 1500 m, étage « montagnard » : hêtraie sapinière et Pin sylvestre.
 - De 1500 m à 2200 m, étage « subalpin » : Épicéa, Mélèze et Pin cembro, Pin à crochets
 - De 2200 m à 2900 m, étage « alpin » : prairies alpines avec présence disséminée du Pin cembro, du Mélèze dans les couloirs d'avalanches, vires et zones dénudées d'altitude, du Bouleau dans les éboulis.
 - Au delà de 2900 m, étage nival : éboulis, rochers et glaciers.
- Végétation du bord des eaux : Saules, Aulnes et Peupliers (constitutifs de la ripisylve).

> Tous les étages sont représentés. Une grande lisibilité du territoire à travers le socle naturel monumental, l'étagement selon l'altitude et la pente qui a conditionné les implantations humaines.



Source : Atlas du Parc National des Ecrins



Sites gallo-romains (Source : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001)

Repères historiques et « construction » des paysages

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

Préhistoire

Le massif de l'Oisans n'a reçu que tardivement un peuplement permanent, sans doute du fait de son altitude élevée, son relief et son éloignement : premiers témoignages d'implantation humaine à partir du 7^e et 8^e siècle avant J.C (gisement au Freney d'Oisans).

Époque romaine

Les Allobroges (peuple de Gaule en Dauphiné et Savoie) occupaient le territoire de l'Oisans (clan des Ucenii), et sont vaincus en 14 avant J.C. L'Oisans est alors traversé par une des voies romaines principales reliant Beauvais au col du Mont Genève et allant jusqu'à Turin. La voie romaine, taillée dans la roche, relie la moyenne vallée de l'Isère et Gap par la basse vallée de la Romanche et le col du Lautaret. Quelques peuplements sont en lien avec cet axe (Auris, Bourg d'Oisans, la Garde, Mont-de-Lans, Mizoën) et dans les hautes vallées (Ornon, Venosc, Oz).



Porte de Bons, Mont-de-Lans

(Source : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001)



La voie romaine à Rochetaillée

Repères historiques et « construction » des paysages

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

Époque médiévale

L'Oisans au Moyen Âge est encore un territoire hostile aux hommes (rudesse des lieux, multiplicité des risques naturels, accès difficiles, terres pauvres et pénibles à travailler).

Au 11^e siècle « des textes attestent la présence d'églises dans la plupart des villages actuels ». (Sources : C. Mazard et I. Vernus, « Le premier Moyen Âge », Oisans, patrimoine en Isère). Chaque église va être à l'origine de la formation des villages, à la différence d'autres villages dauphinois, regroupés autour d'un château.

Les implantations bâties, groupées, sont adaptées aux contraintes du relief et conditionnées par les cols et voies de communication, la fertilité des terres, l'ensoleillement, la nature de la propriété foncière, les relations avec les bourgs ou villes plus éloignées.

Pendant des siècles, la vie des habitants est rythmée par les activités agricoles et divers petits métiers qui s'inscrivent dans l'économie rurale montagnarde de subsistance (besoin d'autosuffisance des communautés éloignées et isolées) : utilisation de la force motrice des torrents (moulins, battoirs, scierie...), activité textile (chanvre), exploitation des mines d'argent (site de Brandes 1800 m / 13^e s.), d'or, de plomb, de fer, activité métallurgique (fourneaux, martinets / vallée de l'Eau d'Olle surtout).

Dans la plaine du Bourg d'Oisans, la Romanche formait autrefois un lac qui se vidangeait périodiquement. En 1091, un barrage naturel formé au niveau de l'actuel pont de la Vénia, à Livet, bloqua les eaux : le lac s'étendait jusqu'au bourg au 12^e siècle. En 1219, la rupture soudaine de ce barrage provoqua une inondation catastrophique jusqu'aux environs de Grenoble. Pendant les siècles suivants, la Romanche divague dans la plaine qu'elle inonde régulièrement.



Planche n° 3 : Grenoble, Belledonne, Oisans jusqu'au Lautaret, Matheysine, rive gauche du Drac, partie ouest du massif des Ecrins. Cette carte représente et identifie quelques uns des sommets du massif des Ecrins : Aiguille du Midy (Meije), Montagne d'Oursine (Barre des Ecrins), Grand Pelvoux. C'est la première fois qu'ils apparaissent sur une carte.

Carte géométrique du Haut-Dauphiné et de la frontière ultérieure levée par ordre du Roi sous la direction de Mr. de Bourcet, Maréchal de Camp, par Mrs. les Ingénieurs ordinaires et par les Ingénieurs Géographes de Sa Majesté, pendant les Années 1749 jusqu'en 1754.

Source Net.

Repères historiques et « construction » des paysages

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

Époque médiévale

Cette époque nous lègue la structure du territoire en groupements bâtis, le cœur ancien des villages, quelques vestiges du patrimoine castral (Brandes, La garde, Oz).

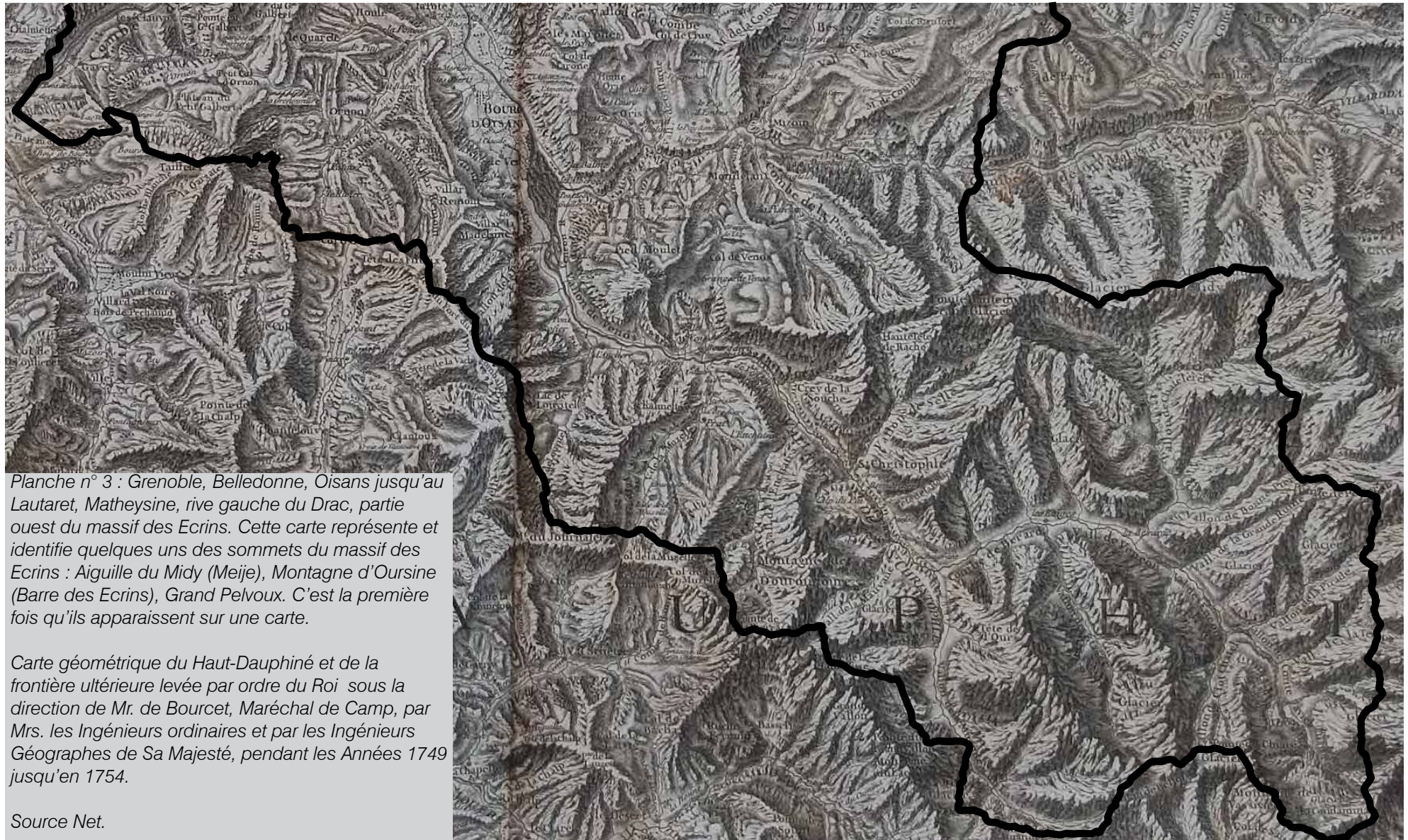


Planche n° 3 : Grenoble, Belledonne, Oisans jusqu'au Lautaret, Matheysine, rive gauche du Drac, partie ouest du massif des Ecrins. Cette carte représente et identifie quelques uns des sommets du massif des Ecrins : Aiguille du Midy (Meije), Montagne d'Oursine (Barre des Ecrins), Grand Pelvoux. C'est la première fois qu'ils apparaissent sur une carte.

Carte géométrique du Haut-Dauphiné et de la frontière ultérieure levée par ordre du Roi sous la direction de Mr. de Bourcet, Maréchal de Camp, par Mrs. les Ingénieurs ordinaires et par les Ingénieurs Géographes de Sa Majesté, pendant les Années 1749 jusqu'en 1754.

Source Net.

Repères historiques et « construction » des paysages

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

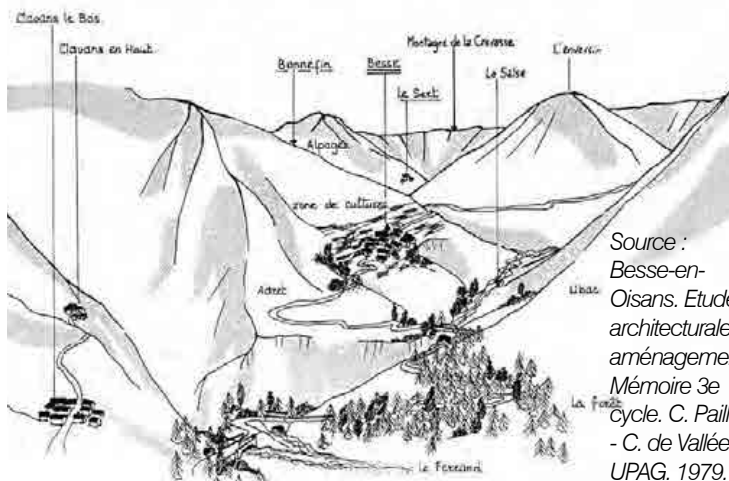
Période moderne (16^e s. - 18^e s.) :

Le territoire vit d'une culture paysanne multi-séculaire et hiérarchisée :

- Exploitation agricole étagée du territoire montagnard :
 - Prés de fauche et cultures à proximité du bâti, sur terrasses, où chaque année la terre devait être remontée pour remodeler les talus afin d'adoucir la pente et de faciliter le travail de la terre. Présence de « clapiers », « tas de pierres » (amenées par les avalanches et chutes de blocs) que les paysans retiraient patiemment des terres cultivables
 - Pâturages : lieux fauchés autour du village servant aussi au pacage avant et après l'estive. Les paysans ont défriché de nombreuses terres pour subvenir à leur besoin en foin.
 - Alpages plus éloignés en distance et en altitude (avec chalets d'alpage)

Les zones arides, pentues et exposées aux risques naturels, étaient autrefois laissées aux troupeaux de moutons et chèvres en liberté.

- Réseau de chemins, murets et murs de soutènement, clapiers
- Réseau hiérarchisé de villages et hameaux ;



Source :
Besse-en-
Oisans. Etude
architecturale et
aménagement.
Mémoire 3^e
cycle. C. Paillet
- C. de Vallée,
UPAG. 1979.

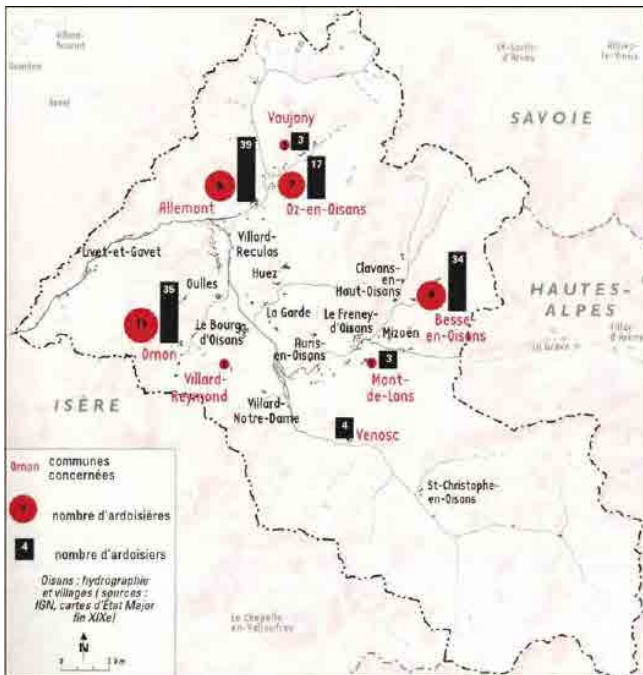
Carte de Cassini (18^e s.)



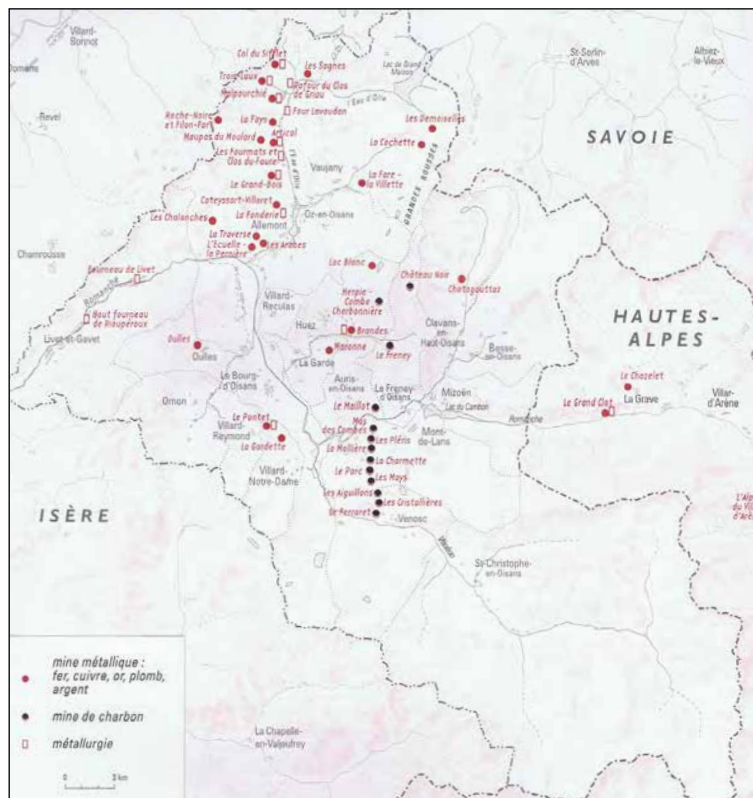
Le territoire fait peur (paysages rudes « taillés à coup de hache », gorges aux abrupts dangereux, verrous rocheux, vallées encaissées et menacées par les débordements des torrents), et est seulement fréquenté par les paysans, chasseurs de chamois, chercheurs de cristaux et colporteurs. Il reste longtemps inexploré. Les 1^{ers} à s'y aventurer furent les militaires et géographes. Les Cassini commencèrent leurs relevés dans le massif de l'Oisans dès 1683.

Source IGN - Géoportail

Un territoire de haute montagne



LES ARDOISIÈRES ET LES EFFECTIFS ARDOISIERS AU XVIII^e S.
(Sources : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001, p. 195)



MINES ET MÉTALLURGIE EN OISANS
(Sources : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001, p. 186)

Repères historiques et « construction » des paysages

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

• Période moderne - suite (16^e s. - 18^e s.)

Le colportage, pratiqué depuis la fin du moyen-âge jusqu'au début du 20^e s., et la transhumance permettent des échanges commerciaux importants.

Les exploitations du fer (extraction du minerai et transformation) se multiplient, malgré l'altitude, notamment dans les basses vallées de l'Eau d'Olle et de la Romanche (main d'oeuvre abondante, bois exploité pour charbonnage, houille de l'Oisans et de la Matheysine exploité comme combustible). La fonderie royale d'Allemont date de 1768 et se distingue des établissements traditionnels (étendue du site, qualité architecturale du bâti, jardins à la française...).

« L'activité minière et métallurgique en Oisans n'a pas été réellement créatrice d'emplois pour les gens du pays. Il s'agit surtout d'un travail saisonnier, irrégulier et cantonné aux travaux de charbonnage, de transport, au mieux d'extraction du minerai. » (Sources : « Mines et métallurgie du Moyen Âge au XIX^e siècle », Oisans, patrimoine en Isère, 2001). L'exploitation ardoisière, déjà existante au Moyen-Âge, est en constant développement jusqu'au 18^e s (quatre grands sites : Ornon, Allemont, Besse et Oz). Elle constitue une ressource complémentaire, mais l'activité reste modeste et artisanale. Les ardoises, de bonne qualité et renommées, sont essentiellement utilisées pour la couverture des toits.

Au cours du 18^e siècle la Romanche fut endiguée et la plaine fut drainée selon une trame géométrique bien lisible qui fait l'originalité du bocage actuel.



Vue de la fonderie d'Allemont - Gravure par Cl. Fessard, vers 1775 (source : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001)



Repères historiques et « construction » des paysages

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

• Période moderne - suite (16^e s. - 18^e s.)

Cette époque nous lègue un patrimoine conséquent :

- Patrimoine urbain : implantations et formes urbaines
- Patrimoine religieux : églises, chapelles, oratoires...
- Patrimoine lié à l'eau, lié aux mines et à la métallurgie
- Patrimoine lié à l'habitat et l'activité rurale : maisons de notables, maisons permanentes, chalets d'alpage, dépendances diverses...
- Patrimoine agricole (chemins, murets, terrasses, clapiers...)

cf. Chapitre « valeurs paysagères et patrimoniales »



Mizoën et les hameaux de Singuigneret et le Aymes sur le versant nord du lac du Chambon, Hameau de Cuculet sur un replat



Besse-en-Oisans

Source : AVAP de Besse



«Ados» autour de Besse-en-Oisans



Alpages



Murets de pierres - Haie champêtre



Clapier



Clavans verger, structure bâtie, patrimoine rural (source : carte communale)



Jardin potager

Un territoire de haute montagne

Carte de l'Etat Major (1820-1866)



Livet

Repères historiques et « construction » des paysages

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans

19^e siècle : essor puis achèvement de l'économie traditionnelle de montagne

Le 19^e siècle améliore les conditions de circulation (routes, chemins, ponts sont construits ou reconstruits). En 1893, l'arrivée du chemin de fer constitue un moteur industriel et participe à l'essor du tourisme.

Album du Dauphiné - 1835-37 - V. Cassien



Le Bourg d'Oisans

Source Album du Dauphiné



Le Lac Lauvitel

Source IGN - Géoportail

Un territoire de haute montagne

Fin XIXe - début XXe



Saint-Christophe-en-Oisans - Charles Bertier



Gorges du Vénéon - Charles Bertier

Repères historiques et « construction » des paysages

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans

« Découverte » de la montagne et essor du tourisme (19^e s. - 20^e s.)

A partir des années 1860 des alpinistes britanniques (Whymper, Coolidge...) viennent découvrir et gravir les sommets de l'Oisans. Puis les « touristes » en famille succèdent aux « voyageurs », souhaitent pratiquer des « excursions » et découvrir les « sites pittoresques ». Le Club Alpin Français est créé en 1874, les paysans deviennent « guides paysans », la première ascension de la Meije fut réalisée par un français (Emmanuel Boileau de Castelnau avec Pierre Gaspard et fils) en août 1877 : ce fut le dernier sommet majeur des Alpes à être gravi.

A cette époque se développent de grands établissements hôteliers, des restaurants, des villas et appartements meublés...souvent à l'écart des centres anciens pour accueillir les touristes.

Les hameaux d'alpages de Venosc, Mont-de-Lans et d'Huez, occupés en période estivale jusqu'au 19^e s., commencent à accueillir des voyageurs à la fin du 19^e s (transformation des chalets). Puis sont construits des hôtels (hôtel des Grandes Rousses 1911, hôtel des Glaciers 1936) et refuges pour accueillir randonneurs et skieurs.



La Romanche à Livet - Ernest Hareux



Vallée Vénéon à St-Christophe-en-Oisans
Laurent Guétal



Affiche PLM - Années 1920



1896



Un territoire de haute montagne

Repères historiques et « construction » des paysages

« Découverte » de la montagne et essor du tourisme (19^e s.- 20^e s)

Illustrations - Sources Net

La découverte de la montagne et l'appropriation de l'Oisans par la société

«Entre Grenoble et Briançon l'Oisans est un massif du Dauphiné détenteur de richesses prodigieuses tant par les incroyables ressources naturelles que par la variété de paysages qu'il offre. La société détourne cependant pendant des siècles son regard de ces monts majestueux. Originellement, la montagne effraie de par sa grandeur et sa difficulté d'accès. Cependant ses hauteurs deviennent, dans le contexte des Lumières un nouvel objet d'étude pour le savant, l'artiste ou bien le philosophe. On la juge désormais avec un oeil neuf, on pense, en l'explorant, découvrir un monde nouveau. [...] Au coeur de ce mouvement qu'on appelle la découverte des Alpes, dans ce moment d'effusion et de savoir nouveau, l'Oisans est délaissé, en décalage avec le reste des Alpes. A la fin du XVIII^e siècle, les premiers voyageurs foulent sa terre, pour des intérêts principalement d'origine scientifique. Ils y découvrent un milieu original. Dans les décennies suivantes, les hauts alpages de l'Oisans deviennent un objet d'étude, attirant savants et artistes, locaux et européens. Des sommets aux villages entourés par les cimes, les représentations de la haute nature alpestre de l'Oisans sont diverses, variées et nombreuses.»

(Source : La représentation de la haute montagne entre Lumières et Romantisme : le cas atypique de l'Oisans dans la découverte des Alpes - Anne-Laure LEROUX - Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales » - 2010)

Laurent Guétal



Village de la Bérarde



Le Vénéon et le hameau des Etages



Lac de Lauvitel

Ernest Hareux



La meije et les Ecrins



La meije et les Ecrins



Saint-Christophe-en-Oisans

Charles Bertier



Les Fréaux-en-Oisans



Brume dans les gorges de la Romanche



Repères historiques et « construction » des paysages

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans

« Découverte » de la montagne et essor du tourisme (19^e s. - 20^e s) - suite

A partir des années 1935 les alpages s'équipent : les chemins muletiers sont transformés en routes d'accès (de Bourg d'Oisans à l'Alpe via Huez, traversée du plateau de Venosc depuis Mont-de-Lans), le premier télésiège de la station d'Huez est installé en 1935 (pentes de l'Ecluse) et en 1938 sur les pentes de la « Vallée Blanche » (Alpe de Mont-de-Lans).

En 1950, les alpages de l'Alpe d'Huez et de Mont-de-Lans/Venosc sont devenus de véritables stations de sports d'hiver (hôtels, transformation des chalets d'alpage, remontée-pentes).

« A partir des années cinquante, l'équipement en remontées mécaniques commande l'aménagement des deux stations qui s'engagent dans une véritable «course» vers un équipement toujours plus performant. » (Source : L'alpe, le câble et la station - Patrimoine en Isère) : téléphérique, télésièges, forfait journalier en 1957.

Dans les années soixante, les stations partent à la conquête des glaciers : le glacier de Sarenne est atteint en 1963 (téléphérique du Pic Blanc) et celui de Mont-de-Lans en 1973 (télécabine du Jandri). Les glaciers sont équipés en remontées mécaniques, des tunnels sont percés pour les retours skieurs ou accès en funiculaire quelle que soient les conditions météorologiques.

Les 2 alpages sont devenus de grandes villes d'altitude, pourtant sans plan d'urbanisme ou pensée d'ensemble, «au coup par coup», au gré des initiatives individuelles et des opportunités foncières.



L'école de ski à l'Alpe d'Huez - Photo de presse par Keystone (années 30)



L'hôtel de Milan



Villa de villégiature

Source : PLU de Bourg d'Oisans

Cette époque nous lègue un patrimoine important :

- Patrimoine iconographique
- Patrimoine touristique : hôtels, villas de villégiature, chalets hôtels, abris et refuges...

cf. Chapitre «valeurs paysagères et patrimoniales»

Un territoire de haute montagne

Repères historiques et « construction » des paysages

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans

Naissance et développement de la grande industrie (fin 19^e s.- début 20^e s.)

La fin du 19^e s. voit le développement des premières centrales hydroélectriques, édifiées le long de la Romanche, de l'Eau d'Olle et du Vénéon. Les torrents sont canalisés, détournés, le développement de l'industrie conditionne le développement bâti (usines, logements du personnel).

Dès le début du 20^e s., sont créées des entreprises électriques comme « Force et lumière » (chute et centrale de Gavet) ou la société hydroélectrique de l'Eau d'Olle, qui distribuent et vendent le courant produit.

Puis les usines électro-métallurgiques et électro-chimiques se multiplient dans la vallée de la Romanche, les centrales deviennent des édifices monumentaux « temples de l'énergie » (aujourd'hui patrimoniaux). L'Oisans constitue désormais le pôle énergétique essentiel qui fournit l'électricité de Grenoble.

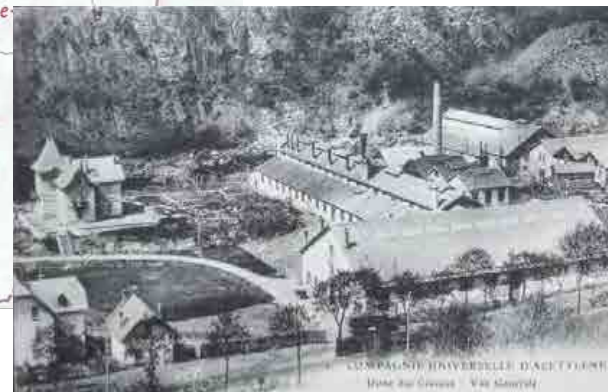
La construction des barrages va profondément modifier les paysages : le barrage du Chambon en 1937 (travaux gigantesques pour réguler la force motrice de la Romanche), les barrages du Verney et de Grand Maison en 1984 et 1988 (« station de transfert d'énergie par pompage » : échange de masses d'eau des 2 bassins pour production d'électricité).



Sources : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001



La centrale des Roberts. Source : Patrimoine en Isère



Sources Net

Cette époque nous lègue un patrimoine exceptionnel :

- Patrimoine industriel : usines ou centrales hydroélectriques, conduites, aménagements de la rivière...
- Patrimoine bâti né de l'industrie : logement patronal, logements ouvriers, maisons ou immeubles locatifs, équipements collectifs...

cf. Chapitre « valeurs paysagères et patrimoniales »

Les typologies urbaines

Les logiques de construction et d'implantation

La géographie et l'histoire ont façonné les paysages naturels et urbains de l'Oisans.

La géographie et plus particulièrement la topologie, l'ensoleillement, les points d'eau, etc., ont induit, comme nous avons pu le voir précédemment, les axes de déplacement et les implantations. Le développement d'activités diverses, dans un premier temps agricoles et artisanales, puis plus industrielles par la suite et, à travers l'émergence d'une société des loisirs, touristiques, a ainsi pu avoir lieu, rendant peu à peu le territoire de l'Oisans plus spécifique. L'histoire est donc bien présente, inscrivant en Oisans, territoire à priori reculé et difficile d'accès, des politiques nationales comme le développement de la «houille blanche» ou le développement du tourisme de masse (volonté initiale du Général de Gaulle qui, en territoire de montagne plus particulièrement, s'est vite heurtée au coût des aménagements réduisant ainsi très vite la possibilité d'accès au plus grand nombre - seuls moins de 10 % des français partent aux sports d'hiver-).

L'urbanisme a donc accompagné ces différents développements, créant des logiques spécifiques de construction et d'implantation.

Ainsi nous pouvons, par exemple, citer pêle-mêle :

- des villages façonnés par l'industrie que ce soit dans l'implantation des usines ou des logements ouvriers et cadres,
- des villages isolés d'agriculteurs, artisans, colporteurs ...
- des bourgs commerçants profitant du passage,
- des stations de sports d'hiver développées selon le principe de la «grenouillère» chère à Laurent Chappis (l'Anarchitecte ; Laurent Chappis rebelle de l'or blanc ; Philippe Revil ; Editions Guérin ; 2002).

Qui se sont implantés :

- en vallées sur les axes de déplacements et proches des rivières mais souvent étroites à l'ensoleillement compté,
- en balcons ensoleillés, au panorama imprenable mais où la neige persiste une bonne partie de l'année,
- de manière historique, où l'économie de moyens préside : il faut se regrouper autour d'un puits, se protéger des vents dominants en faisant front, limiter les déplacements exclusivement piétons au départ ...
- de manière contemporaine sous forme de maison isolées, de lotissements de maisons individuelles (plutôt pour les résidents à l'année) ou de groupes d'immeubles (plutôt pour les touristes en station et par manque de foncier disponible à ces altitudes).

Il ne s'agit pas ici de confronter ces modes de développement mais plutôt de les qualifier pour constater que chacun d'eux répond à des besoins et des attentes spécifiques qui se sont faits jour au fil des siècles.



Le Bourg d'Oisans : maisons de ville et lotissements se côtoient.

Les typologies urbaines (suite)

Le bourg-centre

Exemple : la commune du Bourg d'Oisans

Une ville constituée, sur un cône de déjection ; des maisons de ville en alignement avec des rez de chaussée commerciaux ; un épaississement du bourg autour de l'artère principale qui s'est déplacée dans le temps, avec l'urbanisation, vers la plaine inondable, puis un délitement de l'urbanisation. Des enjeux de rendre plus attractif le centre, de densifier les extensions urbaines, et de se développer avec pour contrainte les risques naturels.



- La route royale
- - - La nationale de la fin du dix-neuvième siècle / du début du vingtième siècle
- La petite déviation à l'époque de la reconstruction
- ||||| La moyenne déviation des années 2000



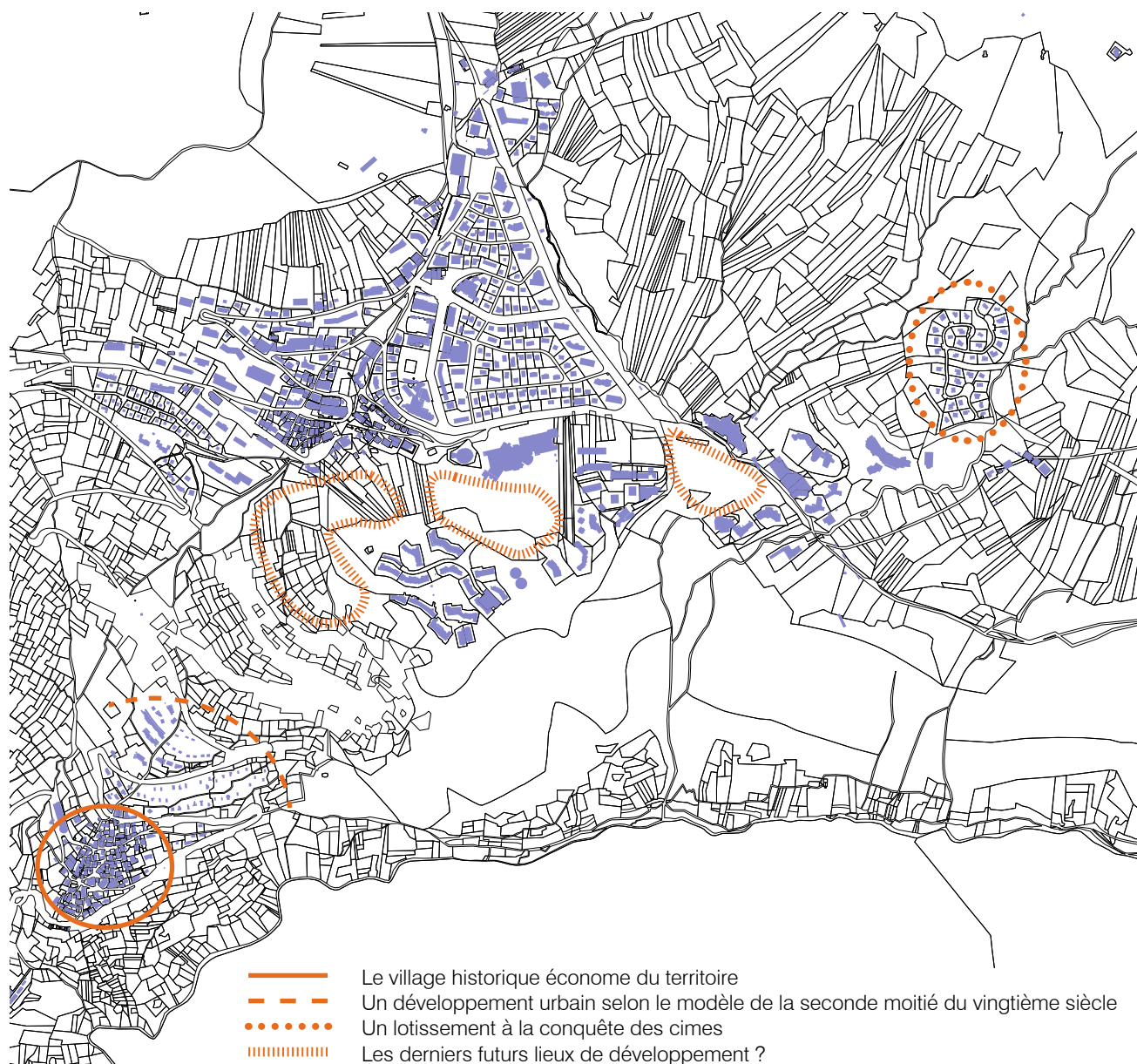
Les typologies urbaines (suite)

La station



Exemple : la commune d'Huez

Un ancrage historique en balcon bien orienté où les habitants se regroupent pour affronter les conditions climatiques ; la neige comme nouvel outil de développement économique avec de la compacité (immeubles collectifs) mais aussi des usages moins économes de l'espace naturel et agricole. Une reconversion des lits froids s'accompagnant d'une remise à niveau aux standards actuels est à mener.





Les typologies urbaines (suite)

Le village patrimonial

Exemple : la commune de Besse

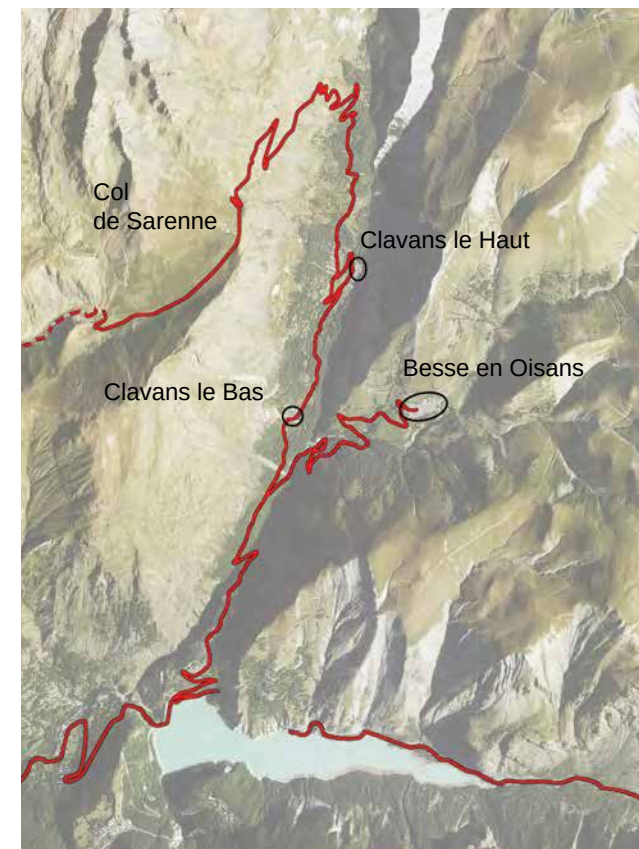
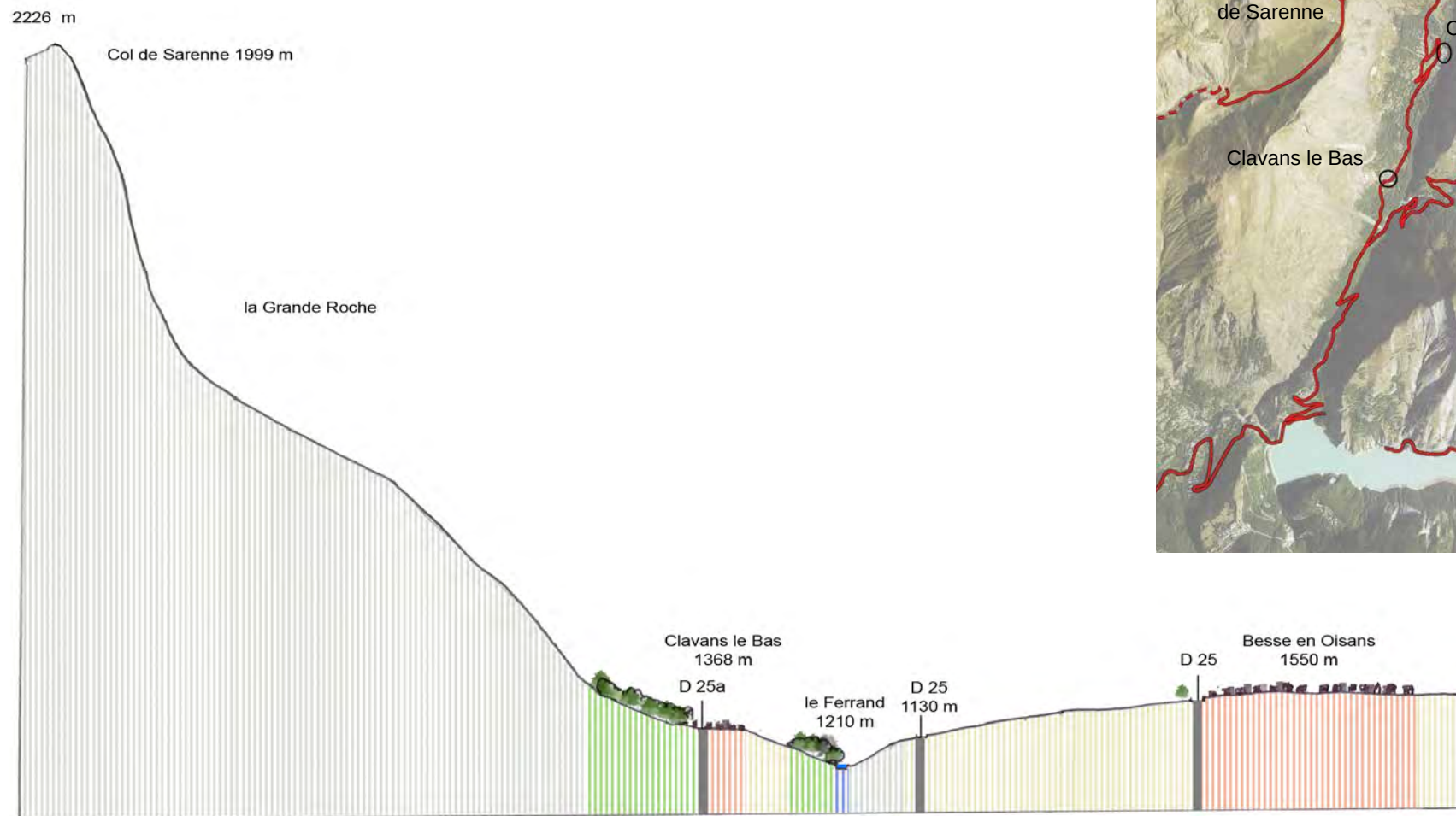
Un village sur une pente modérée, bien exposé. Un village longtemps en décroissance ; un patrimoine urbain préservé ; un développement à maîtriser notamment aux abords afin d'éviter les écueils rencontrés sur d'autres communes.



Les typologies urbaines (suite)

Le village patrimonial

Les villages de Clavans et de Besse se sont implantés sur des replats (relatifs) dans un paysage de pentes, d'escarpements, de vallées (coupe ouest-est).





Les typologies urbaines (suite)

La ville à reconquérir

Exemple : la commune de Livet-Gavet

Des villages implantés dans le fond de vallée encaissée de la Romanche ; Un passé industriel glorieux ; un patrimoine difficile à assumer ; un environnement contraint ; une reconquête encore à établir.





Les typologies urbaines (suite)

Le micro-village

Exemple : la commune de Villard-Reymond

Un village rural d'altitude ; un accès difficile ; des résidents à l'année qui ont failli disparaître ; une proportion 35/65 des résidences principales/secondaires (INSEE 2009) ; une fragilité structurelle inévitable liée à la perte de population présente à l'année.

Les typologies urbaines (suite)

Les évolutions du développement urbain et de l'organisation de l'espace

Pendant des siècles, le développement urbain s'est fait sans planification mais avec le souci quotidien de l'économie de moyens. Des réseaux peu développés, des moyens de déplacement archaïques, des technologies encore inexistantes ont conduit les habitants de territoires par ailleurs «rudes» à s'organiser sur un replat, autour d'une source d'eau, au milieu de leurs terres agricoles, en négociant avec leur environnement pour se protéger des vents dominants, profiter au mieux de l'ensoleillement ... Le village et la ville denses étaient là avec leurs avantages (proximité de l'échange et de la rencontre, économie de projets, par exemple) et leurs inconvénients (promiscuité, isolement, insalubrité, par exemple).

A la sortie de la seconde guerre mondiale, l'envie d'aller de l'avant, les grands desseins portés par l'Etat (voies de communication, réseaux fluides, tourisme de masse ...), la sensation d'un territoire infini à conquérir, les moyens techniques enfin disponibles, des financements ad hoc le faible coût de l'énergie, sont autant d'éléments qui ont favorisés l'étalement du bassin de vie de chaque habitant, se sentant en mesure de parcourir de fortes distances entre lieu de travail, lieu d'habitation puis lieu de loisirs.

Ainsi, sur deux siècles (19^{ème} et 20^{ème} siècles) se sont opérés deux mouvements de la population, quasiment concomitants, de la campagne vers la ville et du centre-ville vers une périphérie de plus en plus éloignée.

L'Oisans n'a pas échappé à ces mouvements de fonds même si ils prennent forcément une signification particulière dans un territoire à l'environnement contraint mais aussi exceptionnel.

Par exemple, les stations de ski ont été créées ex-nihilo durant la seconde moitié du vingtième siècle, venant, à travers le lieu de vie construit et le domaine skiable, profondément changer le paysage et l'usage de terres d'estive, mais aussi les paysages situés en amont avec la création d'infrastructures routières hors d'échelles pour les territoires traversés. La population ne s'est certainement pas longtemps posé la question de la «durabilité» d'une telle création devant l'extraordinaire développement économique qu'elle laissait présager. Des moyens exceptionnels ont été mis en place pour construire un lieu de vie, consommateur d'espaces naturels et agricoles mais aussi d'énergie (acheminer les matériaux de construction puis l'énergie de chauffage, par exemple). Dans le même temps, une grande partie des constructions s'est faite de manière «compacte», à travers des immeubles d'habitation collectifs, avec les commerces, les services et les équipements, en pieds d'immeubles, ou à proximité piétonne immédiate. Moins vertueuse (au sens des économies de réseaux, de moyens pour la collectivité), la demande contemporaine d'un chalet à la montagne (icône dans l'imaginaire collectif) doit aujourd'hui, au regard d'autres enjeux (environnementaux en particulier) être étudiée de près, non pas pour la rejeter ou la prendre en l'état mais pour la négocier dans un esprit d'équilibre durable.

Villages et stations en balcons



Autre exemple, de développement urbain et d'organisation spatiale à repenser, la commune de Livet-Gavet a vu disparaître son industrie et détourner sa traversée des espaces commerciaux. Si la disparition de l'activité (qui n'a plus besoin d'être au plus près d'une source d'énergie -l'eau-) explique une grande partie de la baisse régulière de la population sur une période de quarante ans, l'amélioration de la desserte de l'Oisans n'a pas pour seule conséquence la disparition des commerces. Cette amélioration met aussi à proximité (temps de parcours) des lieux de vie plus attractifs en terme de cadre de vie (moins d'encaissement, plus d'ensoleillement). Seule une combinaison entre patrimoine et projet de développement attractif permettra, dans un premier temps de stabiliser le cadre urbain et peut-être de relancer son développement. Les «hameaux/villages rue» qui s'égrènent tout au long de la traversée de la commune ont du potentiel de développement mais il ne s'agit pas là de freiner leurs extensions (comme se pose souvent la question pour les communes attractives) mais plutôt de redonner de l'attractivité à ces lieux à travers un travail de requalification des équipements et espaces publics pour ce qui concerne la dimension urbaine.

La commune du Bourg d'Oisans est aussi dans une logique singulière, contrainte à la maîtrise de son développement par la prise en compte des risques naturels (de montagne et de plaine), ne lui laissant dorénavant que peu de choix dans l'implantation de nouvelles constructions. La question de la reconstruction de la ville sur la ville s'ouvre à la commune qui ne pourra temporiser éternellement en s'emparant d'espaces encore vierges mais techniquement constructibles. Il faut amorcer une réflexion sur l'évolution d'une organisation spatiale ancrée sur le territoire depuis des décennies. Quelles formes urbaines pour les lieux denses mais parfois à la limite de l'insalubrité (ensoleillement en

particulier) ? Quelles formes urbaines pour les espaces où les propriétaires de maisons individuelles souhaitent détacher une parcelle pour des raisons économiques, rester sur la commune dans un logement plus petit, etc. ? Quelles formes urbaines pour les activités artisanales et industrielles ne pouvant être accueillies au sein des espaces urbains mixtes et ne trouvant pas de place sur un territoire contraint (risques, enjeux environnementaux) ?

D'autres communes du territoire sont plus emblématiques de ce qui se passe autour des grandes villes et du phénomène de péri-urbanisation. Elles «grandissent» souvent parce que leurs accès ont été améliorés et que le coût du foncier reste encore attractif. Sauf cas de village patrimonial avéré, l'étalement a commencé, essentiellement dans les vallées, et les formes urbaines organisées avec des rues, des lieux de rencontres, des cheminements piétons, des espaces d'activités, de loisirs et d'habitation mixés, cèdent peu à peu la place à des lotissements répondant au rêve de la maison individuelle. Encore une fois, il ne s'agit pas d'opposer des modèles de développement mais plutôt de les équilibrer pour répondre à la diversité des demandes et de les penser plus en lien avec le territoire pour pallier leurs inconvénients propres.

Ainsi, la page suivante sur la notion de compacité doit être lue comme une information qui a pour entrée la quantité. Mais elle ne peut être dissociée de la qualité, car la densité quantitative (qui peut être calculée de différentes façons) est à rapprocher de la densité vécue ou perçue. La qualité de vie n'est pas corrélée à la densité mais plutôt à un cadre de vie qui offre parfois des panoramas ou de l'intimité, des services ou des lieux de rencontres ...

Bourg d'Oisans et sa plaine agricole





La ville constituée (centre-ville du Bourg d'Oisans)

De 50 à 100 logements à l'hectare.



Le hameau (Bassey au Bourg d'Oisans)

De 15 à 50 logements à l'hectare.



Le lotissement (au Bourg d'Oisans)

De 5 à 15 logements à l'hectare.

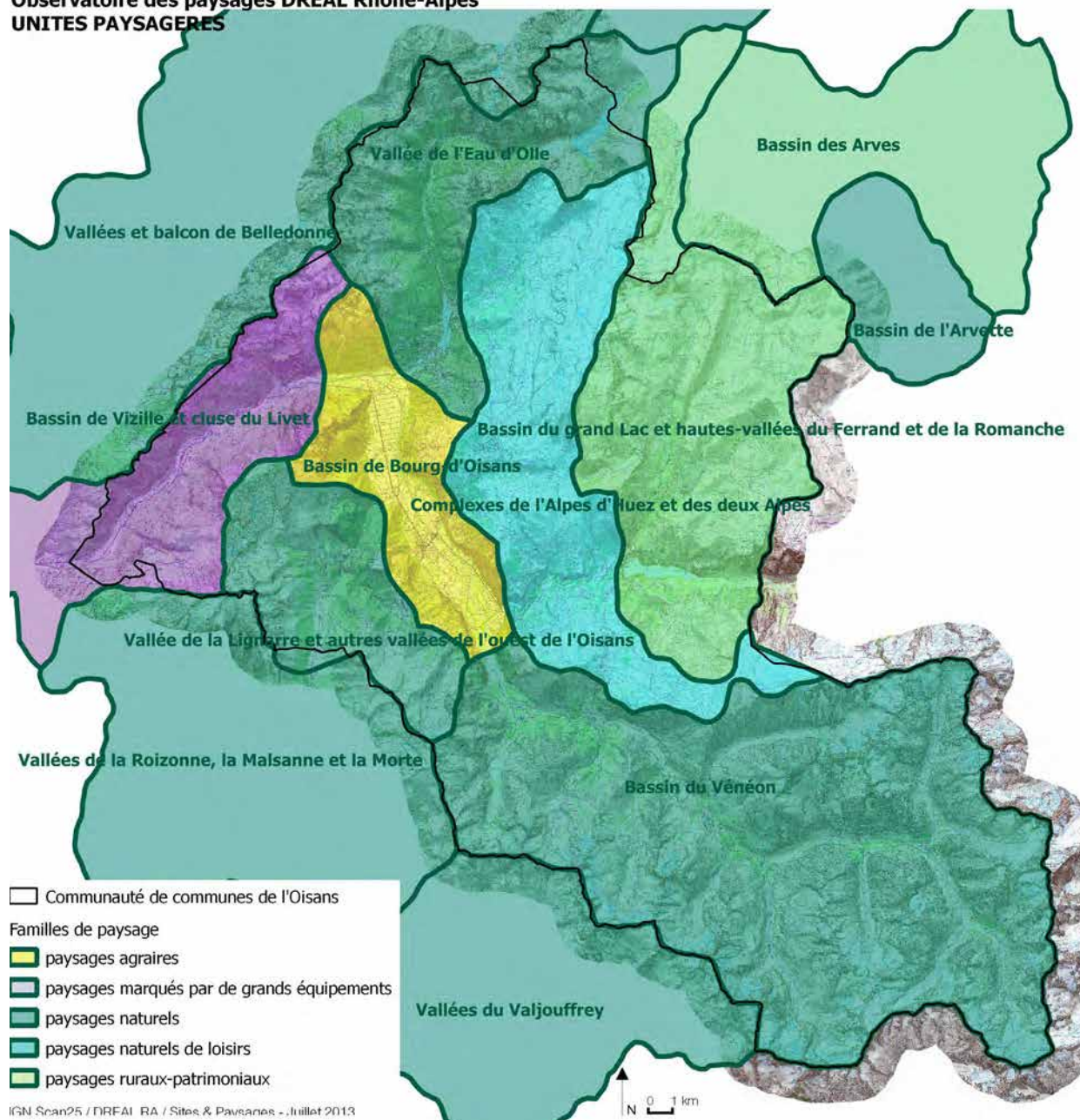
Les typologies urbaines (suite)

La compacité comme nécessité

La prise de conscience de la nécessité d'une économie du foncier et du territoire, opérée depuis une quinzaine d'années, s'est traduite par de nombreuses lois et doit maintenant être traduite en faits. Il est donc vital de s'intéresser à la construction de la ville (au sens large), non pas comme l'assemblage subit d'objets architecturaux hétéroclites mais bien comme la construction de lieux de vie à travers une réflexion sur les formes urbaines en tant qu'élément générateur du vivre ensemble.

carrés de 1 hectare (100 m x 100 m)

Observatoire des paysages DREAL Rhône-Alpes UNITES PAYSAGERES



Etudes amont et découpage en unités paysagères

Observatoire des paysages - DREAL Rhône-Alpes - 2005

Sept grandes familles de paysages ont été identifiées à l'échelle de la région Rhône-Alpes (découpage en 302 unités paysagères), 5 familles (n° 1 à 5) sont présentes sur le territoire de la CC de l'Oisans, réparties sur 7 unités paysagères (de a à g) :

• 1. Paysages naturels

Au-delà des paysages réellement naturels, telle que la haute montagne au-dessus des alpages, les paysages « naturels » concernent ici tous les espaces où la main de l'homme est perçue comme marginale par rapport aux « forces de la nature ».

- a. Vallée de l'Eau d'Olle et Lac de Grand'Maison
- b. Vallée de la Lignarre et autres vallées de l'ouest de l'Oisans
- c. Bassin du Vénéon

• 2. Paysages naturels de loisirs

Les paysages naturels de loisirs de la région Rhône-Alpes désignent certains territoires naturels, initialement vierges, de moyenne et haute-montagne sur lesquels se sont implantés de grands domaines skiables.

- d. Complexes de l'Alpe d'Huez et des Deux-Alpes

• 3. Paysages agraires

Les paysages agraires sont ceux que l'on assimile d'abord à des espaces façonnés et gérés par l'activité agricole, habités visiblement par l'homme de façon permanente.

- e. Bassin de Bourg-d'Oisans

• 4. Paysages ruraux-patrimoniaux

Les paysages ruraux-patrimoniaux se distinguent des paysages agraires en raison de structures paysagères singulières qui leur confèrent une identité forte.

- f. Bassin du grand Lac et hautes-vallées du Ferrand et de la Romanche

• 5. Paysages marqués par de grands aménagements

Les paysages marqués par de grands aménagements correspondent essentiellement à des couloirs géographiques de déplacement fortement aménagés aux XIXème et XXème siècles.

- g. Bassin de Vizille et cluse de Livet

Etudes amont et découpage en unités paysagères

Chemins du paysage - Conseil général de l'Isère - 2003

Les « Chemins du Paysage » identifient 64 unités paysagères à l'échelle du département de l'Isère, dont 7 concernent le territoire de la CC de l'Oisans :

Chaîne de Belledonne méridionale
Vallée de la Romanche
Vallée de l'Eau D'Olle, le Rissiou
Les 7 laux
Plateau d'Emparis
Massif de l'Oisans
Grandes Rousses

Unités paysagères dans la bibliographie	
Unités paysagères de la DREAL Rhône-Alpes	Chemins du Paysage du Conseil général de l'Isère
Bassin de Vizille et cluse de Livet	Chaîne de Belledonne méridionale
Bassin de Bourg-d'Oisans	Vallée de la Romanche
Vallée de l'Eau d'Olle et Lac de Grand'Maison	Vallée de l'Eau D'Olle, le Rissiou
	Les 7 laux
Bassin du grand Lac et hautes-vallées du Ferrand et de la Romanche	Plateau d'Emparis
La Meije et la vallée du Vénéon	Massif de l'Oisans
Vallée de la Lignarre et autres vallées de l'ouest de l'Oisans	
Complexes de l'Alpe d'Huez et des Deux-Alpes	
	Grandes Rousses

Définition

Unité paysagère : « Une unité paysagère correspond à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. [...] »

La notion d'unité paysagère ne repose pas sur un paysage homogène, car un paysage est fondamentalement hétérogène mais sur son caractère unique. [...]

Aussi, l'unité paysagère se détermine-t-elle par rapport à ses voisines, c'est-à-dire qu'elle acquiert son individualité par comparaison avec les paysages environnants. Cette caractéristique a au moins deux conséquences concrètes : l'unité est localisée en un endroit unique et ne peut pas se voir éclatée en plusieurs morceaux. » Définition issue de « Prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme - Guide pour une meilleure prise en compte des paysages dans le cahier des charges des Scot, PLU et cartes communales - Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France - www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr - Avril 2013 »

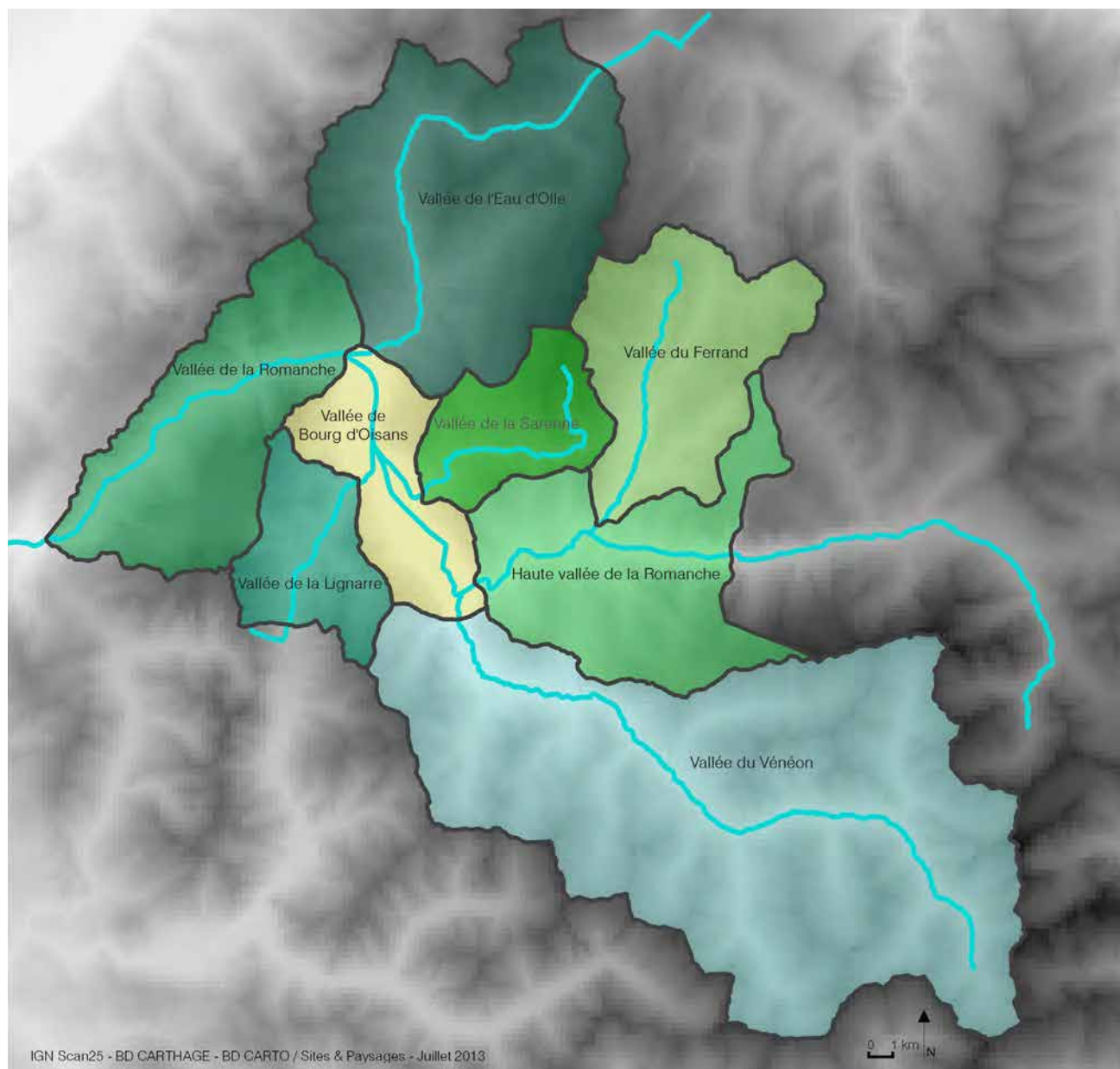
Synthèse bibliographique

Les découpages des unités paysagères issus de l'observatoire des paysages de la DREAL Rhône Alpes et des Chemins du paysage du conseil général de l'Isère, concordent peu et se chevauchent. Par exemple (cf. tableau ci-contre) l'unité de la vallée de la Romanche des Chemins du Paysage comprend le bassin de Bourg-d'Oisans ainsi qu'une partie du bassin de Vizille et une partie de la vallée de l'Eau d'Olle de la DREAL Rhône-Alpes.

Le découpage des Chemins du Paysage raisonne tantôt en vallées tantôt en massifs.

Le découpage de la DREAL Rhône-Alpes raisonne plutôt en vallées hormis pour le complexe de l'Alpe d'Huez et des Deux-Alpes qui est calé sur un type d'occupation du sol lié à un mode d'évolution (domaines skiables).

A l'échelle qui nous concerne cette unité doit être précisée et redécoupée pour faire apparaître la vallée de la Romanche entre les deux domaines.



8 unités paysagères

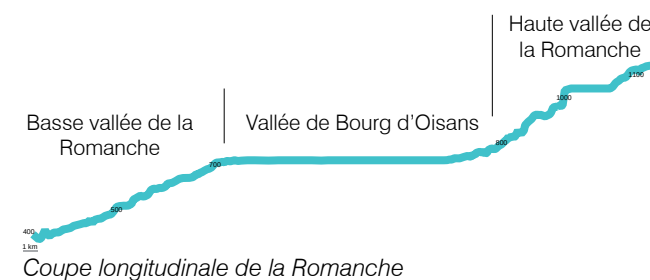
L'identification des unités paysagères de l'Oisans, qui servent à la fois d'outil de travail, d'analyse et de lecture pour la présente étude, s'est appuyée sur les différentes études paysagères existantes à l'échelle régionale, départementale ou locale.

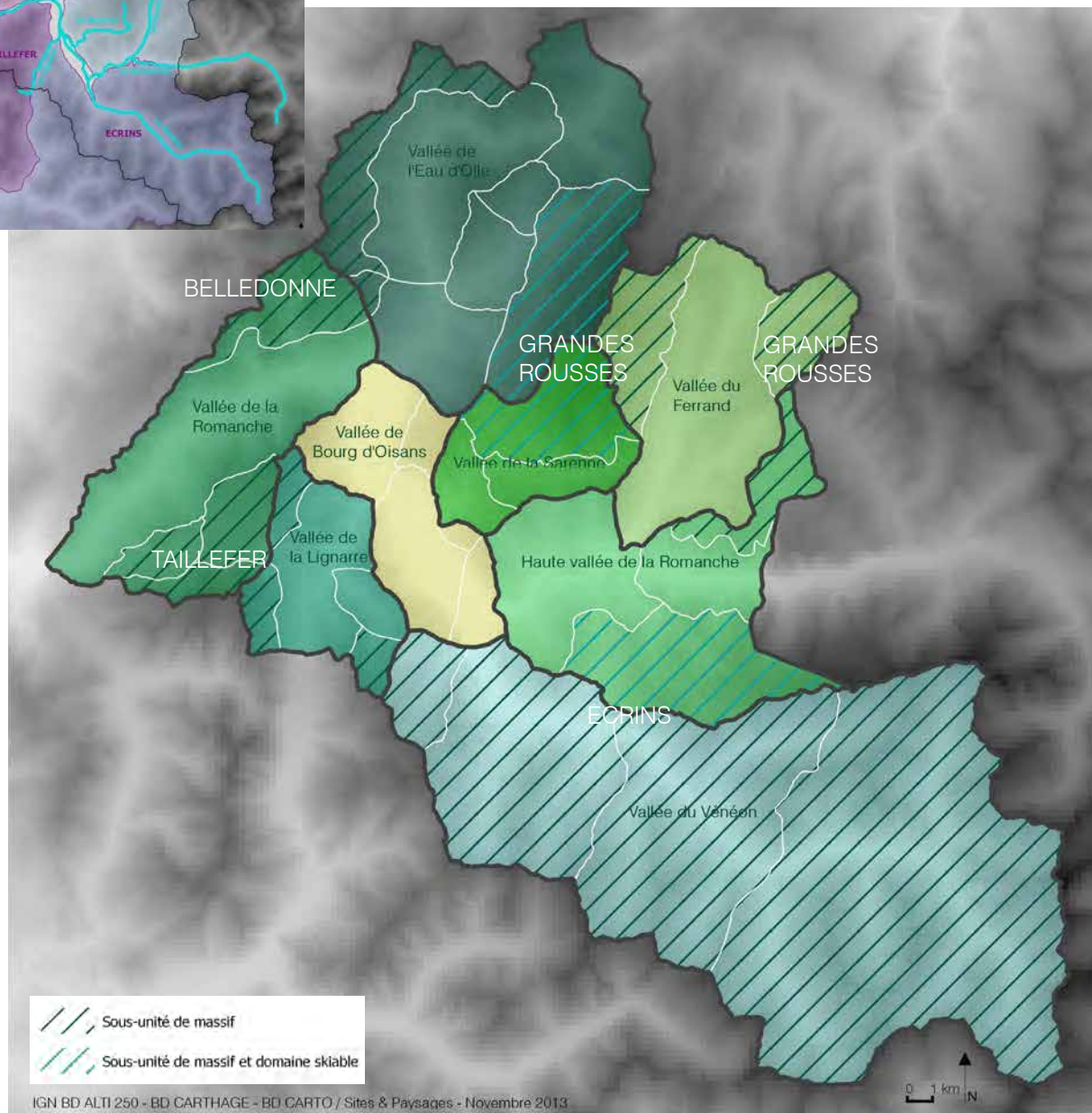
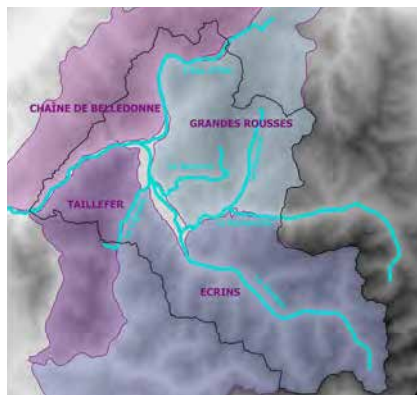
Le découpage proposé reprend et précise le découpage de la DREAL Rhône-Alpes (qui comprenait 7 unités paysagères) et s'appuie sur les unités hydrographiques existantes (de ligne de crête à ligne de crête, comprenant le fond de vallée, les versants jusqu'aux sommets ou ruptures de pente) :

- Les 5 affluents de la romanche et leurs bassins versants (compris dans le périmètre d'étude)
- La Romanche découpée, quant à elle, en 3 sous-bassins versants / aval-plaine-amont).

Il en résulte un découpage en 8 unités paysagères :

- Basse vallée de la Romanche
- Vallée de l'Eau d'Olle
- Vallée de Bourg d'Oisans
- Vallée de la Sarenne
- Haute vallée de la Romanche
- Vallée du Ferrand
- Vallée de la Lignarre
- Vallée du Vénéon



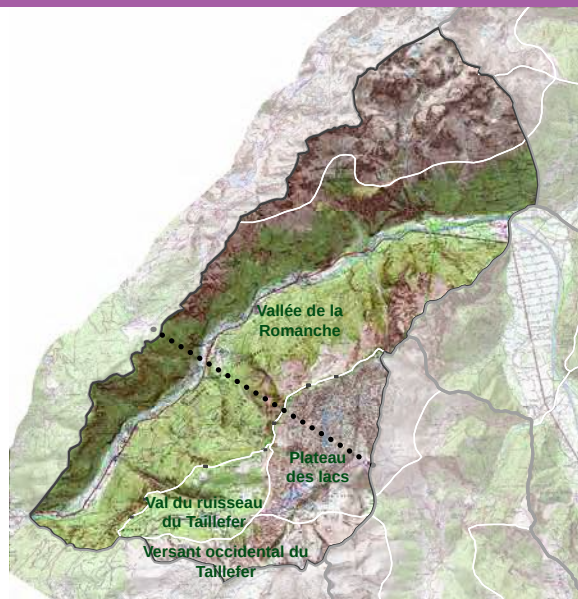


8 unités paysagères

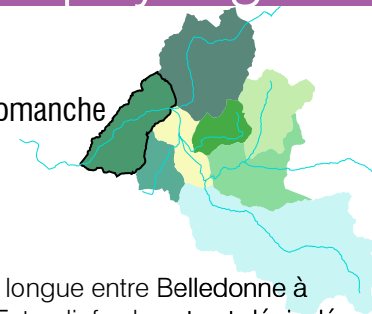
Cependant, le découpage en 8 unités paysagères présenté en page précédente ne peut suffire à présenter et caractériser les paysages de l'Oisans puisqu'il ne rend pas compte des 4 grands massifs, présentés précédemment, qui structurent le territoire. Ainsi, les unités paysagères calées sur les vallées sont elle-même découpées en sous-unités paysagères qui font notamment apparaître :

- les massifs et notamment les secteurs d'altitude et de domaines skiables
- l'évolution des paysages de vallée selon l'altitude (basse, moyenne, haute vallées)

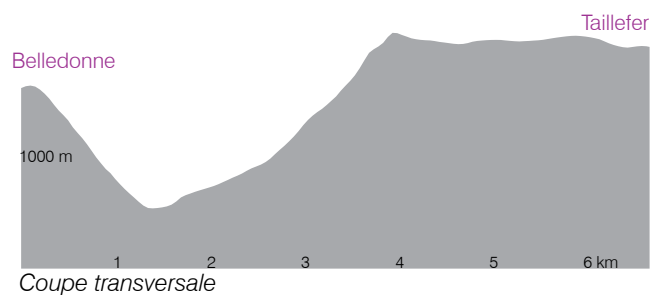
Unités paysagères	Sous-Unités paysagères
Basse vallée de la Romanche	• Massif de Belledonne • Fonds de vallée et versants • Val du Ruisseau du Taillefer / Plateau des lacs du Taillefer / Taillefer
Vallée de l'Eau d'Olle	• Massif de Belledonne • Basse / Moyenne / Haute vallée de l'Eau d'Olle • Vallée du Flumet / Haute vallée du Flumet • Massif des Grandes Rousses / Domaine Alpe d'Huez
Vallée de Bourg d'Oisans	• Plaine bocagère • Plaine habitée du bourg • Plaine naturelle de la Romanche et du Vénéon • Balcon de Villard-Reculas • Balcon de l'Armentier
Vallée de la Sarenne	• Gorges de la Sarenne / Haute vallée de la Sarenne • Massif des Grandes Rousses / Domaine Alpe d'Huez
Haute vallée de la Romanche	• Gorges de la Romanche • Bassin du lac Chambon • Plateau d'Emparis • Massif des Ecrins / Domaine des 2 Alpes
Vallée du Ferrand	• Massif des Grandes Rousses • Vallée du Ferrand et de la Salse
Vallée de la Lignarre	• Massif du Taillefer • Vallée de la Lignarre • Vallée de Villard Reymond • Massif des Ecrins
Vallée du Vénéon	• Basse / Moyenne / Haute vallée du Vénéon • Vallée de la Pisse



Basse vallée de la Romanche



- Vallée très étroite et longue entre Belledonne à l'Ouest et Taillefer à l'Est, reliefs abrupts et dénivelés importants.
- Bois, roches, éboulis et affleurements rocheux omniprésents (des risques naturels perceptibles dans le paysage : blocs, éboulis, protections des versants...).
- Romanche, peu visible dans le paysage, hormis en quelques traversées et jumelage avec la route.
- Fond de vallée occupé par le bâti, les usines, les ouvrages hydroélectriques (développement linéaire en lien avec la rivière / contraintes : reliefs abrupts, risques naturels), les infrastructures (voirie, déviation, voie ferrée), quelques rares parcelles agricoles (impression de couloir, vues très fermées).
- Patrimoine bâti important en lien avec l'activité industrielle et hydro-électrique (halles, centrales plusieurs époques, logements ouvriers, maisons de maître, maisons sur pilotis).



La Romanche à Rioupéroux

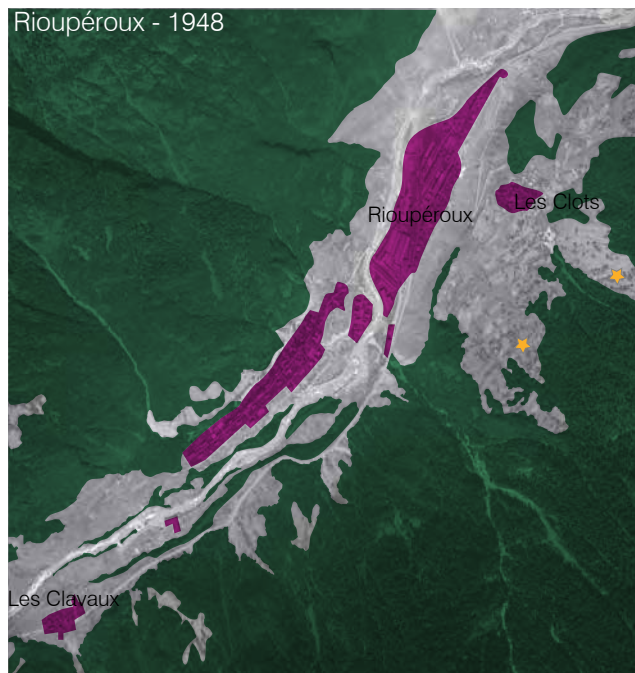


«Tête de Louis XVI» : bloc rocheux rappelant la présence du risque dans la vallée, peu valorisé dans le traitement des abords



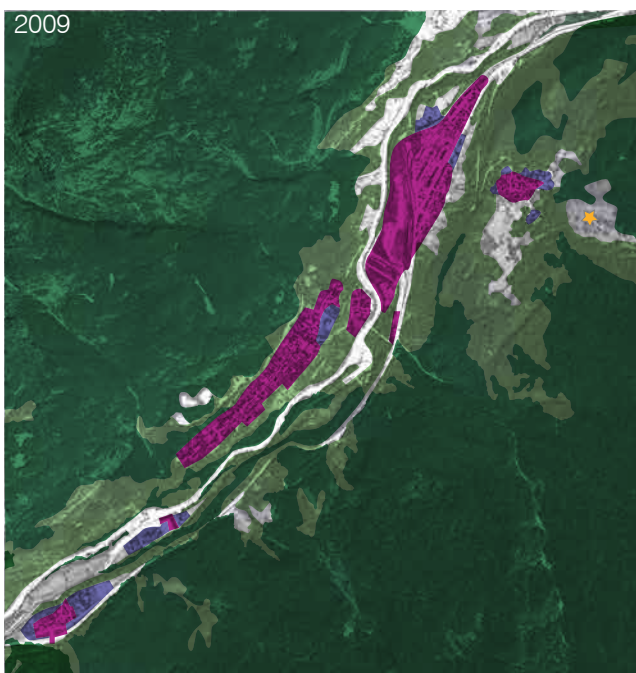
Ouverture visuelle au nord de la vallée : espace agricole de présentation visuelle des massifs environnants remarquables

Rioupéroux - 1948



Bois en 1948 Espace bâti en 1948 Extension de la forêt depuis 1948 Extension de l'espace bâti depuis 1948 Secteur en cours d'enrichissement ? Nouvelle voie depuis 1948

2009



Basse vallée de la Romanche

• Tendances évolutives :

- Enrichissement, forte avancée des bois, fermeture du paysage sur les premières pentes des versants, les replats anciennement exploités et en fond de vallée > perte de lisibilité et de qualité paysagère

- Entre 1948 et aujourd'hui l'espace bâti s'est développé en extension linéaire mais peu, l'essentiel ayant été construit au début du XXe siècle en lien avec le développement de l'industrie. Aujourd'hui, compte tenu de l'étroitesse de la vallée, on observe une fermeture quasi-complète du paysage (bois + bâti)

- Retrait de l'industrie, sentiment d'abandon qui pose la question de la transformation et de l'évolution globale de l'unité.

- Aménagement de déviations qui apaisent les traversées des villages-rues et modifient les perceptions de la vallée avec une composante routière omniprésente (impact paysager des publicités, impression de couloir peu d'incitation à la pause et à la découverte du paysage, perception de l'arrière des villages)

- Grands travaux EDF en cours dans la vallée, et projet de démontage et/ou mise en valeur de certaines installations et patrimoines industriels



La centrale des Roberts.
Source : Patrimoine en Isère



Travaux EDF

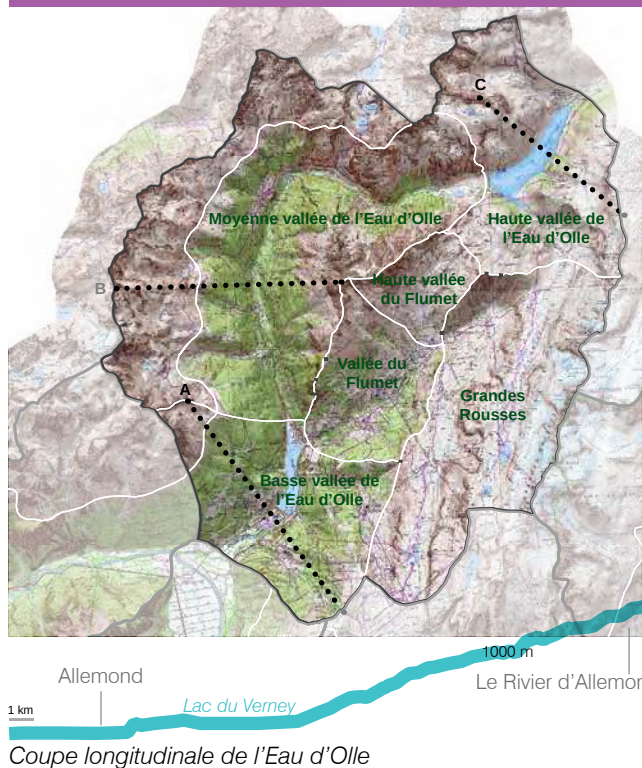
Basse vallée de la Romanche

- Enjeux paysagers :

- Préserver et valoriser le patrimoine industriel exceptionnel de la vallée (visibilité, compréhension, reconnaissance, reconversion, requalification... dans une perspective patrimoniale de mémoire industrielle, de tourisme, de développement économique...)
- Requalifier la traversée de l'unité (maîtrise de l'affichage publicitaire, qualification des abords de la route en rapport aux villages, traitement paysager des délaissés, valorisation des éléments paysagers structurant comme les rochers de Rioupéroux ou les structures bâties et des quelques ouvertures visuelles)
- Replacer la Romanche au cœur du paysage : travailler les liens visuels et physiques à la rivière (depuis les villages, depuis la route) et le long de la rivière, mettre en scène la rivière naturelle/la rivière industrielle.
- Poursuivre mise en valeur des espaces publics des traversées des villages



Centrale des Roberts. Sources : <http://www.isere-patrimoine.fr>



Vallée de l'Eau d'Olle

- Vallée très encaissée entre Belledonne et Grandes Rousses. Le Rissiou (2622 m) entre Eau d'Olle et Flumet. Nombreux torrents qui dévalent les versants et rythment les vallées, et cascades, mais Eau d'Olle et Flumet restent très peu perceptibles. La pierre, peu visible en fond de vallée, apparaît avec l'altitude (larges coulées sur les flancs de montagne, affleurements, falaises). Belledonne et Grandes Rousses, motifs de naturalité spectaculaires.

- Forêt quasi-omniprésente entre le fond de vallée (800 m), et sa limite supérieure (1700-1800 m), paysage très fermé en moyenne vallée.
- Activité agricole encore présente sur les pentes ensoleillées (Sardonne, Oz, Vaujany, la Vilette) avec patrimoine rural (réseau de haies, murets et clapiers). Pastoralisme en haute vallée de l'Eau d'Olle et du Flumet, qui génère des paysages grand ouverts, remarquables.

- Bâti regroupé en villages et hameaux sur les replats ou pentes douces des versants bien exposés, étagés dans la pente. Routes à flancs de versants.
- Fonds de vallée aménagés à Allemond (bâti en lien avec la RD526 et activité métallurgique 18-19e, patrimoine bâti / site de la fonderie), présence de deux immenses retenues hydroélectriques qui à la fois créent des ruptures géomorphologiques et agrémentent les vues.
- Développement de la station de l'Alpe d'Huez sur le massif des Grandes Rousses (Vaujany / en extension du village et Oz-station / créée en altitude).



Basse vallée de l'Eau d'Olle



Moyenne vallée de l'Eau d'Olle



Haute vallée de l'Eau d'Olle

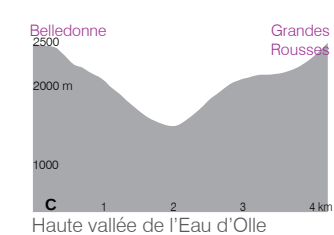
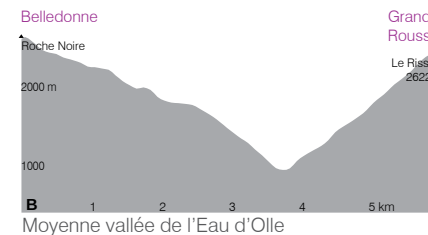
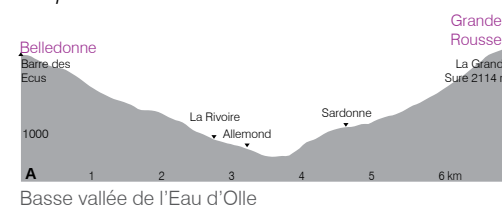


Versant occidental des Grandes Rousses



Haute vallée du Flumet et Grandes Rousses

Coupes transversales



Bois en 1948 Espace bâti en 1948 Extension de la forêt depuis 1948 Secteur en cours d'enrichissement ?
 Extension de l'espace bâti depuis 1948 Nouvelle voie depuis 1948



Vallée de l'Eau d'Olle

- Tendances évolutives :
 - Une modification des pratiques agricoles : les cultures vivrières qui ont façonné les paysages ont peu à peu été abandonnées au profit de la fauche et du pâturage.
 - Une régression des espaces agricoles par avancée de la forêt (sur les secteurs difficilement exploitables (pente, accès, éloignement...)) et épaississement des structures arborées. Un enrichissement des versants escarpés autrefois laissées aux troupeaux de moutons et chèvres en liberté.
 - Vallée profondément marquée par l'aménagement des 2 retenues hydroélectriques du Verney et de Grandmaison, dont les efforts d'intégration paysagère sont perceptibles (pentes enherbées, parement pierres), et les installations électriques qui leur sont liées (lignes, pylônes).
 - Fond de vallée quasi-entièrement occupé soit par le barrage soit par espace bâti.
 - Reste les villages sur les pentes, dont l'urbanisation des dernières années a parfois altéré la silhouette lorsqu'elle est encore perceptible.

Autour d'Allemond :

- Aménagement du barrage : profonde modification du paysage
- Une forte fermeture du paysage par avancée de la forêt (effacement de l'ensemble des motifs paysagers agraires)
- Un développement/étalement du bâti en fond de vallée sur terrain plat et sur le coteau le long des routes
 > Un paysage aujourd'hui très fermé où seuls quelques groupements (comme Oz ou Sardonne) restent lisibles dans le paysage par les espaces ouverts en herbe qui les cernent.



Barrage de Grandmaison

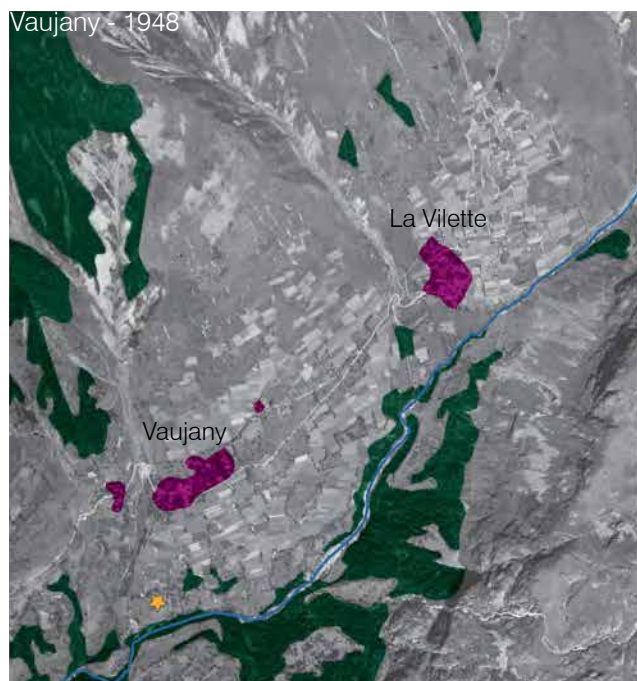


Barrage du Verney

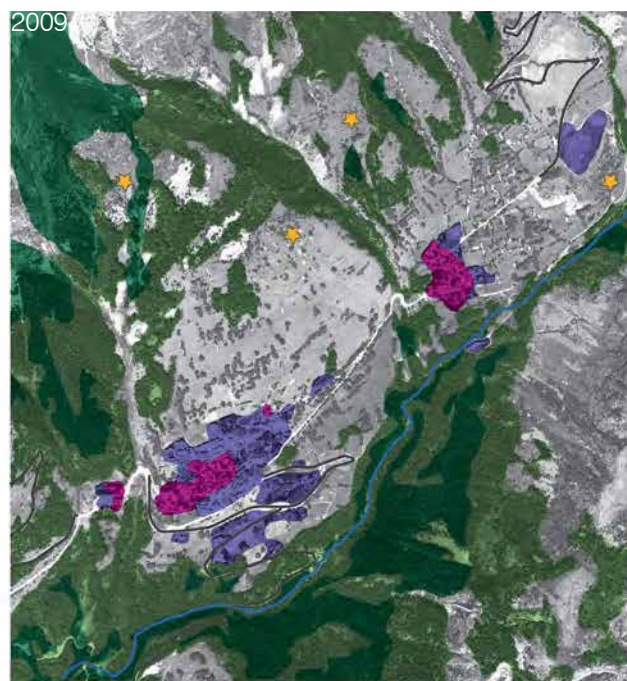


Allemond

Source : photos DREAL (7 familles de paysages)



Fond IGN 1948



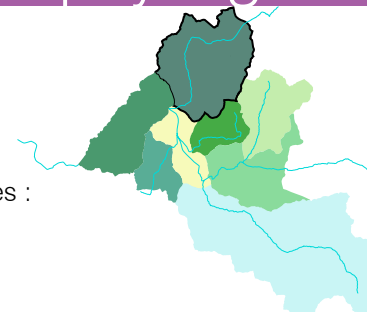
Fond IGN Orthophoto 2009

Vallée de l'Eau d'Olle

• Tendances évolutives :

Sur le coteau de Vaujany :

- Dans les années 1950, les quelques frênes bordant les clapiers ou murets étaient encore taillés (bois de chauffage et feuillage pour les bêtes). Aujourd'hui, certains de ces motifs paysagers (terrasses, clapiers) s'effacent.
- Une composante agricole qui reste bien présente et participe à la qualité et l'identité des paysages.
- Un développement important du village et des infrastructures (routes, stationnement, espaces de loisirs) en lien avec la station de ski et l'accès au col du sabot.
- Le hameau de la Villette (reconstruit après les bombardements de 1944) reste préservé.



- Bois en 1948
- Espace bâti en 1948
- Extension de la forêt depuis 1948
- Extension de l'espace bâti depuis 1948
- Nouvelle voie depuis 1948
- Secteur en cours d'enrichissement ?

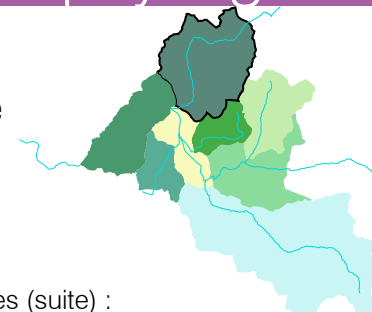


Vaujany, le village et ses extensions résidentielles et «touristiques»



Vaujany : la Condamine (à gauche) et le Perrier (à droite) restent bien identifiables, dilution de la silhouette du hameau de Pourchery (au centre)

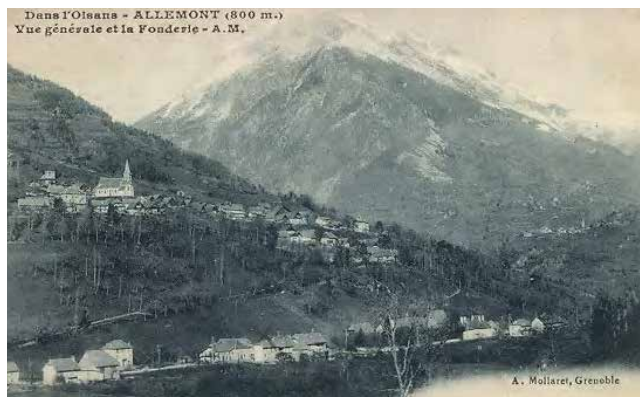
Vallée de l'Eau d'Olle



Le Rivier d'Allemond



Allemond



Carte postale ancienne - Début 20e s. (Source : net)



Vues actuelles

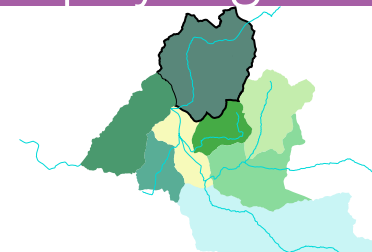
- Tendances évolutives (suite) :
Très forte fermeture du paysage, déprise agricole et avancée de la forêt autour du Rivier d'Allemond et d'Allemond (versant ouest de l'Eau d'Olle)
Les groupements bâtis (villages et hameaux) sont enserrés dans la végétation.

Encore quelques ouvertures autour de Vaujany et la Vilette dans la vallée du Flumet, puis autour de Oz et Sardonne .



Une silhouette bâtie altérée par :

- le développement des constructions : éparpillement et mitage du paysage, rupture en termes de formes urbaines, qui brouillent les perceptions
- le développement des bois qui noie et masque les vues vers la structure bâtie.



Vallée de l'Eau d'Olle



La Traverse, le Clot, hameaux d'Allemont

De nombreux hameaux totalement enserrés dans les bois



Des silhouettes bâties de moins en moins perceptibles (développement de la végétation le long des routes)



Des silhouettes bâties altérées par des extensions bâties en rupture avec les formes traditionnelles groupées / mitage

• Enjeux paysagers :

- Maîtriser la fermeture des paysages par avancée de la forêt, maintenir des espaces agricoles ouverts notamment autour des groupements bâtis (perception et identification visuelle des groupements dans le paysage : lisibilité) et en certains points le long des axes de communication (ouverture visuelle, appréhension globale et compréhension du paysage, panoramas de qualité)

- Réouvrir certains espaces stratégiques en lien avec les villages et hameaux ? Quel devenir pour les hameaux éloignés et enserrés dans les bois ?

- Préserver la qualité paysagère des alpages, grands espaces ouverts, image de naturalité... (paysages agricoles remarquables et emblématiques) et leur continuité avec les espaces agricoles de versant

- Préserver les motifs paysagers agricoles (clapiers, murets de pierres, ados, structures arborées, arbres isolés et haies) notamment dans la vallée du Flumet, et les formes bâties traditionnelles, témoins de l'histoire rurale du territoire et participant à la qualité des paysages emblématiques de l'Oisans (ambiances, perceptions, ressenti...)

- Maîtriser le mitage du paysage par le développement bâti, maintenir les perceptions et qualités des silhouettes (formes urbaines, confortement, fronts bâtis...)



Des formes urbaines et architecturales traditionnelles en lien avec le contexte paysager (implantées dans la pente, jardins potagers en transition), des motifs paysagers agricoles





Des routes en balcon qui s'insèrent dans la pente (échelle humaine, faible emprise, abords enherbés et faible présence d'éléments routiers standardisés) et offrent des vues remarquables lorsque les pentes sont encore exploitées.



Fort contraste avec les routes d'accès aux espaces de stations de ski, avec changement d'échelle, forte emprise routière, soutènement parfois conséquents...

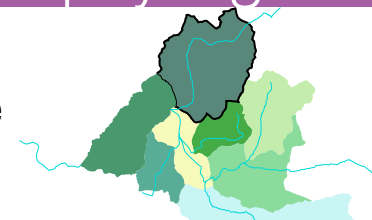


Des aménagements de pistes ou remontées mécaniques qui ne sont pas sans incidences visuelles (artificialisation, contraste de texture qui attire les regards) Développement bâti qui s'étire le long de la courbe de niveau, dessinant tantôt des formes groupées bien identifiables dans le paysage, tantôt plus diffuses et moins lisibles



En altitude, urbanisation, voirie, stationnements, terrassements... dessinent un paysage très artificialisé, parfois «dur» (grandes surfaces en enrobé, enrochements), en rupture d'image avec le paysage environnant et les formes urbaines traditionnelles.

Vallée de l'Eau d'Olle

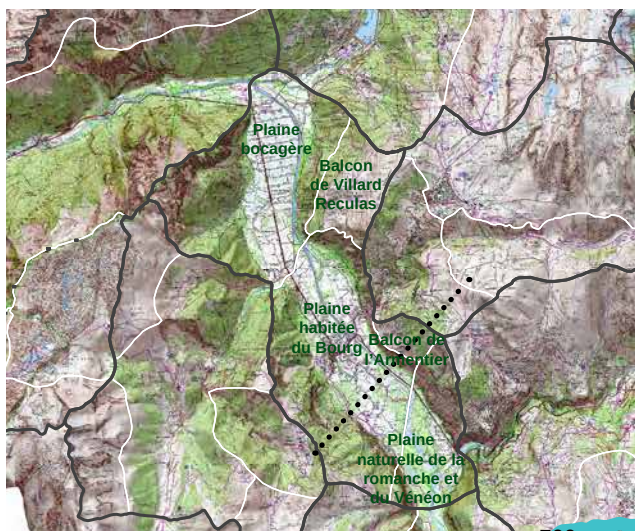


• Enjeux paysagers :

- Maîtriser les extensions urbaines des stations, fixer des limites à l'urbanisation, conforter les enveloppes existantes
- . Requalifier les espaces publics et aires de stationnement, limiter l'imperméabilisation des sols
- . Favoriser l'insertion paysagère des équipements, aménagements, constructions...
- . Limiter de l'artificialisation de la montagne, «cicatriser» les aménagements et terrassements (voirie, piste...) réalisés et projetés.

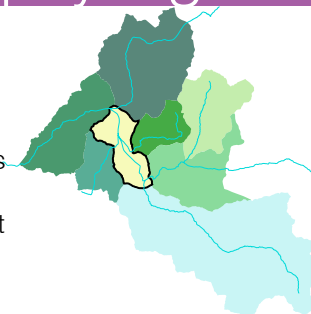


*IGN Orthophoplan 2009 - 1/15000 - Station d'Oz
Fort impact de la voirie et forte artificialisation de l'espace*



Vallée de Bourg d'Oisans

- Une longue plaine ouverte et séquencée (presque 10 km de long), encadrée par les massifs du Taillefer et des Grandes Rousses (cadre montagnard exceptionnel).
- Contraste fort entre la plaine plate, la verticalité des pentes rocheuses ou boisées et les balcons habités.
- Des paysages naturels prédominants : massifs montagneux qui composent un écrin imposant, l'eau et la végétation partout présentes de l'état sauvage à l'état domestiqué. La Romanche, endiguée sur un long linéaire, est peu perceptible.
- Un bâti traditionnel qui s'est développé sous de nombreuses formes : le bourg compact (implanté sur un cône de déjection), les hameaux, les bâtisses isolées, les fermes qui jalonnent l'ancienne route royale dans la plaine des Sables.
- Une plaine agricole «polder de montagne» remarquable par sa structure orthogonale (le réseau de haies souligne les canaux et fossés de drainage, bocage très structuré au nord, adapté au relief et plus sinueux au sud).



Bourg-d'Oisans

Barrage du Clapier

800 m

Coupe longitudinale de la Romanche dans la vallée de Bourg d'Oisans

Ecrins

Grandes Rousses

Coupe transversale



Plaine agricole «polder de montagne»



La plaine des Sables et le développement du bâti le long de l'axe historique



Source : PLU Bourg d'Oisans

Plaine habitée



Plaine naturelle de la romanche et du Vénéon

Source : PLU Bourg d'Oisans

Vallée de Bourg d'Oisans

- Une plaine habitée : la commune accueille 1/3 de la population de l'Oisans, répartie dans le bourg, des hameaux et de l'habitat dispersé, notamment égrénés le long de la RD 1091. Des villages perchés sont en lien visuel avec la plaine.
- Les balcons des Grandes Rousses dominant la vallée avec routes vertigineuses (vues exceptionnelles sur la vallée) : balcons de Villard Reculas (ambiance agricole de montagne, village enserré dans les prairies) et balcon de l'Armentier.



Villard-Reculas



Plaine habitée



Plaine naturelle de la romanche et du Vénéon

Vallée de Bourg d'Oisans

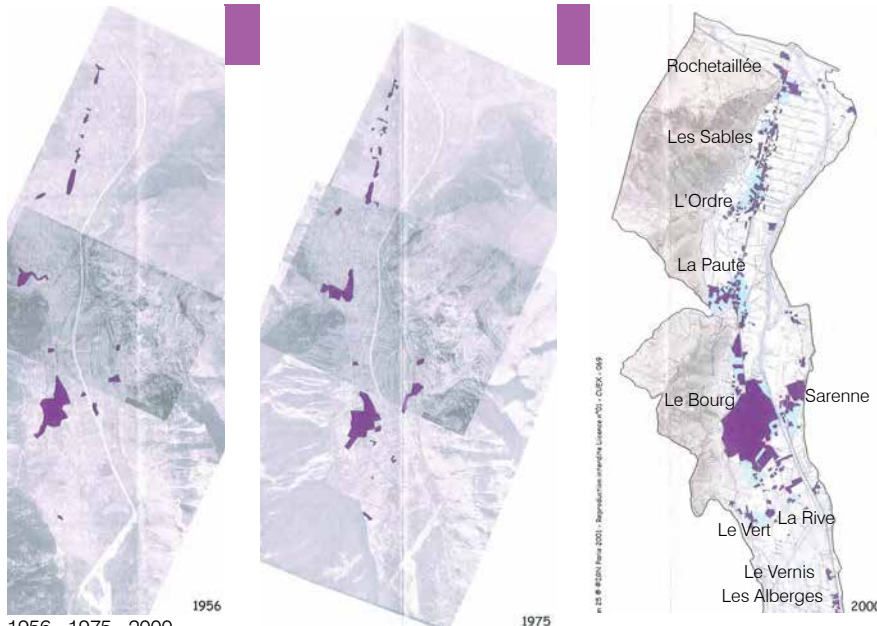
- Tendances évolutives :
 - Une fragilisation de l'espace agricole de la plaine du fait du développement résidentiel (mitage et étalement bâtis) : extensions récentes du bourg et des hameaux.
 - Une fermeture du paysage sur les balcons (avancée de la forêt) et dans la plaine (épaississement des haies et des boisements, avancée de la forêt en piémont), perte de vues.
 - Une banalisation du bourg et des hameaux par une urbanisation récente déconnectée de l'urbanisation traditionnelle, tant en terme d'implantation sur les parcelles, de compacité des ensembles bâtis, de connections par les chemins et rues les impasses sont privilégiées), que de volumétrie du bâti.
 - La zone d'activités a banalisé et dégradé l'entrée nord du Bourg d'Oisans.
 - La déviation du bourg a fortement modifié la perception de celui-ci.



Descente de la lisière forestière



Sources : PLU Bourg d'Oisans



1956 - 1975 - 2000

Source : Diagnostic territorial de la chambre d'agriculture 2003. Extrait d'une étude CEMAGREFF.

Une urbanisation qui s'est développée essentiellement autour du bourg, mais également autour des hameaux existants, le long de l'ancienne route nationale, autour de quelques maisons (les Albergues, le Vernis). Le hameau de la Rive a été créé ex-nihilo.



1956



2010

- Les haies se sont fortement épaissies et multipliées par manque d'entretien
 - Les boisements se sont développés en pied de coteau, le long de la rivière et des parcelles se sont fermées
 - La plaine est envahie (étalement du bourg) et mitée par l'habitat.
- > Fragilisation de l'espace agricole, perte des vues et enfermement de l'espace qui contraint le cadre de vie (habitants, tourisme) et qui renforce la sensation de «couloir»

Sources : PLU Bourg d'Oisans



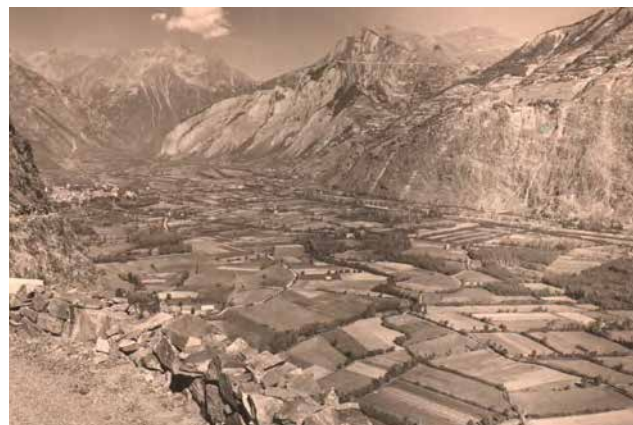
Vallée de Bourg d'Oisans

- Tendances évolutives :
Sur certains secteurs il semble que certaines haies ont disparu et que certaines parcelles se sont agrandies : la trame bocagère orthogonale et régulière est affaiblie et moins lisible



Villard Reculas

- Ouverture du paysage relativement préservée, modification des pratiques culturelles (disparition cultures au profit des prairies)
- Développement du village vers l'amont en lien avec la station de l'Alpe d'Huez : forme urbaine en rupture avec la structure bâtie ancienne du village



Source : PLU Bourg d'Oisans

Bourg d'Oisans

- Fermeture de la plaine par les boisements
- Développement du bourg sous forme de lotissement essentiellement > étalement, consommation d'espace
- Mitage de la plaine par l'habitat > fragilisation de l'espace agricole
- Fermeture des coteaux sur les reliefs
- > Perte de lisibilité du paysage de la plaine



Cartes postales anciennes - Début 20e s. (Source : ne)



Groupe ancien



Extension résidentielle et touristique

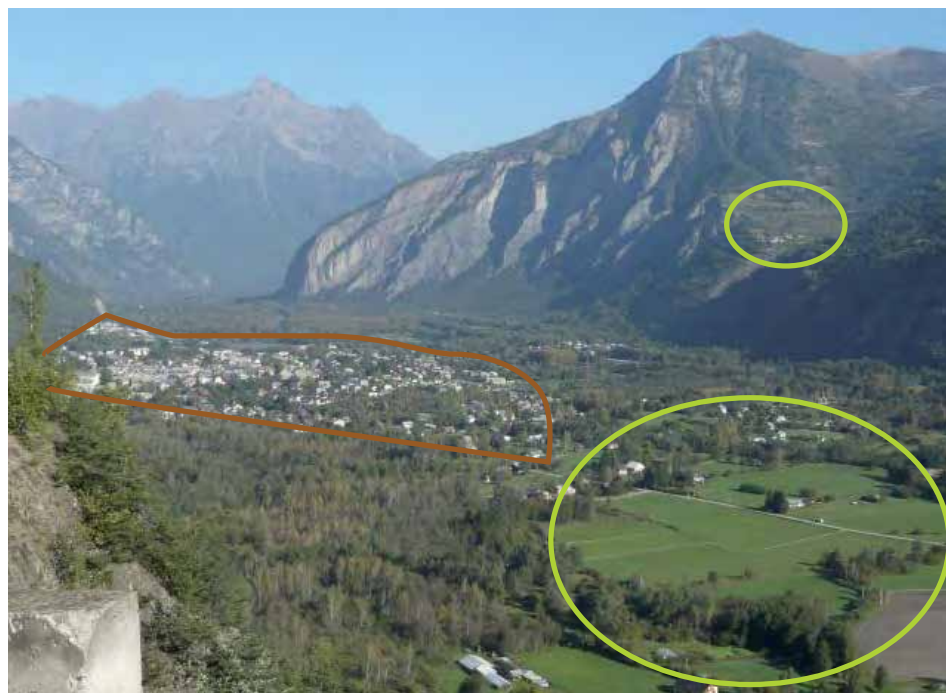


Vues actuelles



Impact paysager de la zone d'activité de Bourg d'Oisans

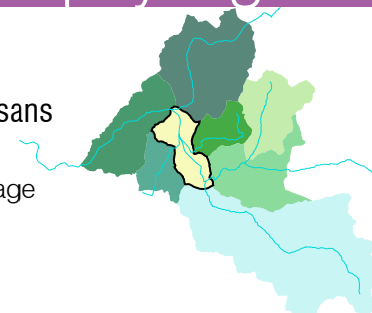
L'urbanisation s'étale en direction de la plaine. Des espaces agricoles mités deviennent relictuels et tendent à s'enfricher.



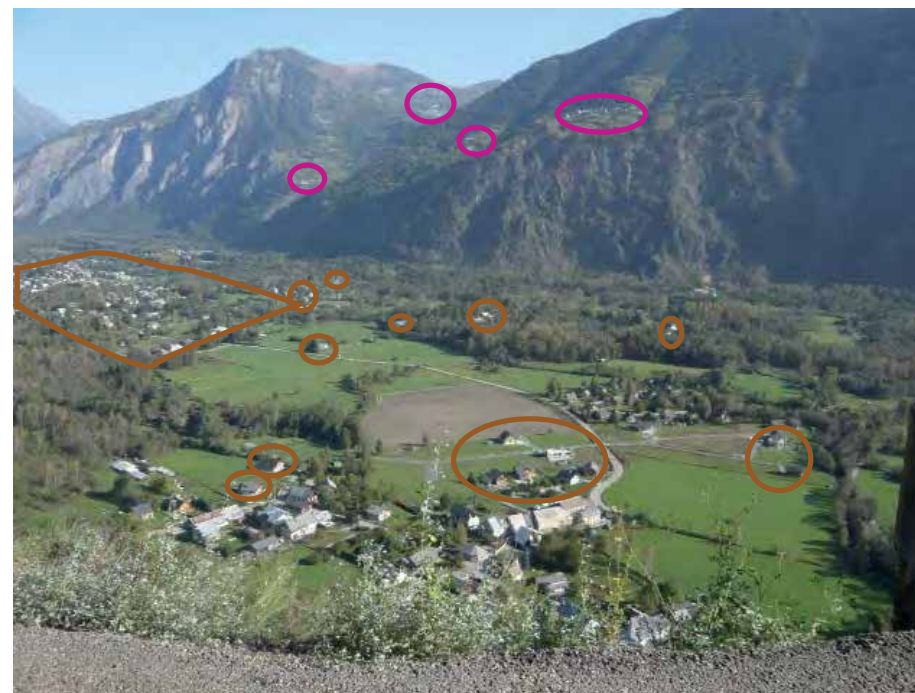
Sources : PLU Bourg d'Oisans
SCoT de l'Oisans / Diagnostic urbain et paysager

Vallée de Bourg d'Oisans

- Évolutions du paysage



Les villages perchés sont des points d'appel visuels qui marquent l'emprise humaine sur ce territoire de montagne depuis la plaine (cercles roses). Le mitage bâti (cercles marron) affaiblit le potentiel de la plaine agricole.

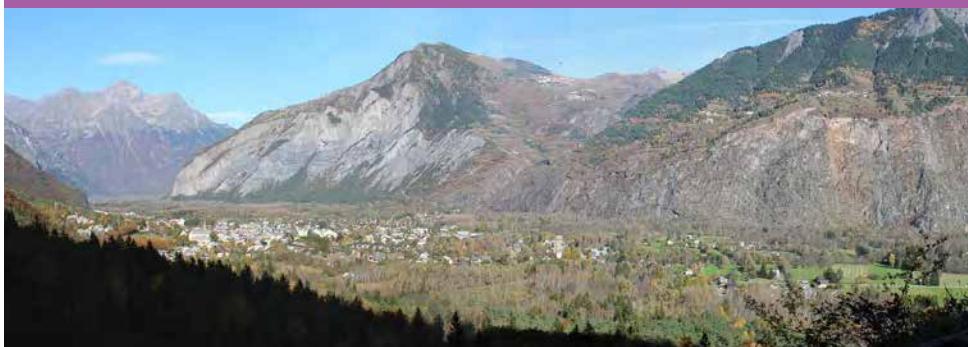


Vallée de Bourg d'Oisans

- Enjeux paysagers :

- Sur les pentes et balcons, maîtriser la fermeture des paysages par avancée de la forêt, maintenir des espaces agricoles ouverts de fort intérêt paysager autour aux abords des hameaux et villages (cadre de vie, identification visuelle des groupements dans le paysage, lisibilité) et le long des «routes balcon» (ouverture visuelle, appréhension globale et compréhension du paysage, panoramas exceptionnels sur la plaine)
- Maîtriser les lisières forestières et limiter l'avancée de la forêt en piémont (lisibilité du bourg dans le paysage).

- Réouvrir certains espaces stratégiques en lien avec les villages et hameaux ? Quel devenir pour les hameaux éloignés et enserrés dans les bois ?
- Maintenir le paysage remarquable et emblématique du bocage agricole de la plaine : préservation de la vocation agricole, préservation et entretien des canaux et fossés à l'origine de la trame bocagère, préservation (voire plantation pour restructurer certains secteurs) et entretien des haies (pour éviter leur épaississement et la fermeture des parcelles, améliorer sa lisibilité).





Bourg d'Oisans : une forte impression de fermeture par le bâti, par la végétation / des perceptions visuelles brouillées

Une entrée historique aujourd'hui encombrée : publicité, végétation et aménagements ne mettent pas en valeur le site voire cachent le clocher.



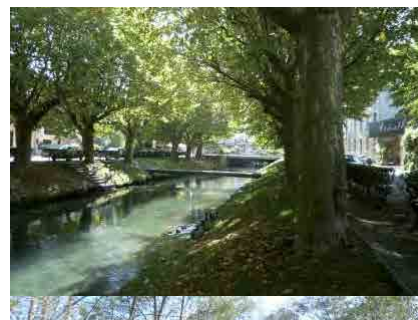
Extension urbaine en rupture avec la forme du hameau traditionnel : consommation d'espaces, perte de continuité agricole



Des espaces publics routiers, même quand ils marquent de petits lieux comme l'école



A droite : en plein centre-bourg des espaces publics encombrés, qui ne donne pas à voir les rues internes, et encore trop dédiés à la voiture dans le vocabulaire utilisé.



A gauche : la rivière est un potentiel unique en terme de déplacements doux, de continuité piétonne, de nature, de tourisme. Ses abords sont même utilisés de manière informelle à travers les quartiers.

Vallée de Bourg d'Oisans

• Enjeux paysagers :

- Stopper le mitage de la plaine par le développement du bâti. Stopper l'étalement du bourg.

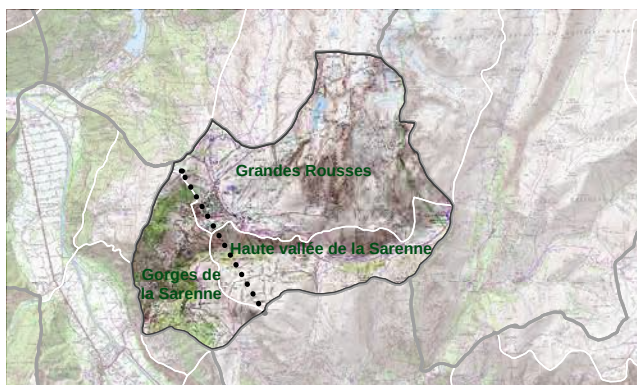
- Affirmer et respecter les structures bâties traditionnelles (bâti patrimonial, organisation et compacité) : maintenir le caractère groupé des hameaux de la plaine et groupements des balcons, cernés d'espaces agricoles qui les mettent en valeur, rechercher des formes compactes lisibles dans le paysage et marquer des limites claires à l'urbanisation

- Requalifier l'axe de la RD, stopper l'urbanisation linéaire, marquer l'entrée nord, mettre en scène les vues (découverte du bocage, perception du grand paysage, lecture des groupements bâtis, vues vers la rivière...) : espaces publics le long de la RD et dans la traversée du bourg, abords de la zones d'activités (désencombrement visuel, mise en valeur des points d'appel du regard, aménagement qualitatif)

- Valoriser le centre-bourg : désencombrer les espaces publics, les hiérarchiser, utiliser la Rive comme fil d'Ariane du bourg aux quartiers périphériques à l'espace agricole (continuité des parcours piétons), mettre en place une stratégie d'aménagement des espaces publics avec un vocabulaire à définir et des acquisitions foncières à réaliser.

- Valoriser la présence de l'eau (la Romanche, la Rive, le Vénéon, les canaux, les zones humides) dans le paysage : préserver et renforcer la perception de l'eau (accès visuel et physique), maintenir les ripisylves, s'appuyer sur les rivières et canaux pour développer les continuités douces et liens à travers et entre les différents espaces bâtis, entre les espaces bâtis et la plaine, à travers la plaine...

Sources : PLU Bourg d'Oisans



Vallée de la Sarenne

- Gorge et vallée encaissées dans le massif des Grandes Rousses (versants très raides, escarpés et rocheux). Espaces en balcons sur la Sarenne encaissée (Huez).
- Étagement lisible : gorges naturelles ; groupements bâtis implantés en balcon sur replats et pentes douces en co-visibilité de part et d'autre des gorges, parfois encore cernés de prairies ; alpages et station de ski en altitude.
- Célèbre route en lacet qui rejoint la plaine de Bourg d'Oisans à Huez. Fortes relations visuelles avec la plaine, vues remarquables.
- Développement du grand domaine de l'Alpe d'Huez sur le massif des Grandes Rousses.



Coupe transversale



Cartes postales anciennes - Début 20e s.



- Evolutions du paysage

Forte fermeture du paysage sur les pentes autour d'Huez, abandon des cultures vivrières et prairies : perte de l'écrin paysager de mise en valeur du village.

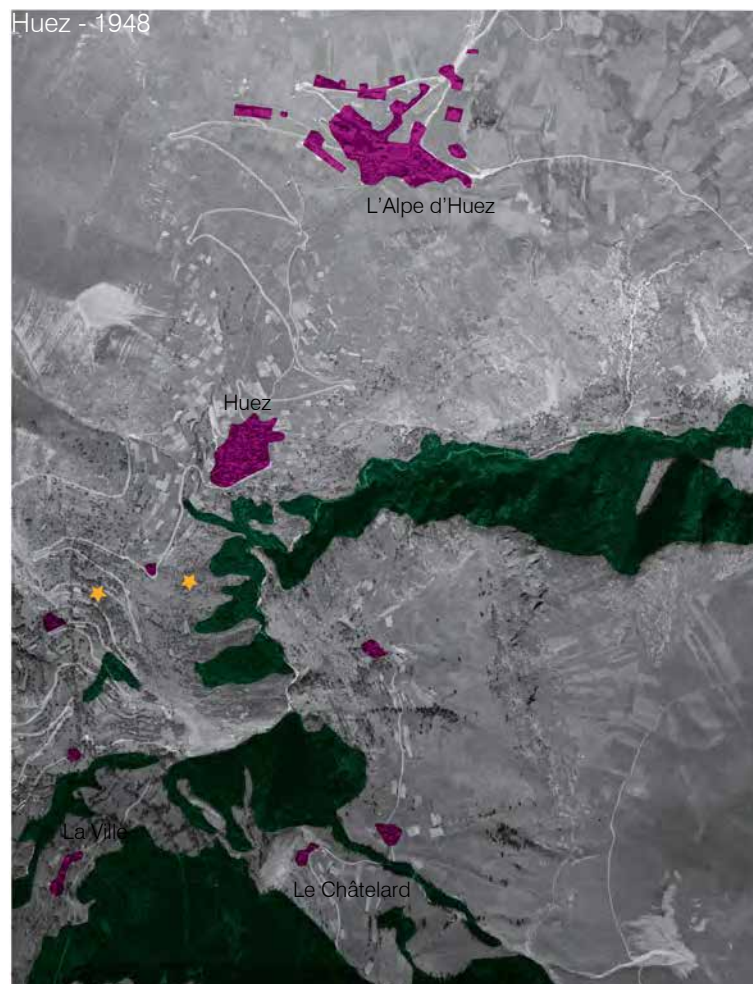
Plantations pour prévenir les risques naturels sur les pentes fortes des Grandes Rousses en altitude



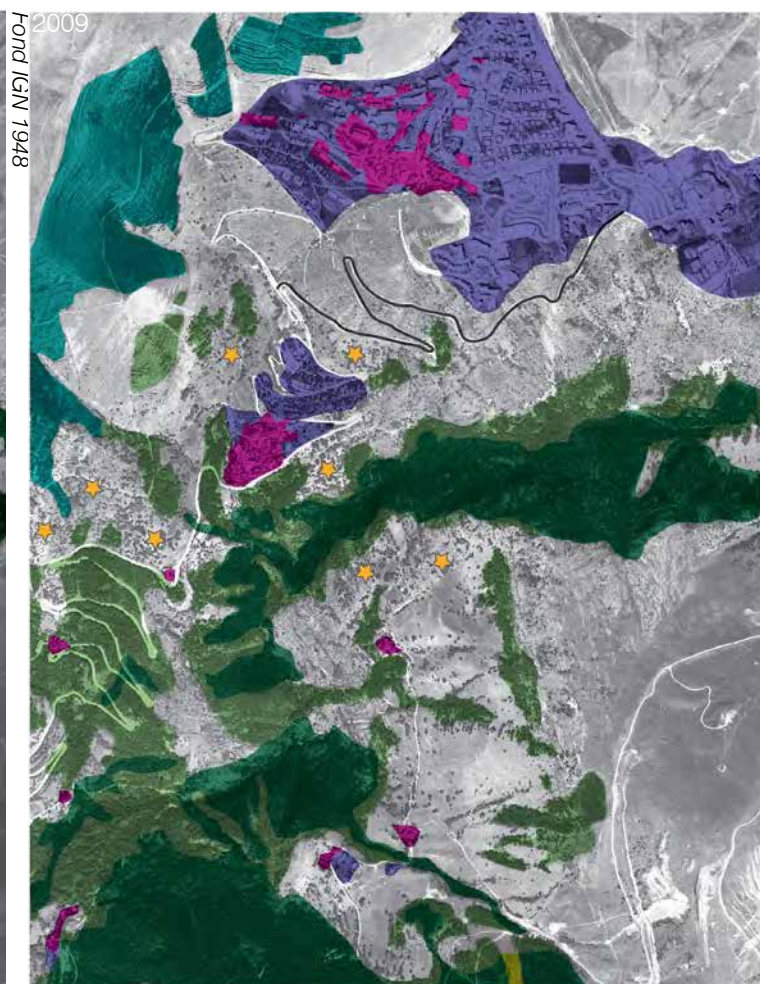
Vues actuelles



Huez - 1948



2009



Fond IGN Orthophoto 2009

Vallée de la Sarenne

- Tendances évolutives :
De l'alpage à la station de ski, la transformation du paysage d'altitude a été totale. En 1948 déjà apparaissaient des constructions implantées sans lien avec l'existant (contraste de gabarits, de formes bâties...) produisant un réel mitage. Depuis 1948, la station n'a cessé d'augmenter (hébergements collectifs de différentes générations, chalets privés, nouvelles voiries...) : fort développement, forte consommation foncière et artificialisation.

Au village d'huez, le bâti s'est développé au Nord vers la station. Tout autour, la déprise agricole a amené à une forte fermeture du paysage, encore en cours (secteurs d'enfrichement).

En altitudes, des plantations de forêts de protection couvrent les pentes pour lutter contre l'érosion et les risques naturels.

Bois en 1948 Espace bâti en 1948 Extension de la forêt depuis 1948 Plantations d'altitude / risques naturels
Secteur en cours d'enfrichement ? Extension de l'espace bâti depuis 1948 Nouvelle voie depuis 1948

1. Le Vieil Alpe : groupement historique, architecture traditionnelle étagées dans la pente



Typologie de chalets d'alpage dans la pente - R+1

4. Années 1980-90 - Quartier d'Eclosé : situé à l'entrée est de la station, résidences de tourisme de grande taille, déconnectées du reste de la station, vastes stationnements.



2. Années 1960 - Quartier du Coulet : bâtis (habitat individuel, petits résidentiels et grands collectifs) implantés parallèlement à la pente en direction du sud, sans véritable structure urbaine



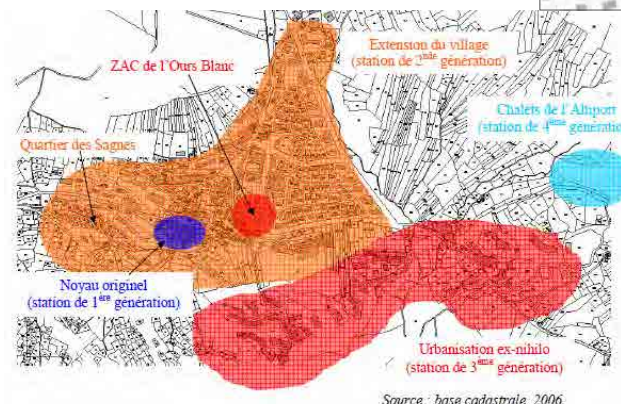
Vallée de la Sarenne

- Histoire du développement de l'Alpe d'Huez

Source : PLU D'Huez - 2012



3. Années 1970 - Quartier du Rif Nel : situé en frange du quartier du Coulet, habitat collectif

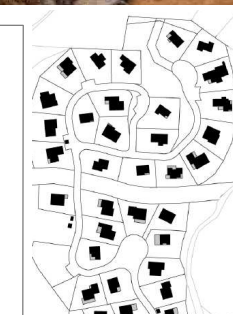


Source : base cadastrale, 2006

6. Années 2000 - Quartier des Chalets de l'Altiport : situé au nord-est de la station, habitat individuel de type chalet, absence d'espaces publics



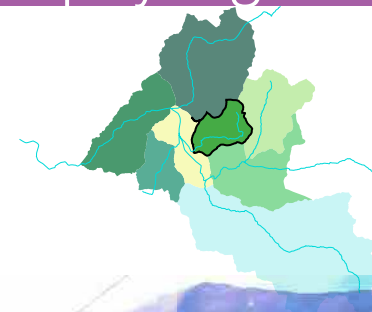
5. Années 1990 - Quartier des Bergers : situé à l'entrée est de la station, grand stationnement ceinturé par de grands bâtiments tournés vers le sud accueillant des résidences touristiques, des commerces, des hôtels...

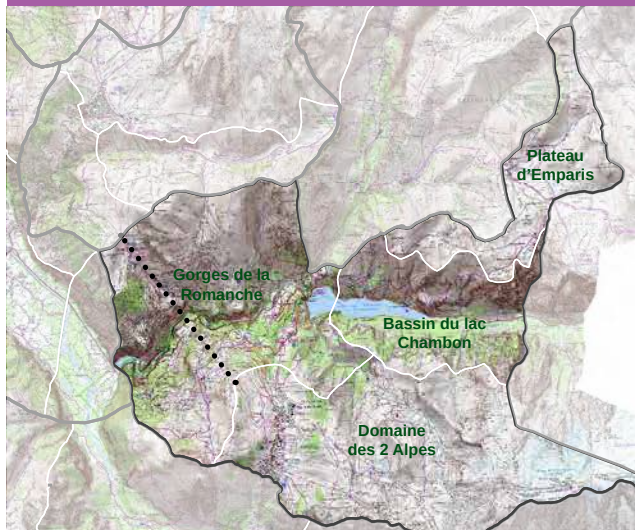


• Enjeux paysagers :

- Maîtriser les extensions urbaines en altitude, fixer des limites à l'urbanisation, conforter les enveloppes existantes
- Adapter les extensions aux formes urbaines traditionnelles, en fonction des contextes
- Requalifier les espaces publics et aires de stationnement, limiter l'imperméabilisation des sols et préférer des matériaux naturels et des sols perméables pour favoriser leur insertion paysagère
- Favoriser l'insertion paysagère des équipements, aménagements, constructions...
- Limiter de l'artificialisation de la montagne, «cicatriser» (végétaliser et adoucir) les aménagements et terrassements (voirie, piste...) pour minimiser les impacts visuels (par contraste de couleurs et de textures).
- Poursuivre l'ensemencement des pistes de ski et travaux de terrassements ainsi que le démantèlement des équipements obsolètes ou remplacés
- Atténuer les impacts paysagers des plantations RTM (adoucir les lisières, diversifier les essences ?)

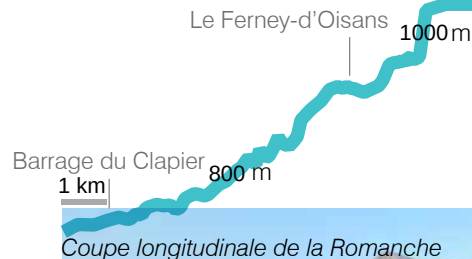
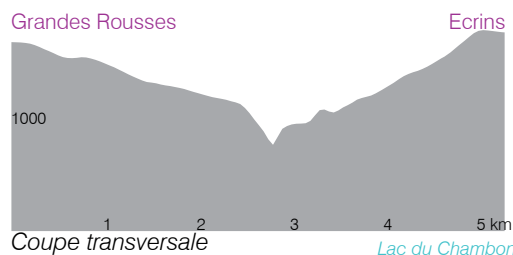
Vallée de la Sarenne





Haute vallée de la Romanche

- Vallée très encaissée entre Grandes Rousses et Ecrins : gorges de l'Infernet (versants très raides, escarpé et rocheux), petit élargissement de la vallée au Freney, falaises et versants minéraux imposants du lac du Chambon.
- Plateau d'Emparis à l'Est, au relief doux (lignes arrondies de buttes et bosses) et nu de schiste gris et prairies rases, paysages naturels d'exception, grand ouvert sur le panorama des pics de haute montagne environnant. Nombreux chalets d'alpage abandonnés, d'autres accueillant les bergers à la belle saison et d'autres encore réhabilités par de nouveaux résidents.
- Prairies et motifs arborés (réseau de haies, anciennes terrasses agraires étagées sur le versant) autour des groupements principaux (Auris), lisibilité et qualité paysagère
- Nombreux groupements bâtis implantés en balcon sur replats et pentes douces : Mizoën placé en sentinelle sur son éperon, Mont-de-Lans et ses nombreux hameaux. Phénomènes de co-visibilités importants d'un versant à l'autre, d'un village à l'autre.
- Développement du grand domaine de l'Alpe d'Huez sur le massif des Grandes Rousses (Auris) et du domaine des 2Alpes sur le massif des Ecrins (Mont-de-Lans).
- Barrage du lac du Chambon



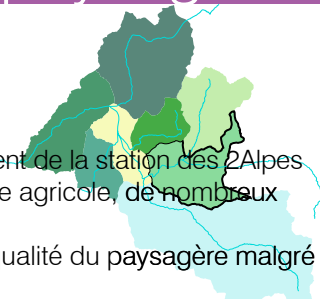
Mont de Lans - Venosc - 1948



Fond IGN 1948

Haute vallée de la Romanche

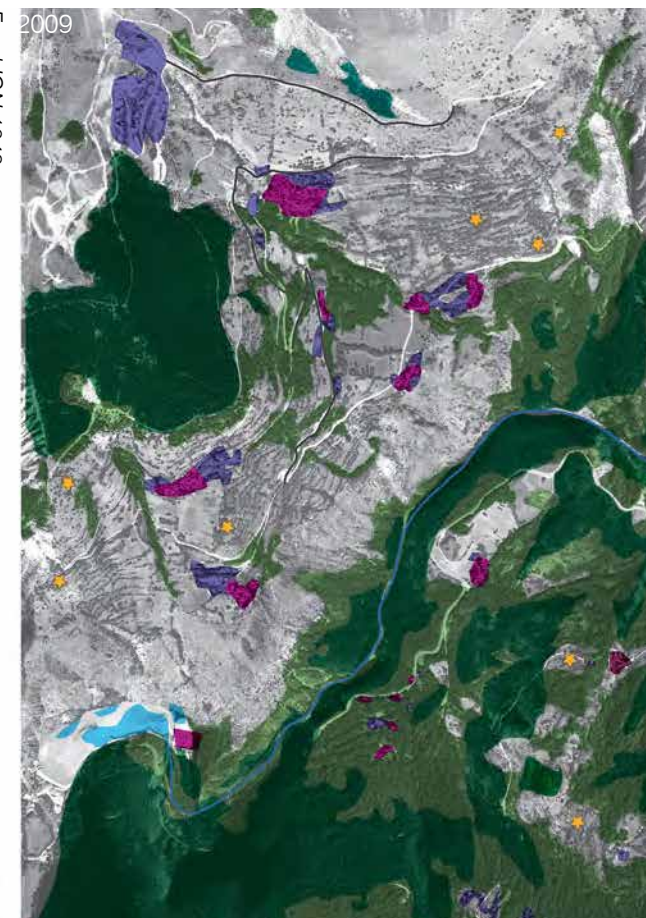
- Tendances évolutives
- Modification totale et profonde de l'alpage de Mont-de-Lans/Venosc par développement de la station des 2 Alpes
- Forte fermeture du paysage en rive gauche de la Romanche (ubac) suite à la déprise agricole, de nombreux hameaux enserrés dans la végétation, développement bâti mesuré voire faible.
- Sur l'adret, les structures agraires anciennes sont encore lisibles et participent à la qualité du paysage malgré un enrichissement progressif et un fort épaississement des haies et ripisylves.
- Développement bâti relativement important des groupements bâtis anciens (village et hameaux) et création de la station d'Auris en altitude.



Auris - 1948



Fond IGN 1948



Fond IGN Orthophoto 2009

2009

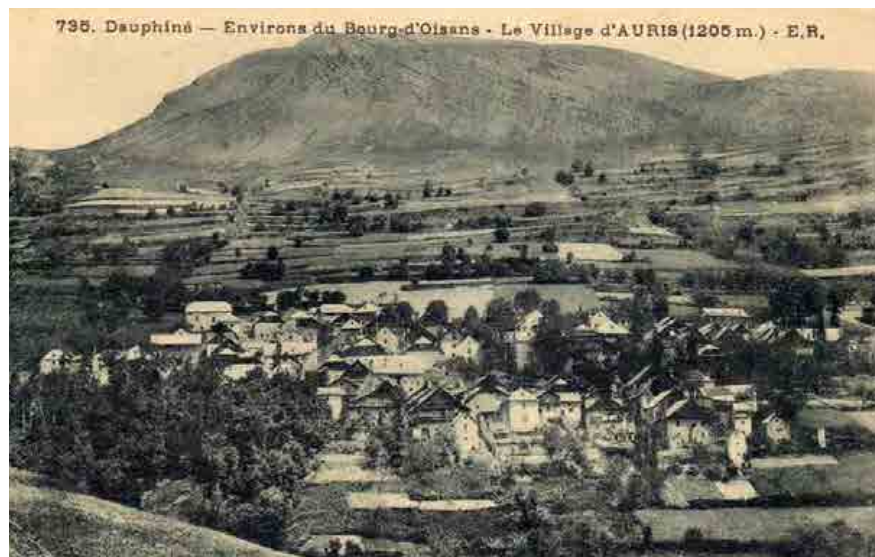
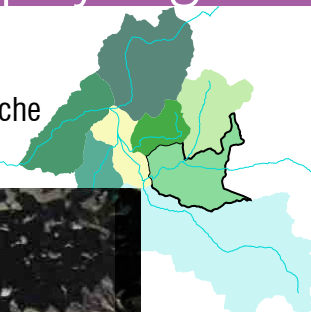


Fond IGN Orthophoto 2009

- | | | | |
|--|---------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Bois en 1948 | Espace bâti en 1948 | Extension de la forêt depuis 1948 | Secteur en cours d'enrichissement ? |
| Extension de l'espace bâti depuis 1948 | Nouvelle voie depuis 1948 | | |

Haute vallée de la Romanche

- Evolutions du paysage



Auris



Plantations et avancée de la forêt sur les pentes
 Disparition des cultures au profit des prairies ou abandon
 Fort épaississement des structures arborées (haies, bosquets)
 > paysage en cours de fermeture ?
 > perte de lisibilité et de qualité paysagères, effacement du patrimoine agricole

SCoT de l'Oisans / Diagnostic urbain et paysager



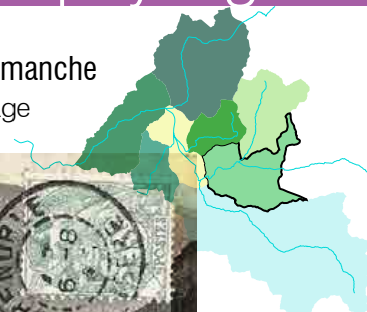
Mizoën



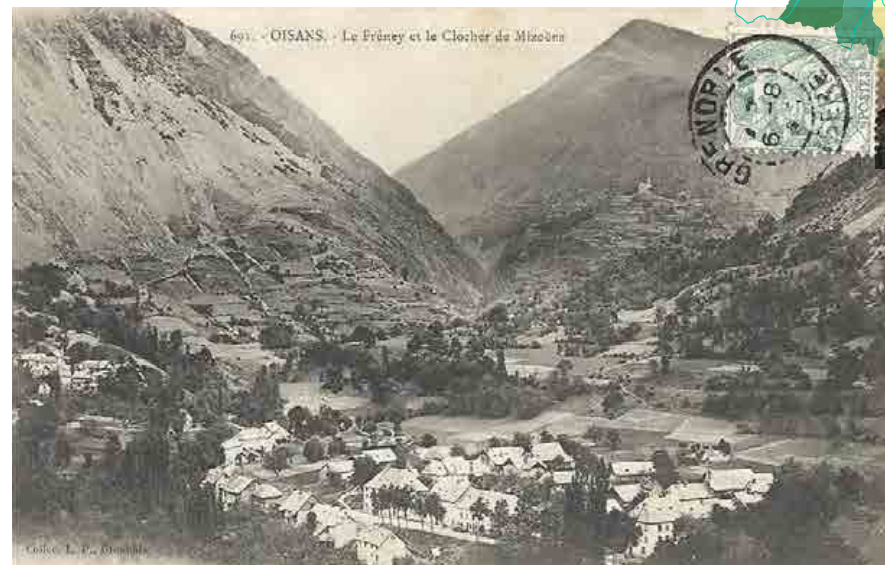
Fort épaississement des structures arborées (haies, bosquets) > altération des vues

Haute vallée de la Romanche

- Evolutions du paysage



Mont de Lans



Le Freney



*Forte régression des espaces agricoles autour des noyaux bâtis / Forte avancée de la forêt sur les pentes et en fond de vallée
> perte de lisibilité et de qualité paysagères.*

Haute vallée de la Romanche

• Enjeux paysagers :

- Maîtriser la fermeture des paysages par avancée de la forêt, maintenir des espaces agricoles ouverts notamment autour des groupements bâtis (perception et identification visuelle des groupements dans le paysage : lisibilité) et en certains points le long des axes de communication (ouverture visuelle, appréhension globale et compréhension du paysage, panoramas de qualité)

- Entretenir la trame arborée pour éviter l'épaississement des structures, la progression des bois et la fermeture du paysage

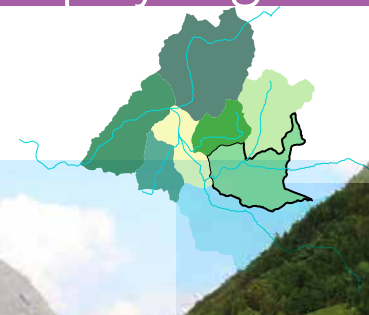
- Réouvrir certains espaces stratégiques en lien avec les villages et hameaux ? Quel devenir pour les hameaux éloignés et enserrés dans les bois (Mont-de-Lans) ?

- Préserver la qualité paysagère des alpages, grands espaces ouverts, image de naturalité... (paysages agricoles remarquables et emblématiques) et leur continuité avec les espaces agricoles de versant

- Préserver les motifs paysagers agricoles (clapiers, ados, structures arborées, vergers, arbres isolés et haies) (notamment en rive droite de la Romanche) et les formes bâties traditionnelles, témoins de l'histoire rurale du territoire et participant à la qualité des paysages emblématiques de l'Oisans (ambiances, perceptions, ressenti...)

- Maîtriser le mitage du paysage par le développement bâti, maintenir les perceptions et qualités des silhouettes (formes urbaines, confortement, fronts bâtis...)

- Maîtriser les extensions urbaines en altitude, fixer des limites à l'urbanisation, conforter les enveloppes existantes... cf. enjeux Alpe d'Huez (vallée de la Sarenne)



Cuculet - Mont-de-Lans



Mizoën



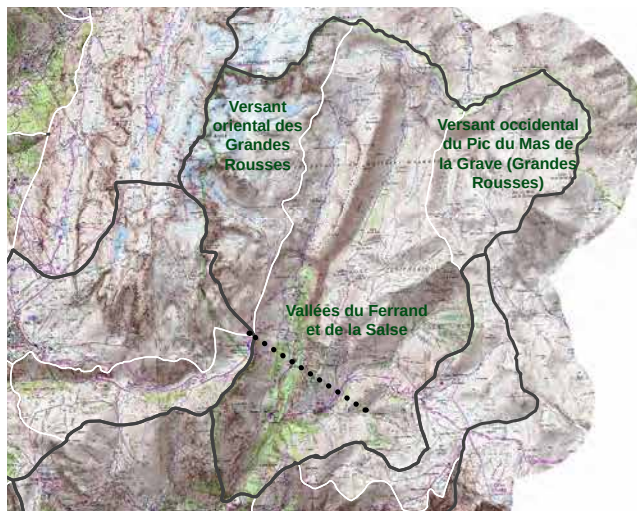
Auris



Auris



Auris



Clavans

Vallée du Ferrand

- Vallée étroite et très encaissée, au sein du massif des Grandes Rousses : dominée à l'Ouest par le Pic de l'Etendard (3464m) et à l'Est (2300-2500 m) par le plateau d'Emparis, cadre paysager exceptionnel.
- Vallée «la plus sauvage de l'Oisans», vastes prairies d'alpage : forte impression de naturalité
- Adret déboisé par les hommes « Oisans chauve ». Forêts claires de mélèzes en ubac.
- Villages pittoresques «en écaille de tortue», à forte valeur patrimoniale, implantés sur replats ou adrets, remarquablement regroupés autour de leur clocher (architecture traditionnelle de pierres, très préservée, toits de lauzes d'ardoises ou de tôle grise pour les plus récents). Villages isolés. Pentcs qui gardent les traces d'une exploitation agricole ancienne, les « ados » notamment autour de Besse, activités pastorales dans les alpages : caractère rural patrimonial affirmé.



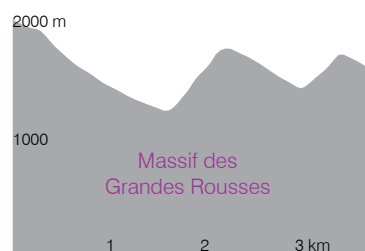
Photo noir et blanc – 1908 : importance des parcelles cultivées sur le versant Nord de la Salse



Aujourd'hui: parcelles cultivées dans l'environnement immédiat du village

Évolutions du paysage

L'étagement dans la pente par strates « village / terres cultivées / herbe fauchée / herbe pâturée » s'efface mais le paysage reste encore très ouvert



Coupe transversale



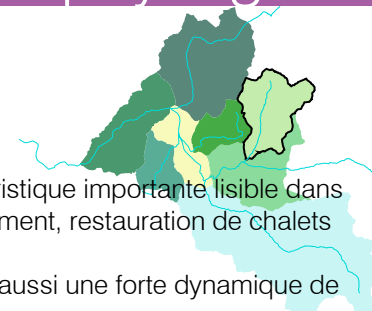
Vallée du Ferrand

- Tendances évolutives

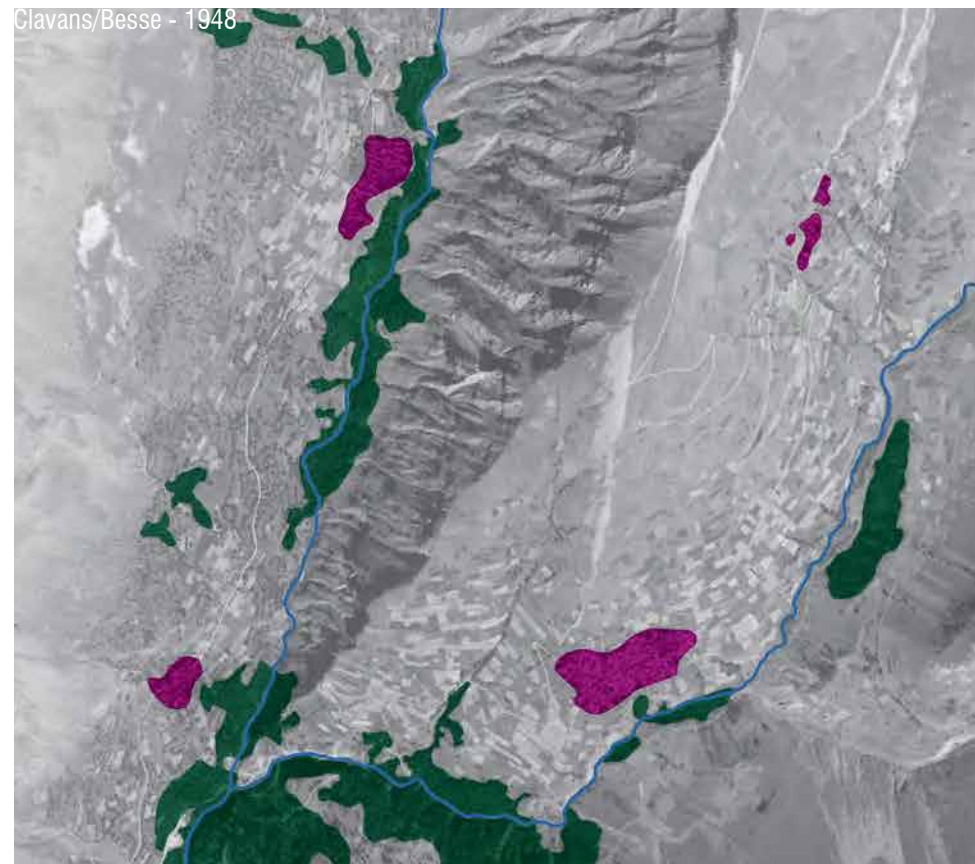
- Déprise agricole sur Clavans essentiellement, notamment des parcelles de subsistance, générant une forte fermeture du paysage.
- Le Plan Pastoral Territorial de l'Oisans a permis la réalisation de travaux de rechargement sur certaines pistes d'accès aux alpages, et de restauration ou création de chalets d'alpage notamment..

- Des villages très préservés dans leur forme originelle et patrimoniale : ils se sont très peu développés et très peu étendus.
- Des aménagements plus «urbains» récents et peu qualitatifs (un parking en enrobé) et créations de routes, en lien avec la fréquentation touristique.

- Une dynamique touristique importante lisible dans le paysage (stationnement, restauration de chalets d'alpage...).
- L'érosion constitue aussi une forte dynamique de transformation des paysages

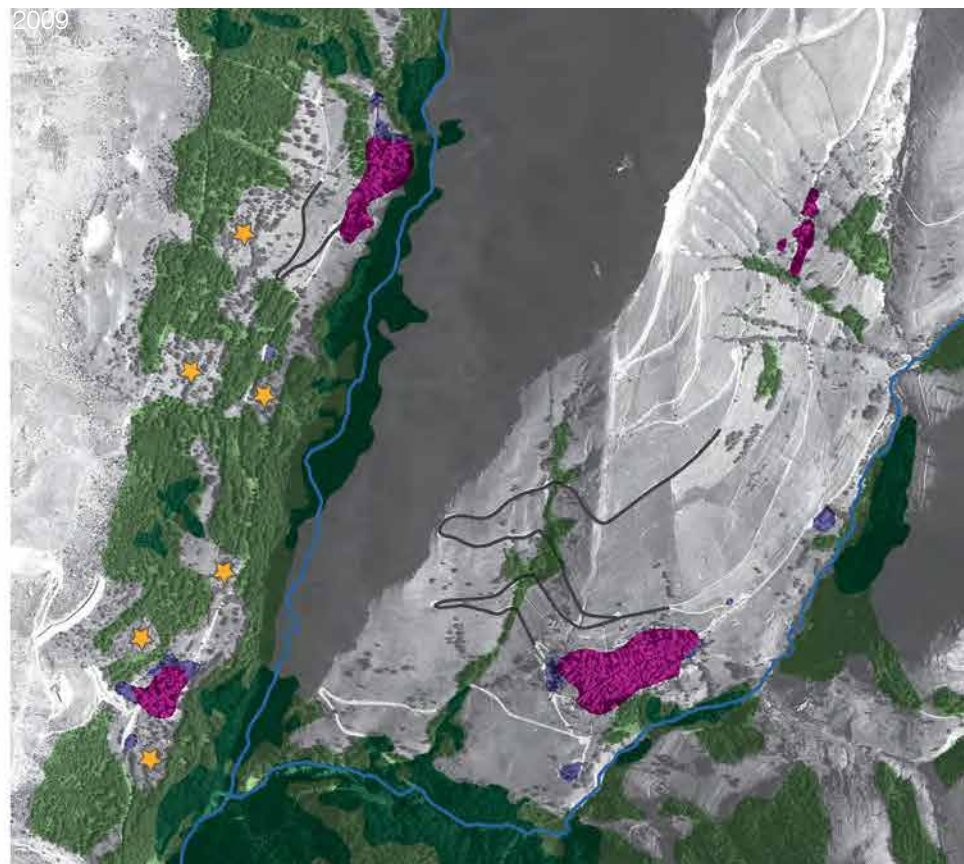


Clavans/Besse - 1948



Fond IGN 1948

2009



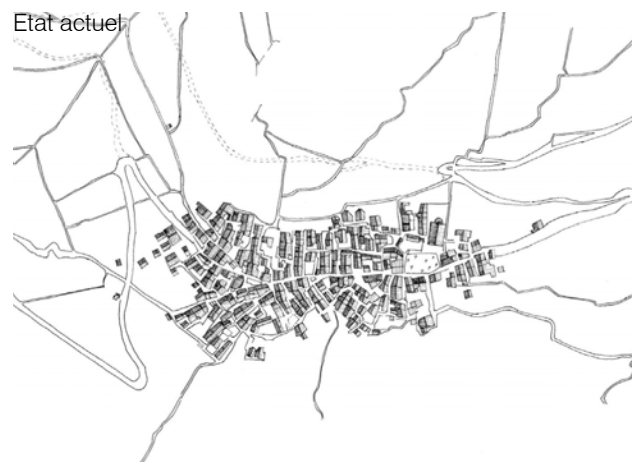
Fond IGN Orthophoto 2009



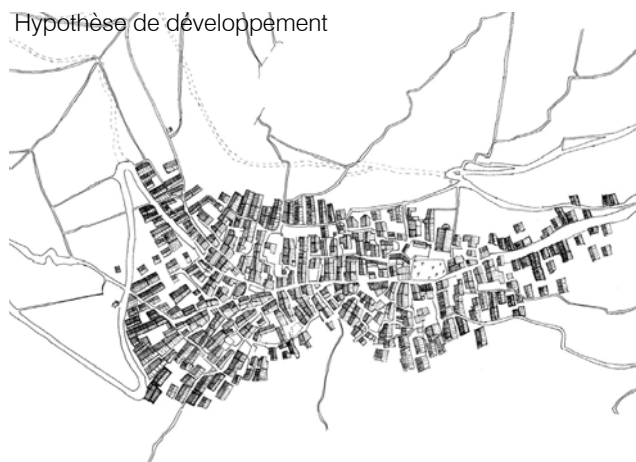
Stationnement à l'entrée de Besse



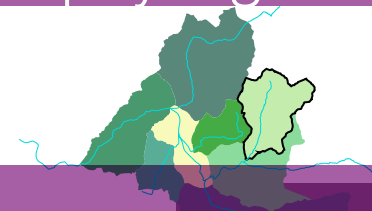
Secteur en cours de fermeture - Versant de Clavans
Source : photo DREAL (7 familles de paysages)



Hypothèse de développement du village de Besse respectueux de la forme traditionnelle
Source : AVAP de Besse



Vallée du Ferrand



• Enjeux paysagers :

- Maîtriser la fermeture du paysage par avancée de la forêt sur le versant de Clavans : maintenir des espaces agricoles ouverts de fort intérêt paysager autour des groupements bâtis (cadre de vie, identification visuelle dans le paysage, lisibilité) et le long de la «route balcon» (RD25 : ouverture visuelle, appréhension globale et compréhension du paysage, vues remarquables)

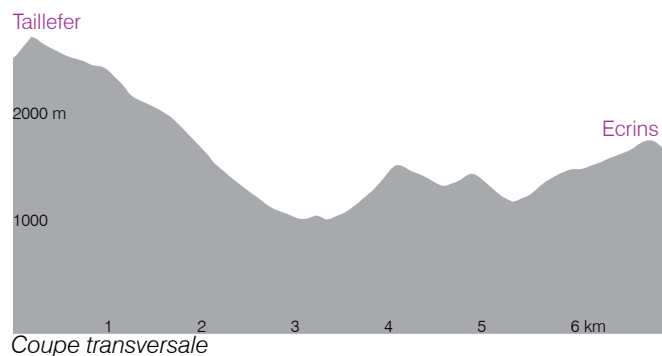
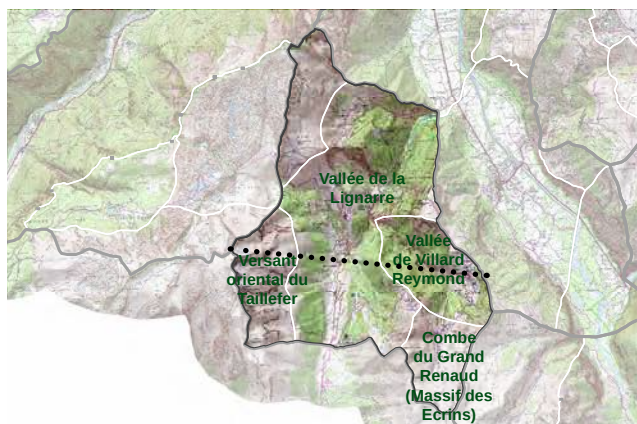
- Maintenir ces paysages exceptionnels et emblématiques de l'Oisans : préservation de l'ouverture agricole du paysage (alpages et versants) et des motifs paysagers associés (ados ou talus : chaque année la terre devait être remontée pour remodeler les talus afin d'adoucir la pente et de faciliter le travail de la terre en terrasses)

- Conserver l'architecture traditionnelle et accompagner la restauration du bâti (cf. AVAP de Besse) pour Clavans et les chalets d'alpage

- Respecter les structures bâties traditionnelles : maintenir le caractère groupé des hameaux cernés d'espaces agricoles qui les mettent en valeur, maîtriser les extensions urbaines, rechercher des formes urbaines respectueuses du contexte paysager et urbain, préserver les espaces de jardins en transition entre espaces bâtis et espaces agricoles

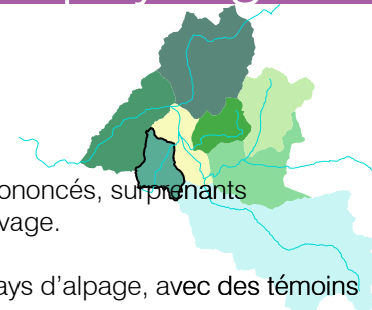
- Gérer la fréquentation touristique : réserver les pistes pastorales aux bergers, canaliser les flux des randonneurs, intégrer les aménagements nécessaires (ex. stationnement) au paysage

- Porter une attention particulière à tout aménagement de l'unité, particulièrement sensible



Vallée de la Lignarre

- Entre Taillefer (2857m) et Ecrins.
- Vallées entaillées dans les schistes : versants très accidenté, dénivelés très prononcés, surprenants plissements géologiques : ambiance austère, profonde et sombre, presque sauvage.
- Lignarre et cours d'eau profonds, peu perceptibles
- Pâtures d'altitude qui contrastent avec les boisements de versants naturels. Pays d'alpage, avec des témoins d'une culture agricole passée.
- Présence humaine limitée à 4 villages de montagne et de minuscules hameaux perchés sur les flancs.
- Station de moyenne montagne au col d'Ornon (1300-1900 m) : équipements de ski limité à quelques remontes et ses quelques auberges.

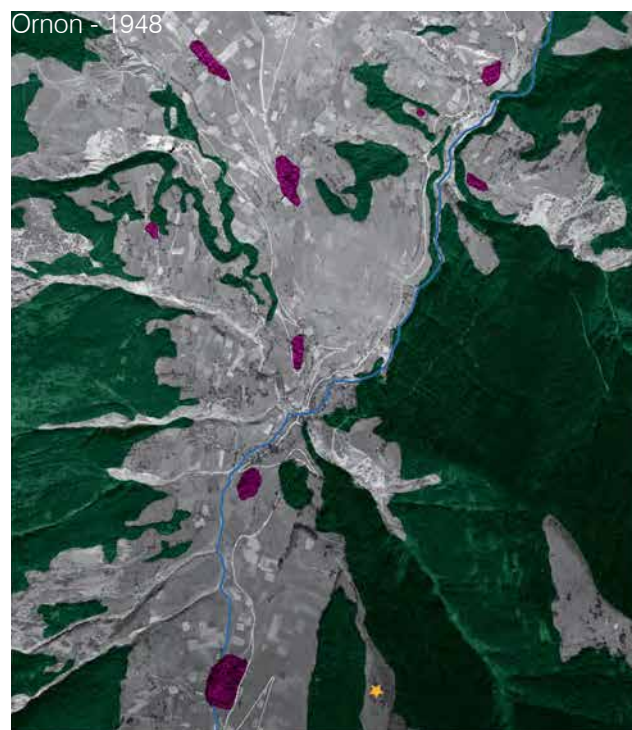
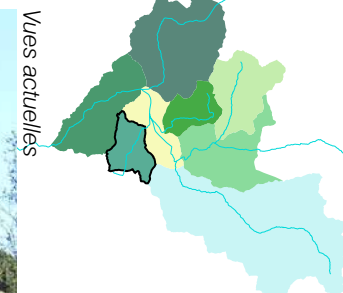


Source Géol Apl

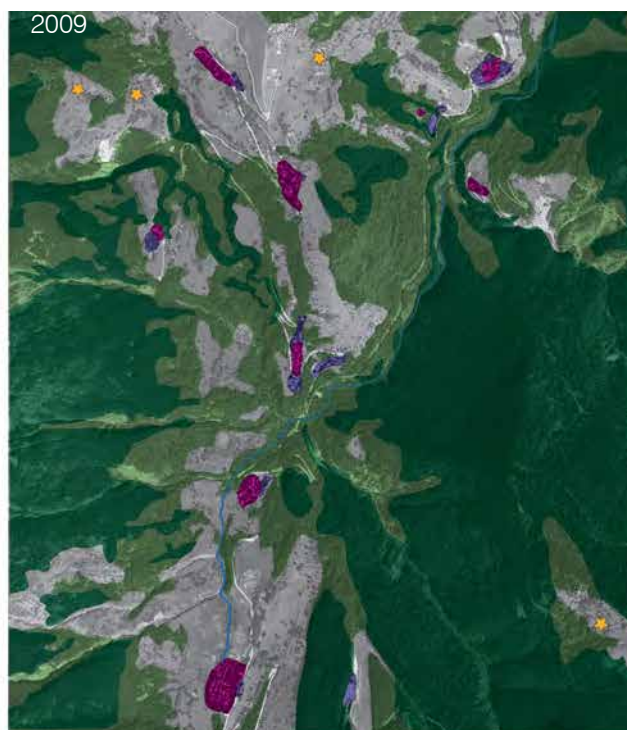




Cartes postales anciennes - Début 20e s.
(Source : neij)



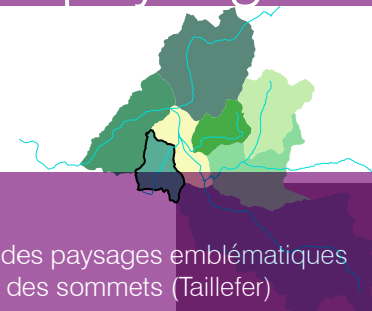
- Bois en 1948 Espace bâti en 1948 Extension de la forêt depuis 1948 Secteur en cours d'enrichissement ?
Extension de l'espace bâti depuis 1948 Nouvelle voie depuis 1948



Vallée de la Lignarre

- Tendances évolutives :
 - Très forte avancée de la forêt. Ici comme ailleurs, le pastoralisme est en déclin.
 - Très faible développement du bâti, sans doute en lien avec son éloignement des grandes agglomérations et voies de passage, qui pose question du devenir de certains villages (Oulles, Villard-Reymond)
 - De nombreux secteurs demeurent peu perturbés par les activités humaines.
 - L'érosion constitue aussi une forte dynamique de transformation des paysages

Vallée de la Lignarre



• Enjeux paysagers :

- Préserver la qualité des paysages emblématiques naturels et pastoraux des sommets (Taillefer)

- Gérer la fréquentation touristique : canaliser les flux des randonneurs, intégrer les aménagements nécessaires au paysage

- Maîtriser la fermeture du paysage par avancée de la forêt : maintenir des espaces agricoles ouverts de fort intérêt paysager autour des groupements bâtis (cadre de vie, identification visuelle dans le paysage, lisibilité) et le long des «routes balcon» (ouverture visuelle, appréhension globale et compréhension du paysage, vues remarquables)

- Respecter les structures bâties traditionnelles : maintenir le caractère groupé des hameaux, rechercher des formes urbaines respectueuses du contexte paysager et urbain



Secteur en cours de fermeture - Val d'Ornon
Source : photo DREAL (7 familles de paysages)



Impacts de la fréquentation sur les paysages et milieux naturels sensibles
Source : photo DREAL (7 familles de paysages)



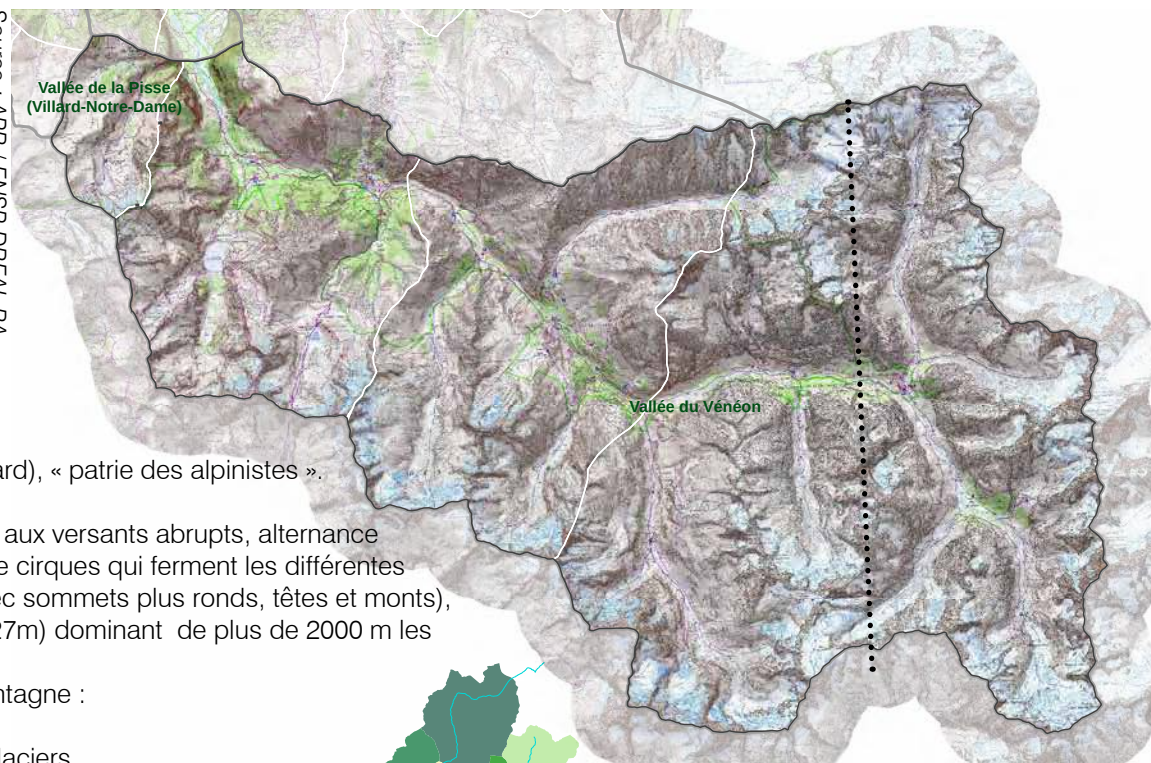
Oulles - Secteur en cours de fermeture ?



Etirement de la silhouette de Villard-Reymond



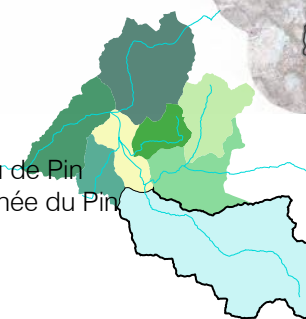
Source : APR / ENSP DREAL RA
Appréhender l'impact sur le paysage
des projets isolés en montagne



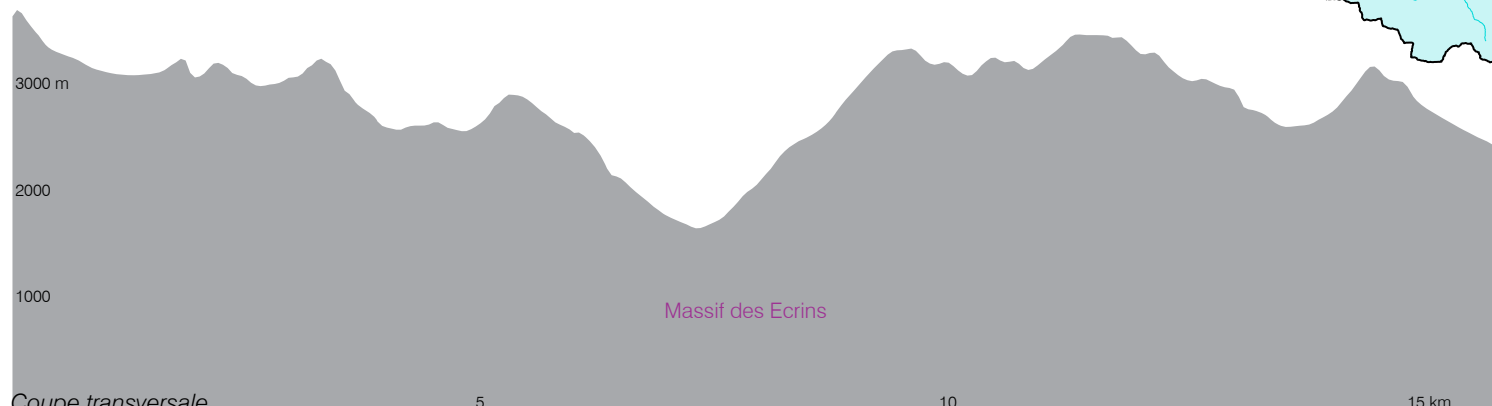
Vallée du Vénéon

Vallée emblématique de l'Oisans, « Temple de la rudesse » (Raoul Blanchard), « patrie des alpinistes ».

- Paysage de haute montagne, nature grandiose et site préservé : vallées aux versants abrupts, alternance de verrous et de surcreusements, gorges (modelage glaciaire), glaciers de cirques qui ferment les différentes vallées, succession de crêtes (cîmes et aiguilles en dentelles alternent avec sommets plus ronds, têtes et monts), sommets mythiques (la Meije - 3983m, les Ecrins - 4102m, Ailefroide - 3927m) dominant de plus de 2000 m les fonds de vallées encaissées.
- Trois éléments composent le paysage totalement dominé par haute montagne :
 - la pierre : escarpements rocheux, éboulis, moraines, blocs
 - l'eau : torrents tumultueux et eaux cristallines, cascades, lacs, neige et glaciers
 - la végétation : diversité végétale amplifiée par la disposition radiale des vallées qui multiplie les types d'orientation. En ubac, c'est généralement le mélèze qui domine, en adret, forêts de Pin à crochets ou de Pin sylvestre, hêtraies et même châtaie pubescente sont bien représentées, en altitude présence disséminée du Pin cembro et bouleaux dans les éboulis.

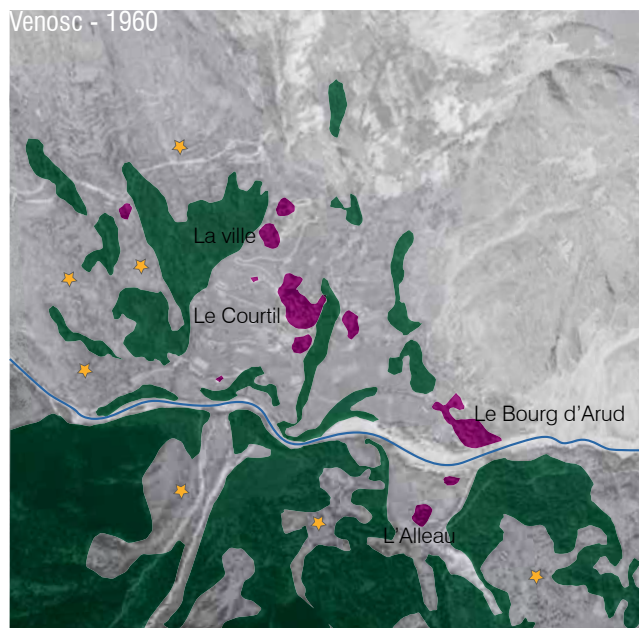


- Route de la Bérarde devenue carrossable en 1923, part de 700 m et chemine le long du Vénéon.
- Vallée très « naturelle » où les groupements bâtis, peu nombreux, à Venosc (développement actuel en lien avec les 2 Alpes et le Vénéon), St Christophe en Oisans et La Bérarde nichée à 1700m (départ des sentiers randonnées et accès aux refuges) ponctuent l'unité, auxquels s'ajoutent de multiples hameaux perdus dans la végétation, parfois abandonnés et témoignant de l'ancienne activité pastorale. Nombreux refuges dont certains font partie intégrante du patrimoine de montagne.

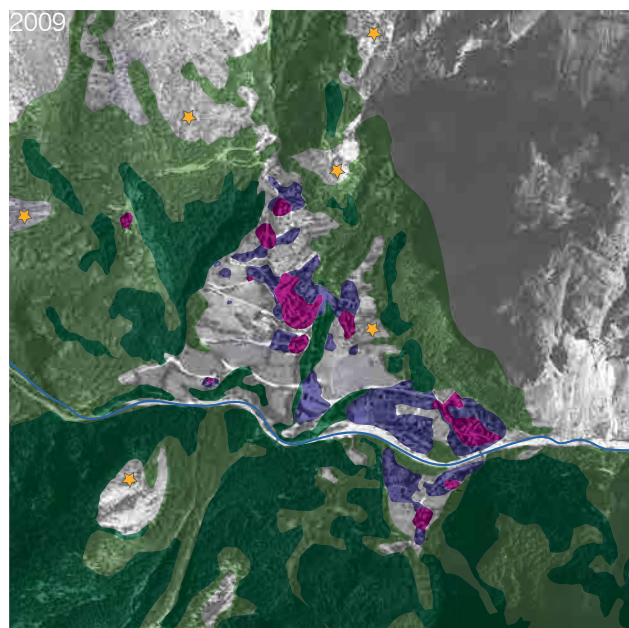


Coupe transversale

Venosc - 1960



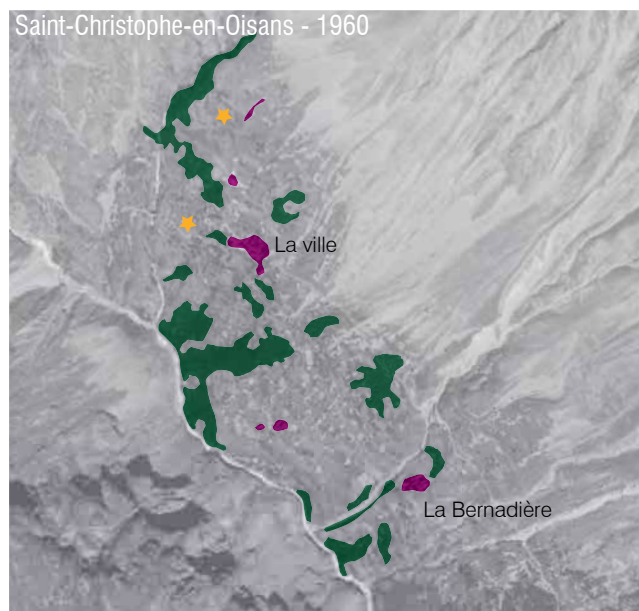
2009



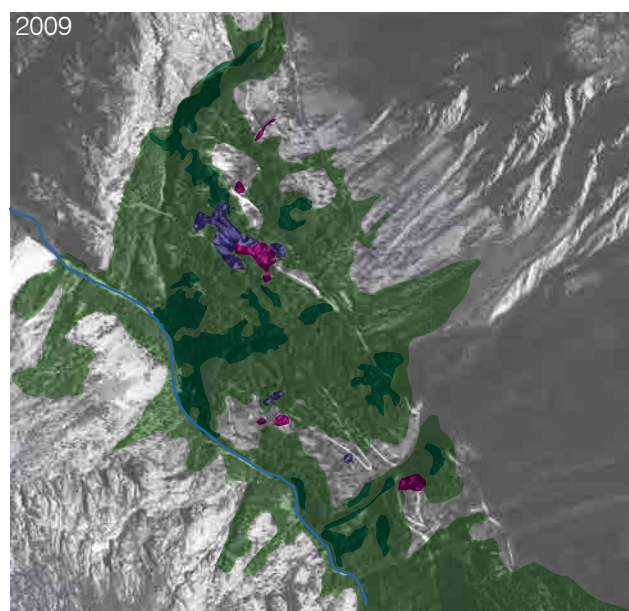
Vallée du Vénéon

- Tendances évolutives
 - Venosc concentre l'essentiel du développement bâti de l'unité : extensions du village et des hameaux (effacement des coupures vertes entre les groupements bâtis, perte de lisibilité paysagère), développement important le long le Vénéon (activité touristique, campings).
 - La rudesse des lieux et les conditions de vie ont entraîné la désertification du reste du territoire aujourd'hui surtout fréquenté pour les activités agricoles saisonnières (transhumance vers alpages) et de loisirs (alpinisme, randonnées > développement des activités touristiques : stationnements, gîtes...).
 - L'ensemble de l'unité dévoile une forte fermeture du paysage par déprise agricole des cultures vivrières autour des noyaux bâtis et avancée de la forêt.

Saint-Christophe-en-Oisans - 1960



2009



- La dynamique naturelle (érosion, éboulements, coulées, chute d'arbres, fonte des glaciers...) est dominante dans l'évolution des paysages.
- La centrale hydroélectrique et le téléphérique de Venosc constituent les plus grands «aménagements» de l'unité.



Téléphérique de Venosc



Bâti en ruines

Source : photo DREAL (7 familles de paysages)



Venosc



Étirement de la silhouette de Venosc
Urbanisation en fond de vallée
Fermeture du paysage par avancée de la forêt.



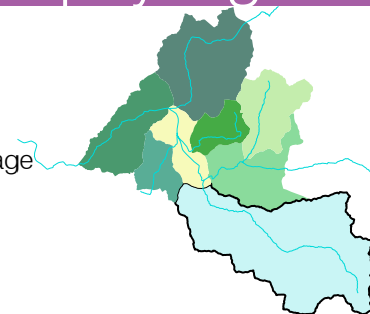
Saint-Christophe-en-Oisans



Forte fermeture du paysage par avancée de la forêt.

Vallée du Vénéon

- Évolutions du paysage



Haut- Dauphiné. — Vallée du Vénéon. SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS.
Vue générale. Route de la Bérarde et les Fétoules.



Source Parc National des Ecrins - Exposition itinérante Générations de paysages, 2010



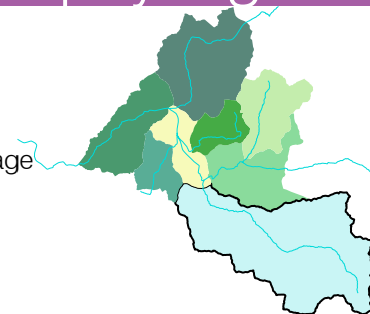
La Bérarde



« Les maisons traditionnelles côtoient des constructions disparates, la Bérarde a perdu un peu de son caractère. Aujourd'hui le hameau fait l'objet d'un projet de réhabilitation (parking, accès...) et une maison de la Montagne prolonge l'ancien hôtel Rodier, transformé en centre d'alpinisme en 2009 ».

Vallée du Vénéon

- Évolutions du paysage



Lac et vallon du Lauvitel



Le vallon du Lauvitel « n'est plus pâturé depuis 1947. [...] Les épicéas, mêlés de quelques bouleaux et pins sylvestres, côtoient les aulnes verts, et tous partent à la conquête des versants, freinés dans leur progression par les avalanches ».



Stationnement de la Bérarde



Route de la Bérarde

Source : photo DREAL (7 familles de paysages)



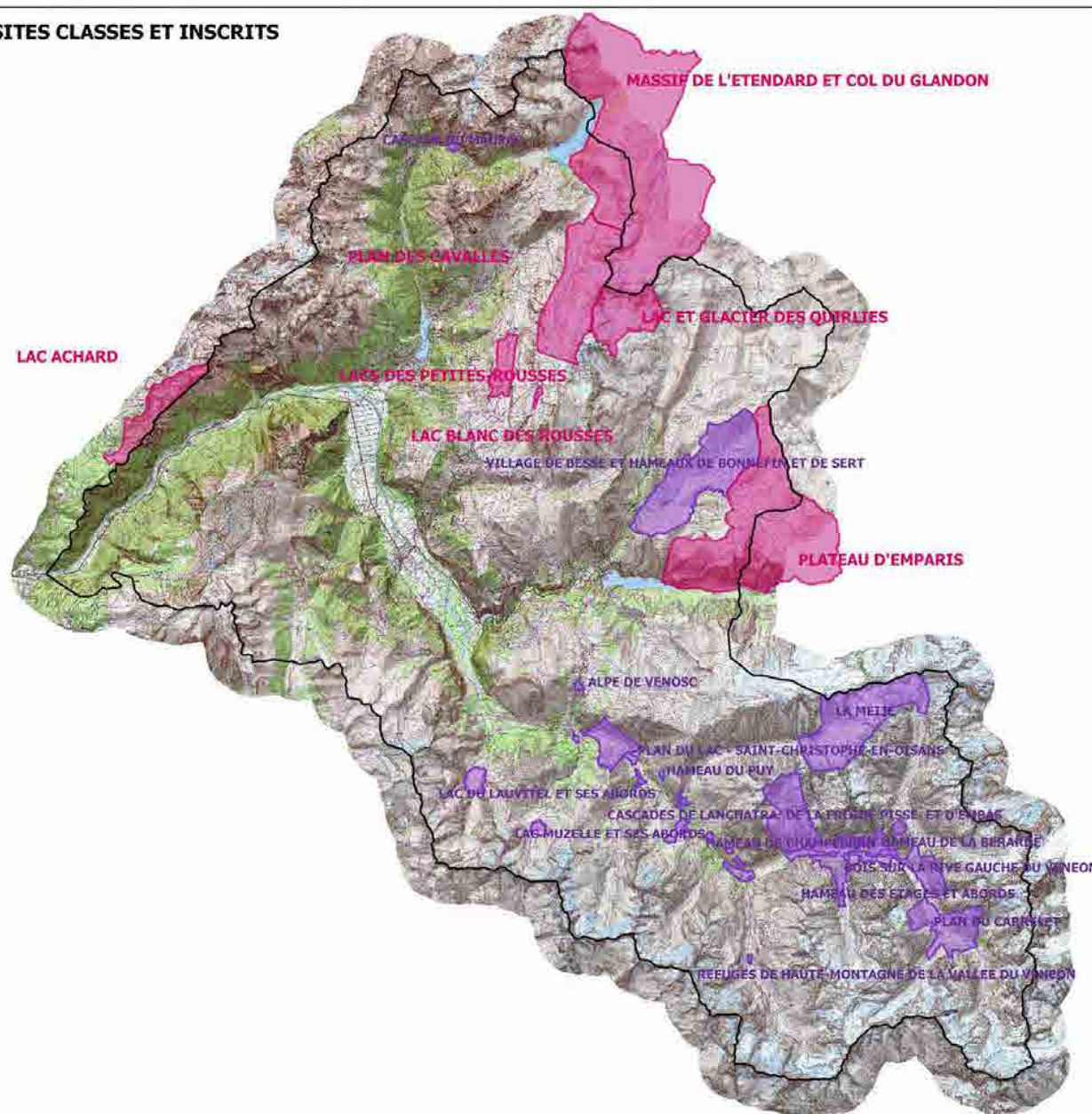
Patrimoine bâti - Saint-Christophe-en-Oisans

Vallée du Vénéon

• Enjeux paysagers :

- Préserver et respecter la qualité des paysages emblématiques naturels de la vallée du Vénéon
- Poursuivre les aménagements qualitatifs d'accueil du public (ex. stationnement de la Bérarde) et d'intégration des équipements (ex. route de la Bérarde). Maîtriser et intégrer les aménagements induits ou nécessaires à la fréquentation touristique.
- Maîtriser la fermeture du paysage par avancée de la forêt : maintenir des espaces agricoles ouverts de fort intérêt paysager autour des groupements bâtis de Villard-Notre-Dame, Venosc et St-Christophe-en-Oisans ainsi que de hameaux (cadre de vie, identification visuelle dans le paysage, lisibilité)
- Respecter les structures bâties traditionnelles : maintenir le caractère groupé des hameaux, le patrimoine bâti, rechercher des formes urbaines respectueuses du contexte paysager et urbain (Venosc, St-Christophe-en-Oisans)
- Accompagner les évolutions des refuges (confort, impératifs de sécurité) tout en respectant leurs caractéristiques patrimoniales (refuge de la Pilatte, refuge du promontoire...)

SITES CLASSES ET INSCRITS



Valeurs institutionnelles

Sites classés et inscrits

Le territoire compte :

- 6 sites classés : dans le massif des Grandes Rousses (lacs, glacier, plateau d'Emparis et massif de l'Etendard)
- 24 sites inscrits dont 22 dans la vallée du Vénéon : cascades et torrents, lacs, fonds de vallée, sommets, forêts, clapiers et sites bâtis patrimoniaux

• Les sites classés

Le lac Blanc des Rousses est le premier site, en 1911, à être classé sur le territoire, parmi les «Sites et Monuments Naturels de caractère artistique». Dans les années 1990, 4 autres sites («ensembles naturels») ont été classés en raison de leur «caractère pittoresque et scientifique» (Plan des Cavalles, Lac et glacier des Quirliès, Lacs des petites Rousses et Plateau d'Emparis), «dont la conservation et la préservation présentent un intérêt général au sens de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930». Sur l'emprise du site classé du Plateau d'Emparis certains sites avaient été inscrits dans les années 1940-1950. Le site classé du Plateau d'Emparis a été retenu par la Commission départementale des Sites comme l'un des trois sites emblématiques isérois.

Le classement du site, «en raison de son caractère pittoresque», de l'ensemble formé par le massif de l'Etendard, le col du Glandon, les Aiguilles de l'Argentière et leurs abords, est le plus récent (2008). Les sites du glacier de Saint-Sorlin, des glaciers de Côte Blanc et des abords des cols du Glandon et de la Croix de Fer (inclus dans le périmètre actuel du site classé, étaient inscrits depuis 1939. Le classement de ce site a été en lien avec la création d'une unité touristique nouvelle de l'Ouillon/Sybelles.

CD_SIG	NOM	CREATION
SC712	PLAN DES CAVALLES	1991/02/27
SC704	LAC ET GLACIER DES QUIRLIES	1990/03/07
SC711	LACS DES PETITES-ROUSSES	1991/04/17
SC069	LAC BLANC DES ROUSSES	1991/04/04
SC710	PLATEAU D'EMPARIS	1991/09/10
SC723	LAC ACHARD	2000/12/26
SC742	MASSIF DE L'ETENDARD ET COL DU GLANDON	2008/04/09

Détail des sites classés - Sources DREAL RA

CD_SIG	NOM	CREATION
SI272	CASCADE DU MAUPAS	1941/03/01
SI273	VILLAGE DE BESSE ET HAMEAUX DE BONNEFIN ET DE SERT	1983/08/05
SI275	LAC DU LAUVITEL ET SES ABORDS	1941/03/01
SI312	PLAN DU LAC - SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS	1943/12/16
SI313	LA MEIJE	1943/03/29
SI314	SOMMET DE LA TÊTE DE LA MAYE	1943/12/16
SI315	FORET DES BANCs	1943/12/16
SI316	REFUGES DE HAUTE-MONTAGNE DE LA VALLEE DU VENEON	1943/12/16
SI317	COURS ET RIVES DU TORRENT DU DIABLE	1943/12/16
SI318	CASCADES DE LANCHATRA, DE LA FROIDE PISSE ET D'EMBAS	1943/12/16
SI319	PLAN DU CARRELET	1943/12/16
SI320	BOIS DU SOLEIL	1943/12/16
SI321	BOIS SUR LA RIVE GAUCHE DU VENEON	1943/12/16
SI322	HAMEAU DU PUY	1943/12/16
SI323	HAMEAU DE PRE-CLÔT	1943/12/16
SI324	HAMEAU DES ETAGES ET ABORDS	1943/12/16
SI325	HAMEAU DE CHAMPHORENT	1943/12/16
SI326	HAMEAU DE CHAMPEBRAN	1943/12/16
SI327	HAMEAU DE LA BERARDE	1943/12/16
SI328	ENTREE DU VILLAGE DE SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS ET ABORDS	1943/12/16
SI356	CASCADE FORMEE PAR LE RUISSEAU MUZELLE	1941/03/01
SI357	LAC MUZELLE ET SES ABORDS	1941/03/01
SI358	CLAPIER DE SAINT-CHRISTOPHE (ROCHERS ET BLOCS)	1943/12/16
SI359	ALPE DE VENOSC	1942/12/03

Détail des sites inscrits - Sources DREAL RA

Valeurs institutionnelles

Sites classés et inscrits (suite)

La circulaire du 7 juillet 2011 actualise la liste des sites majeurs de la région Rhône-Alpes. Sur l'Oisans, le programme régional de classement cite :

- Procédures non engagées : La Meije (Isère et Hautes-Alpes) et le vallon du Ferrand
- Opportunités du classement à évaluer : Le massif du Taillefer, les hameaux patrimoniaux du Vénéon
- Désinscription : Alpe de Venosc à Venosc (inséré dans la station de ski).

• Les sites inscrits

Les premiers sites inscrits sur le territoire, en 1941, concernent des sites naturels (cascade du Maupas, Lac du Lauvitel et ses abords, cascade formée par le ruisseau de la Muzelle et le Lac Muzelle et ses abords. L'alpe de Venosc a été inscrit en 1942.

Ensuite, en 1943, de nombreux sites ont été inscrits dans la vallée du Vénéon protégeant ainsi des sommets, des bois, des cascades et cours d'eau, du patrimoine bâti

Protections et label du patrimoine

- Monuments historiques
 - La centrale hydroélectrique des Vernes Monument Historique Classé depuis le 02 septembre 1994
 - Le site minier d'Huez Monuments Historiques Classés depuis le 02 décembre 1993

- Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine AVAP de Besse-en-Oisans

• Label «Patrimoine en Isère»

Une reconnaissance à travers le label «Patrimoine en Isère» :

- l'église de Livet et ses vitraux,
 - le pavillon Keller à Livet-et-Gavet,
 - le cimetière de Saint-Christophe-en-Oisans.
- En instance : la conduite de Rioupéroux.



Source : PLU Bourg-d'Oisans

Plaine agricole «polder de montagne»



Source : photo DREAL (7 familles de paysages)

Plaine de Bourg-d'Oisans

Paysages emblématiques

- Paysages naturels des montagnes et vallées emblématiques
- Paysages ruraux-patrimoniaux :
 - Paysages d'alpages
 - Paysages de versants et balcons habités portant les traces d'une implantation ancienne
- Paysage bocager de la plaine de Bourg-d'Oisans



Vallée de la Lignarre - Villard-Reymond



Vallée du Ferrand

Source : photo DREAL (7 familles de paysages)



Mizoën et les hameaux de Singuigneret et le Aymes sur le versant nord du lac du Chambon, Hameau de Cuculet sur un replat



Vallée du Vénéon



Alpages Taillefer



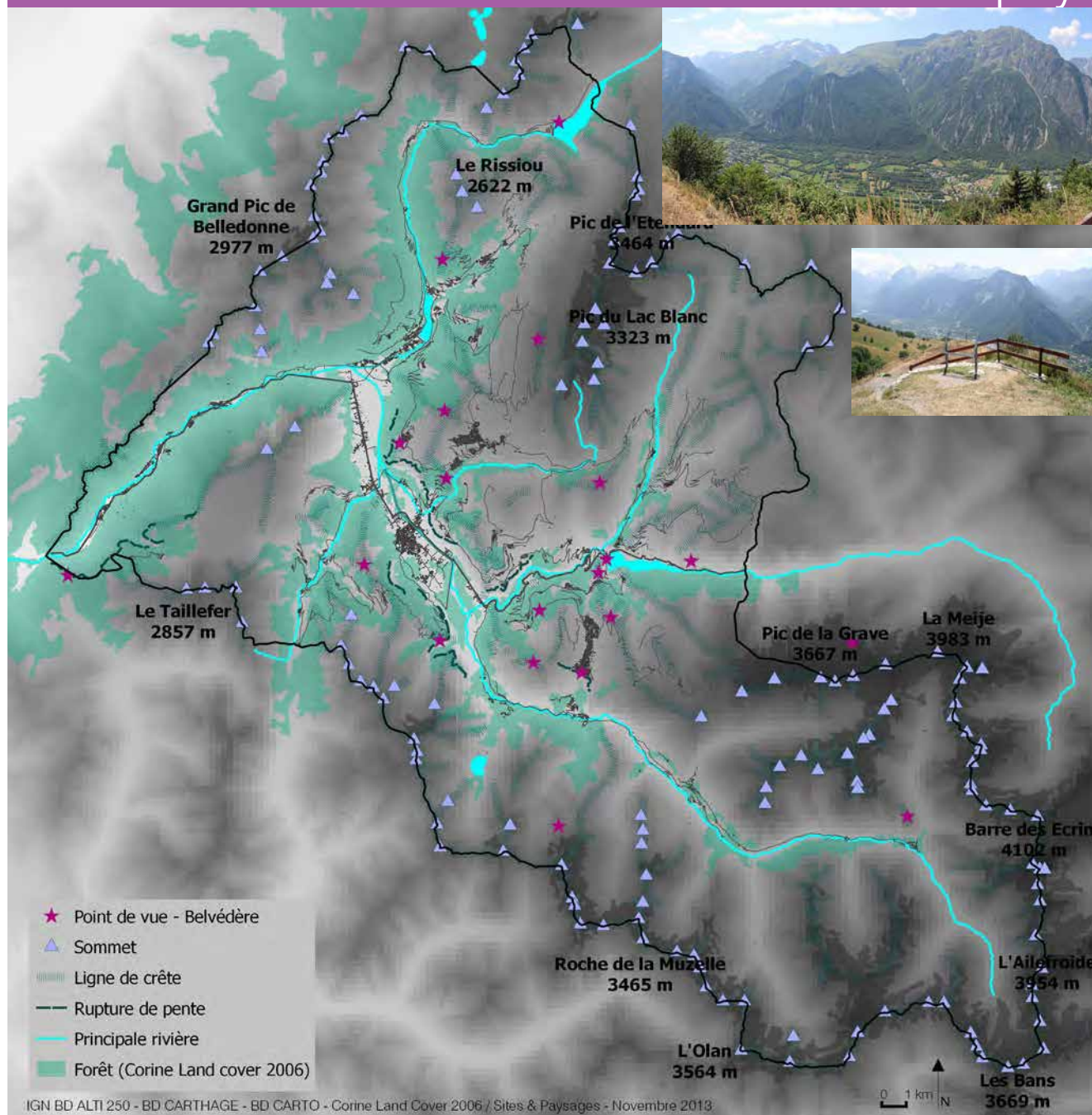
Alpages Plateau d'Emparis



Lac des Grandes Rousses

Source : photo DREAL (7 familles de paysages)

Valeurs paysagères et patrimoniales



Perceptions visuelles

Un cadre paysager d'exception

De nombreux sommets mythiques emblématiques : la Meije (3983m), des Ecrins (4102m), la Muzelle (3465m), le Pic de l'Etendard (3464m)...

Une succession de crêtes : têtes et monts (reliefs doux et arrondis de la couverture sédimentaire), cimes, aiguilles en dentelles, pics (socle cristallin).

La roche, sous toutes ses formes, marque et qualifie le paysage, et attire les regards : escarpements rocheux, falaises, éboulis, plis monumentaux, blocs...

Structuration du paysage

Les reliefs puissants, les dénivelés importants, et la présence de vallées entre ou au sein des massifs, participent à la forte compartimentation et la structuration du paysage, créant des unités visuelles bien identifiées. Selon les points de vue et l'altitude, le regard embrasse un large panorama composé de plusieurs unités visuelles.

Une topographie produisant des effets visuels très marqués, des implantations humaines et des modes de découverte des paysages à l'origine de vues impressionnantes

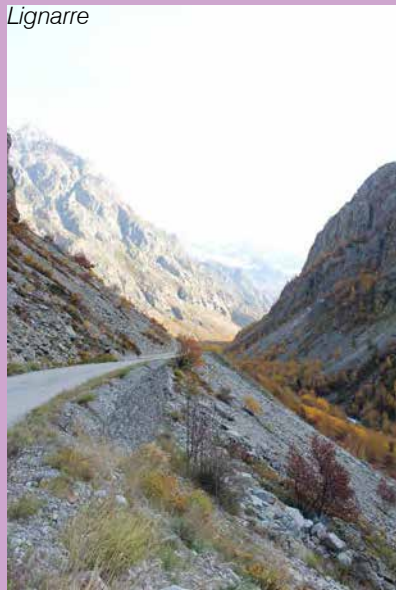
- Effet d'ouverture / fermeture. Effet de «porte»
- Vues dominées depuis les fonds de vallée / vues dominantes à flanc de versant («routes balcon»)
- Alternance de séquences fermées dans bois / séquences agricoles ouvertes
- Points repère et points d'appel visuel
- Nombreux points de vue et belvédères : vues exceptionnelles vers les massifs, nombreux panoramas et vues lointaines
- Phénomènes de covisibilité : liens visuels d'un versant à l'autre, d'un village ou hameau à l'autre.
- Des paysages très visibles.



RD219 - Route de Villard Notre Dame



RD526 - Route d'Ornon, vallée de la Lignarre



RD530 - Route de la Bérarde, vallée du Vénéon



RD211a - Route de l'Armentier, vallée de la Romanche - plaine de Bourg-d'Oisans

Perceptions visuelles

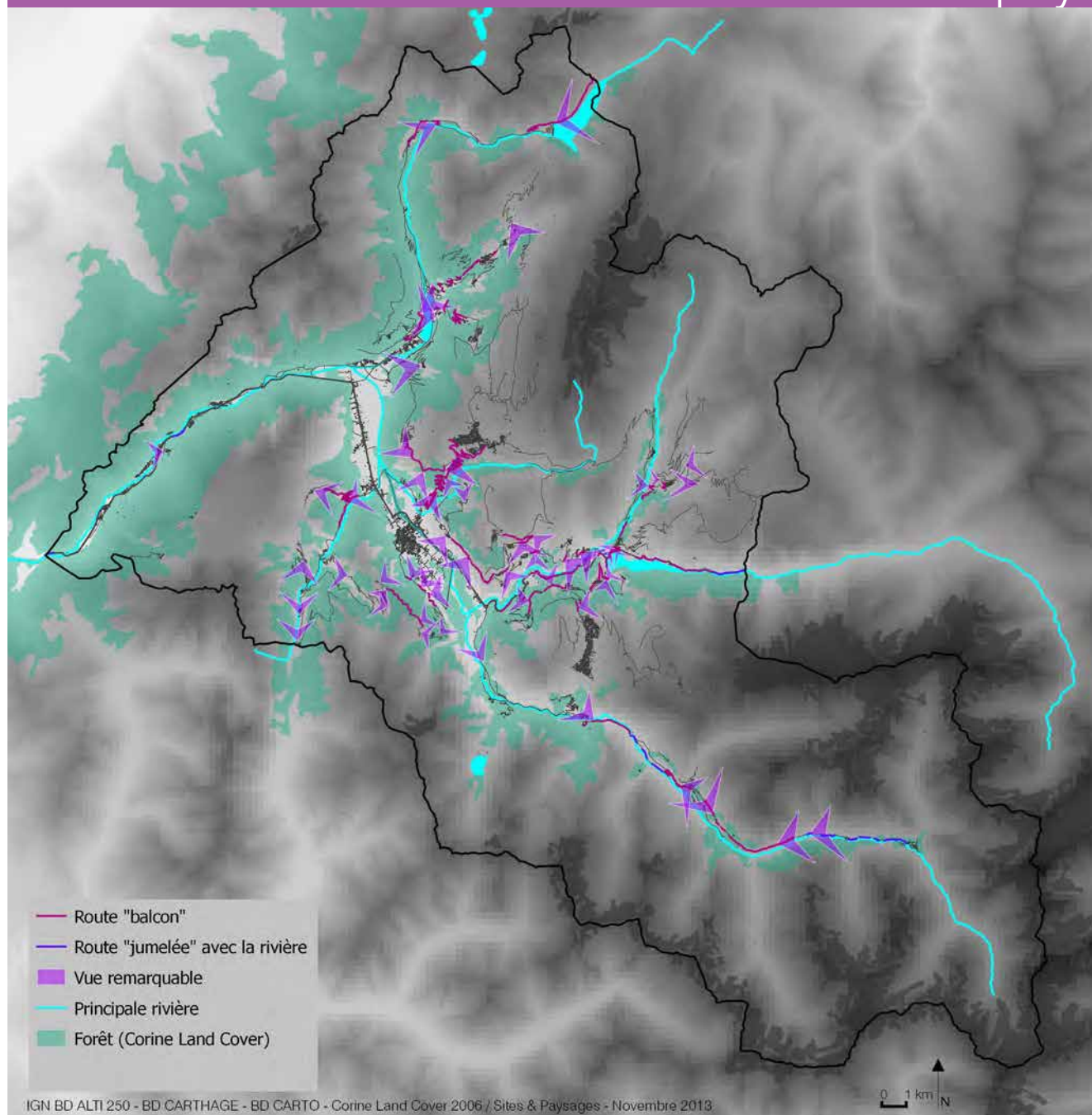
Les routes balcon, vecteurs de découverte des paysages, un motif paysager récurrent de l'Oisans

Les routes à flanc de versants, abrupts et escarpés ou dévoilant des pentes enherbées, offrent des vues dominantes exceptionnelles, parfois vertigineuses, et de larges champs visuels.



RD211e - Route d'Auris, balcons et gorges de la Romanche

Valeurs paysagères et patrimoniales



Perceptions visuelles

Les routes vecteurs de découverte des paysages et vues remarquables



Route balcon



Route jumelée avec la rivière (le Vénéon)

• Enjeux paysagers :

- Maintenir le caractère des routes balcon : ouverture visuelle panoramique et dominante, faible emprise visuelle de la voirie, accotements naturels ou maçonnés (absence d'éléments standardisés type glissière ou peinture au sol)
- Préserver et mettre en valeur les sections de voies en jumelage avec les rivières : perception directe de la rivière, accotements naturels et ouverts permettant les vues, réouverture de certains secteurs ?
- Préserver les vues remarquables : ouverture visuelle depuis le point de vue, maîtrise de la fermeture du paysage par avancée de la forêt, qualité et évolution du paysage perçu
- Valoriser les parcours et points de vue (tourisme, loisirs)



RD44b - Route de Villard-Reculas



RD211 - Route de l'Alpe d'Huez

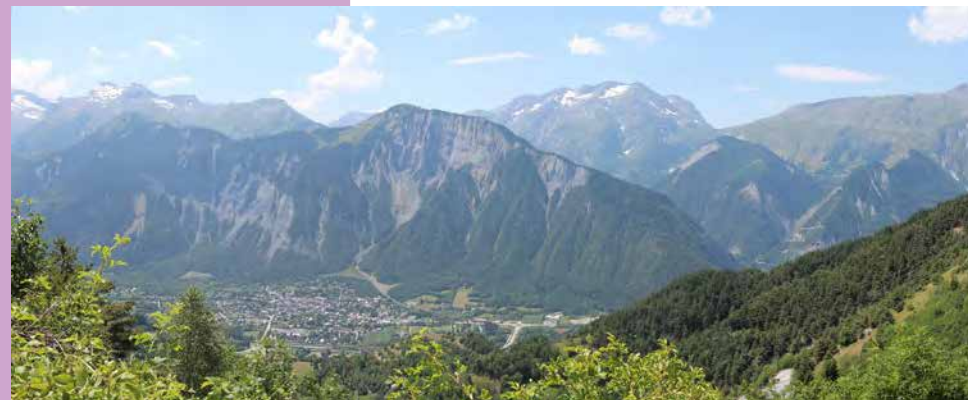
Perceptions visuelles

Des vues exceptionnelles

- Vues plongeantes sur la plaine de Bourg d'Oisans qui permettent d'appréhender le paysage dans sa globalité, de comprendre l'organisation et la structure du paysage : le bocage de la plaine des Sables, l'implantation du Bourg d'Oisans, la Romanche et le Vénéon fils conducteurs... la plaine cernée et magnifiée par les massifs qui l'encadrent...



RD211a - Route de l'Armentier, vallée de la Romanche - plaine de Bourg-d'Oisans



RD211 - Route de l'Alpe d'Huez



RD219 - Route de Villard Notre Dame



Valeurs paysagères et patrimoniales



La Lignarre



Le Vénéon



La Romanche

Perceptions visuelles

Des vues exceptionnelles

- Vues dominantes et panoramiques qui offrent des vues d'ensemble au cœur des massifs, et permettent d'appréhender l'échelle monumentale des paysages de l'Oisans.



Depuis Oulles vers les Grandes Rousses



Depuis Villard Notre Dame vers la haute Romanche, les Grandes Rousses et les Ecrins



Depuis la route d'Auris vers le balcon de Mont-de-Lans et les Ecrins



Depuis la RD213 (route de Mont-de-Lans, vers Mizoën, la vallée du Ferrand et le lac du Chambon



Depuis la RD211, route de l'Alpe d'Huez, vers Huez, la station et les gorges de la Sarenne



Depuis la RD211b, route de Villard-Reculas, vers la vallée de la Lignarre, le Taillefer et les Ecrins

Valeurs paysagères et patrimoniales



Villard-Reculas - Domaine skiable

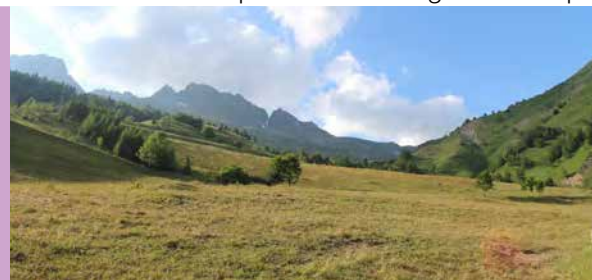
Perceptions visuelles

Des vues exceptionnelles

- Ouvertures visuelles souvent permises par les espaces agricoles en herbe des premiers plans, espaces de présentation du cadre montagnard, parfois animés de structures arborées (arbres isolés, haies, bouquets d'arbres), et qui participent aux ambiances champêtres ou montagnardes du paysage.



Haute vallée du Flumet



Haute vallée du Flumet



Plaine de Bourg-d'Oisans



Besse-en-Oisans - Vallée de la Salse



Balcon d'Auris



Vallée de la Lignarre

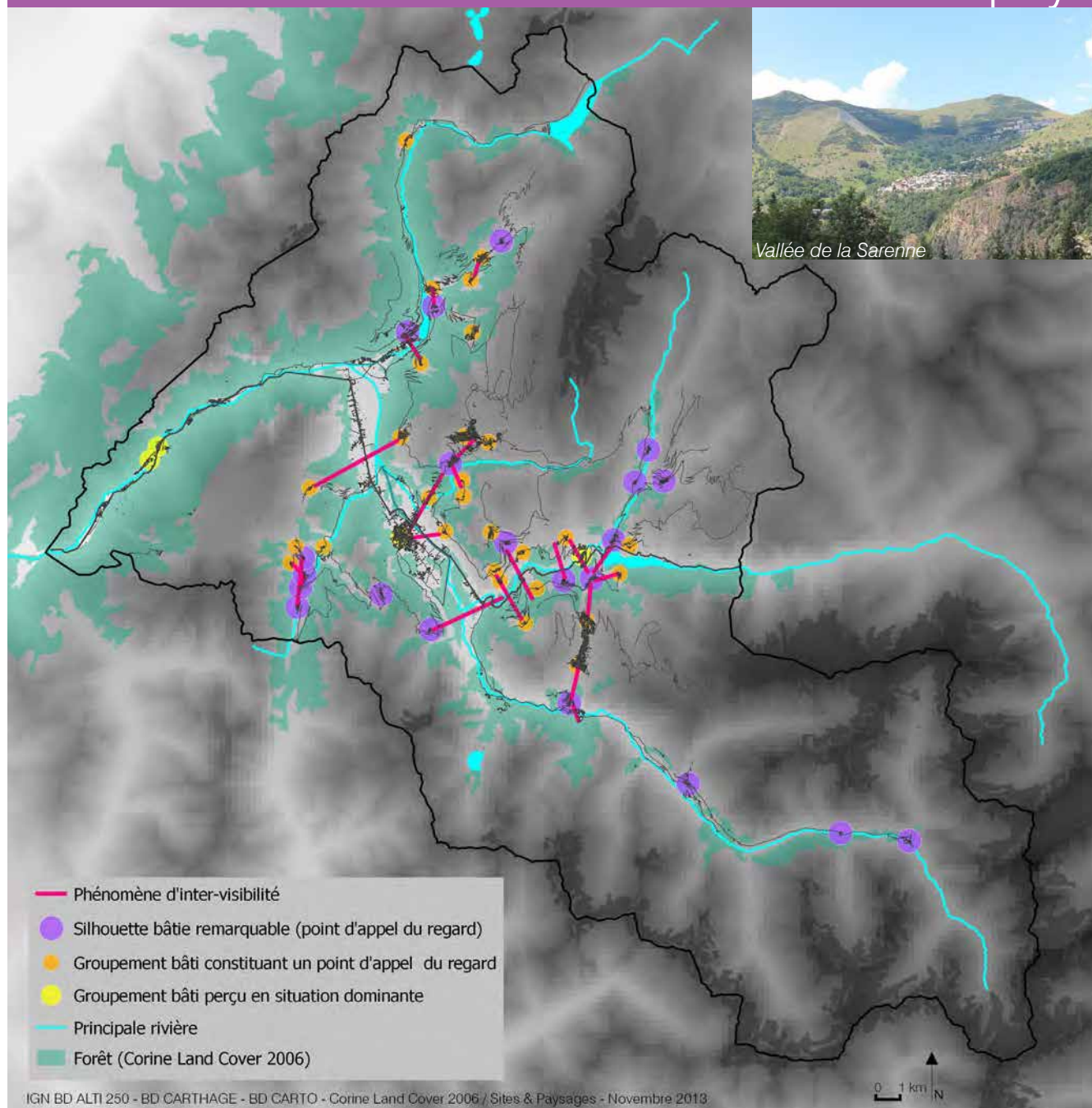


Villard-Notre-Dame



Vallée du Vénéon

Valeurs paysagères et patrimoniales



Vallée de la Sarenne

Perceptions visuelles

Perceptions des groupements bâtis

Les nombreux groupements bâtis (villages et hameaux) qui ponctuent le territoire constituent souvent des points d'appel et de focalisation du regard. Certaines silhouettes bâties présentent un caractère remarquable selon leur forme urbaine, leur implantation dans la pente, les écrans paysagers qui les mettent en valeur...

Compte tenu de la topographie et des vallées qui structurent le territoire, la plupart des groupements bâtis de versant sont en relation visuelle avec les groupements du versant opposé. Ces phénomènes d'inter-visibilité sont une constante dans les paysages de l'Oisans.

• Enjeux paysagers :

- Préserver les silhouettes bâties remarquables : maintenir des espaces ouverts de présentation du bâti, maîtriser la fermeture du paysage par avancée de la forêt et développement de la végétation, prolonger les caractéristiques urbaines et architecturales du bâti ancien lors des extensions urbaines
- Conforter et mettre en valeur les groupements bâtis perceptibles dans le paysage et constituant des points d'appel ou zones de focalisation du regard
- Préserver les phénomènes d'inter-visibilité d'un versant à l'autre, du bas (fond de vallée) vers le haut et inversement, d'un groupement bâti à l'autre. Pour tout aménagement sur un versant ou en fond de vallée, veiller à la prise en compte des vues et incidences visuelles depuis le versant opposé et/ou depuis les secteurs en altitude (vues plongeantes).

Valeurs paysagères et patrimoniales

Perceptions visuelles

Des vues remarquables vers les villages et hameaux

- Des silhouettes bâties remarquables qui attirent et focalisent les regards par leur structure groupée et bien identifiable dans le paysage (parfois menacées par le développement de la végétation qui les cerne), étagées dans la pente (Besse-en-Oisans, Huez, Auris...), implantées sur un promontoire (Mizoën) ou un replat (Mont-de-Lans, Oz...).



Perceptions visuelles

Des vues remarquables vers les villages et hameaux

- Des groupements bâtis qui attirent les regards mais dont la silhouette est parfois altérée par le développement de la végétation (perte des espaces en herbe qui cernent les groupements et les mettent en valeur), ou du bâti récent dont la forme urbaine est en rupture avec les formes traditionnelles.



Perceptions visuelles

Des vues remarquables vers les villages et hameaux

- Des vues lointaines : certains groupements implantés en altitude sont parfois perçus en vue très lointaine et constituent ainsi des éléments de repérage dans le paysage.



Villard-Reculas et Huez depuis Villard-Notre-Dame



Villard-Reculas depuis la vallée de la Lignarre

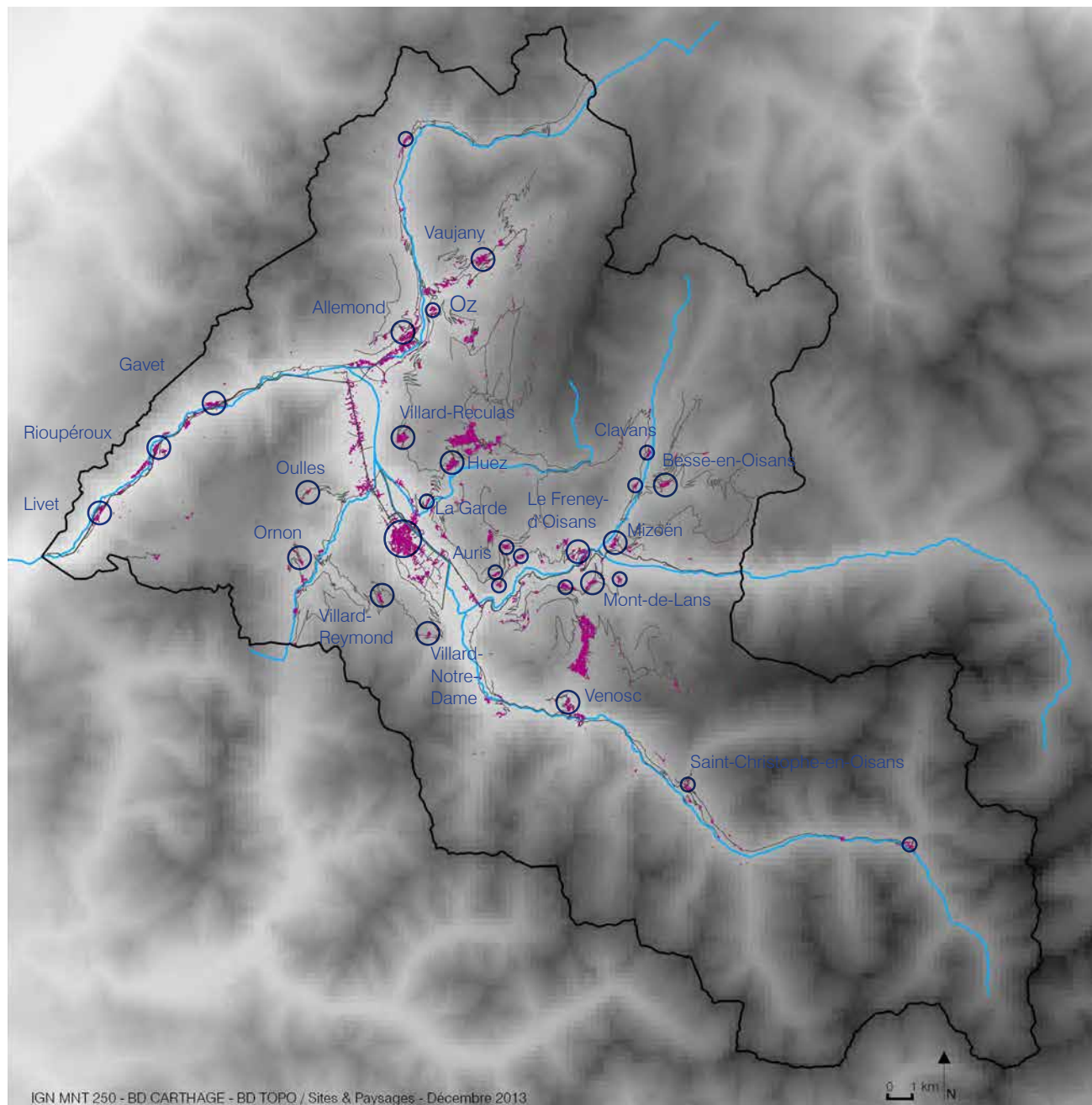
- Certains hameaux sont presque totalement enserrés dans la végétation et deviennent peu identifiables dans le paysage (ex. dans la vallée de l'Eau d'Olle ou sur l'ubac des gorges de la Romanche).



Vallée de l'Eau d'Olle



Mont-de-Lans - Gorges de la Romanche



Patrimoine

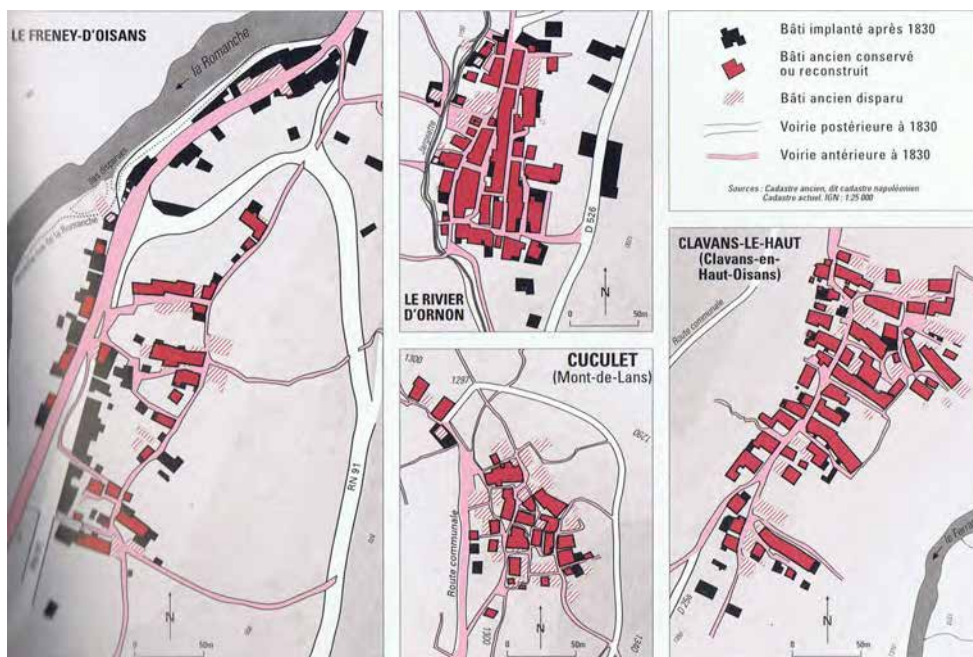
Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

Le territoire de l'Oisans présente un patrimoine urbain et un patrimoine bâti très diversifié, d'une grande richesse, qui raconte et témoigne de l'histoire locale, des adaptations de l'homme à la montagne et de l'utilisation des ressources.

Patrimoine urbain

• Implantation

La majorité des groupements est implanté en altitude sur les versants, à proximité des terrains propices à la culture, privilégiant une topographie accueillante (replat ou pente la moins forte) et les sites ensoleillés de l'adret. Les fonds de vallée ont été peu occupés (risques naturels et marécages) hormis les hameaux sous les eaux du lac de Chambon et quelques implantations juste au-dessus (Le Freney, Venosc). Le développement des voies de communication dans les fonds de vallée au 19e s. a généré un développement du bâti.



Sources : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001, p.107

Patrimoine

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

Patrimoine urbain (suite)

• Regroupement des constructions

Les constructions sont regroupées en hameaux ou villages (hormis les chalets d'alpage ou les grosses fermes de la plaine de Bourg-d'Oisans isolés), généralement structuré autour d'un axe. Le regroupement répond notamment à l'économie de terres agricoles (valoriser les terres cultivables dans un contexte où la topographie et l'ensoleillement étaient déterminant), à l'économie de moyens (optimiser et rentabiliser les services de proximité et la réalisation d'infrastructures), à l'économie d'énergie (habitat groupé et positionnement du bâtiment sur la parcelle), aux longs hivers et aux risques naturels (exemple : le hameau de la Vilette, compris entre deux couloirs d'avalanches, se développe en hauteur dans la pente).

Chaque groupement est particulier et s'adapte aux conditions de pente, d'orientation, d'accès... :

- Sur les terrains les plus abrupts : le bâti est étagé dans la pente. Les voies principales suivent les courbes de niveau tandis que les voies secondaires sont perpendiculaires à la pente (ex. Cuculet à Mont-de-Lans).
- Sur les terrains en pente moins forte, les voies dessinent parfois la forme d'un peigne (ex. Clavans d'en Haut)
- Sur les terrains les plus plats : la structure en hameau-rue domine, les constructions s'étirent le long d'une voie (ex. Livet), mais il existe aussi des structures avec quadrillage de ruelles (ex. Le Rivier-d'Ornon).



Clavans le Bas groupé avec ses toits gris qui contrastent avec son environnement vert. L'église domine l'ensemble depuis le point haut.



Clavans le Haut se développe le long de la rue principale et vers le bas. Les bâtiments sont tous orientés vers le sud.

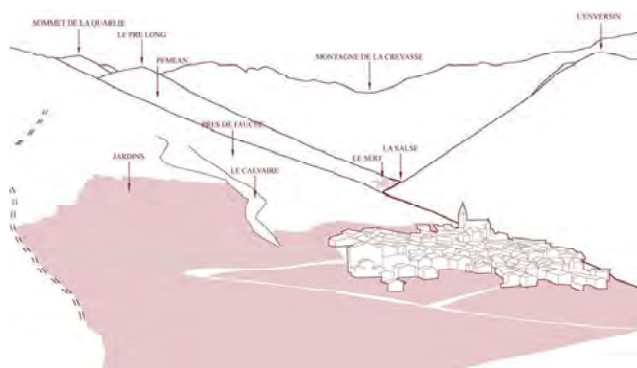


Ancrage des pignons Nord dans le versant



Pignons Sud ouverts sur la vallée de la Salse, extrémité Ouest du village

Besse : le rayonnement du village au sud contraste avec l'ancrage du bâti au nord dans le versant. Source : AVAP de Besse



Vue schématique du village
«Effet carapace» du village de Besse
Source : AVAP de Besse



Patrimoine

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

Patrimoine urbain (suite)

- Réseau viaire

Les ruelles (pentues et étroites pour limiter la neige et les vents froids) étaient souvent pavées avec des blocs ou galets trouvés à proximité. Certaines restent enherbées. Pour protéger le pied des murs contre l'humidité, des dalles de pierre ou des lauzes inclinées étaient disposées à l'automne.

- Silhouettes bâties

Le caractère très groupé du bâti, son adaptation au site (réseau viaire, proximité des volumes, sens de faitage...) et son implantation dans la pente, constituent un patrimoine urbain important à l'échelle du territoire et confèrent aux villages et hameaux des silhouettes remarquables bien identifiables dans le paysage.

La silhouette de Besse-en-Oisans constitue l'une des plus remarquables avec un «effet carapace» (proximité des volumes bâtis entre eux et avec le relief qui permet au village de se protéger des tourments de l'hiver) très prononcé et très spécifique, protégée et valorisée par une Aire de Protection et de Valorisation du Patrimoine.

- Transitions et liens entre bâti et cultures

En limite des groupements, et parfois à proximité immédiate des maisons, de petits jardins potagers et/ou arbres fruitiers accompagnent la silhouette bâtie et font transition avec les terres cultivées.

Pour accéder aux terres et les rendre plus productives des chemins, des murs et de gros travaux d'épierrement ont été réalisés. Les jardins, les anciens chemins et les clapiers gardent la mémoire de ce travail séculaire.



Livet-et-Gavet - Les Clots
Jardins potagers



Vaujany - La Condamine



Mizoën



Clavans verger, structure bâtie, patrimoine rural (source : carte communale)



Besse-en-Oisans



Valeurs paysagères et patrimoniales



Le bâti dessine en creux les rues.
Des coeurs d'îlot construits ou en jardins.

Immeuble d'habitation avec encadrements moulurés en ciment et lambrequins aux fenêtres



Maison d'habitation à usage agricole



Les façades sur rue dessinent l'espace public. Les façades arrières sont plus sobres. Une diversité du bâti mais des caractéristiques communes.

Coeur d'îlot ouvert avec arrière de commerces, d'immeubles d'habitation et des bâtiments anciennement agricoles



Coeur d'îlot ouvert avec arrière de commerces, d'immeubles d'habitation et des bâtiments anciennement agricoles



Rue commerçante, commerces en rdc et habitations à l'étage, façades colorées, volets en bois peints, souvent persiennés. Les enduits sont colorés dans des teintes douces.



Source : PLU de Bourg d'Oisans



Clavans - L'école de la Paute, Livet et Gavet - L'ancienne architecture caractéristique mairie-école des écoles de cette époque

Source : Carte communale de Clavans



Le Bourg d'Oisans - L'école de la Paute, architecture caractéristique des écoles de cette époque



Le foyer des années trente et son architecture caractéristique

Patrimoine urbain (suite)

• Patrimoine de centre-bourg

La commune du Bourg d'Oisans, chef-lieu du canton, comporte le centre-bourg le plus constitué du territoire. Le patrimoine urbain est composé de maisons de villes alignées sur rue et formant des îlots, plus ou moins ouverts, qui se sont densifiés avec le temps. Les bâtiments possèdent des caractéristiques communes. Les façades sont composées, les hauteurs sont de type rez de chaussée + deux niveaux en général. Dans ce coeur dense, les rez de chaussée étaient souvent commerciaux, ils le sont encore mais de manière plus concentrée. Des fermes étaient également présentes.

• Les équipements publics

Les équipements publics présentent des typologies aisément identifiables, dans les villages comme dans les bourgs. Ils datent souvent de la fin du XIXème siècle ou du début du XXème siècle. Ils ont été conçus afin que leur fonction soit identifiable immédiatement. Ils peuvent également indiquer le rôle de la commune dans le territoire ou son niveau de richesse (mairie-école de Livet et Gavet par exemple).



Une façade secondaire de la maison d'un notaire, mais composée (organisation des ouvertures entre elles) avec ses portes, ses petites ouvertures et en haut les trous d'aération du fenil. Chaque porte devait comporter un escalier.

Source : carte communale de Clavans



Vue nord d'un bâtiment tout en longueur. Aucune ouverture au nord. L'accès à la grange se fait par une rampe enherbée.



Patrimoine

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

Patrimoine bâti lié à l'habitat et à l'activité rurale

La plupart des maisons paysannes ont une structure mixte (hormis à Besse où la pénurie de bois a généré des constructions toutes en pierres) :

- maçonnerie de pierres issues du site, ramassée dans les éboulis et moraines : schiste lorsqu'il est présent (entre plaine de Bourg d'Oisans et Haut Oisans), et galets ou petits blocs de tout venant ailleurs (vallée du Vénéon notamment). Pour renforcer les maçonneries et limiter les déperditions de chaleur, les murs sont couverts d'un enduit protecteur à base de chaux ou d'un mélange de terre et de chaux.

- ossature de bois : grands volumes ventilés pour le stockage du fourrage). Les pignons et souvent les parois latérales sont constitués d'un bardage en planches qui laissent passer l'air.

Les encadrements des baies du logis sont très souvent rehaussés d'un badigeon de chaux, dont la teinte claire tranche avec l'enduit du reste du mur (captage de la lumière, insertion d'un décor symbolique de protection, croix, «IHS» : Jésus sauveur des hommes, coeur...).

Trois types d'habitat rural sont présents sur le territoire :

- Maisons permanentes
- Maisons de notables
- Chalets d'alpage



Vallée de l'Eau d'Olle - Le Rivier d'Allemond

Source : DREAL - 7 familles de paysages

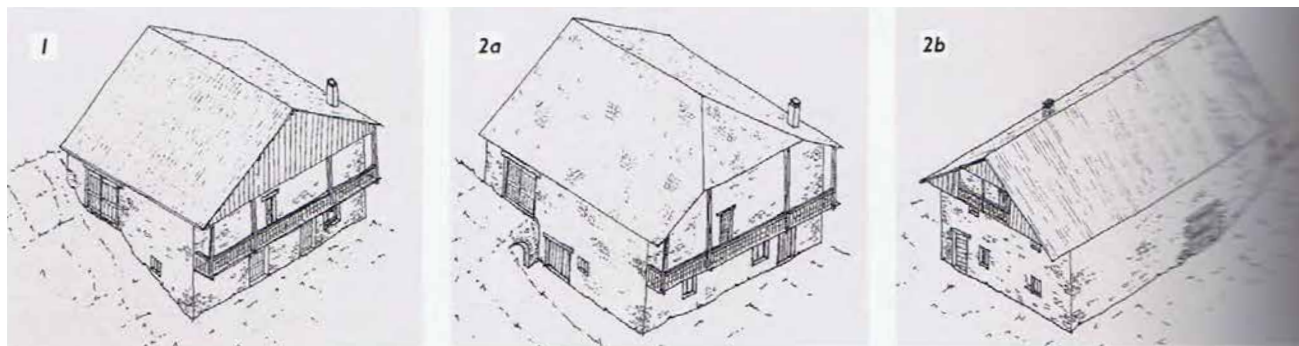


Venosc



St-Christophe en Oisans

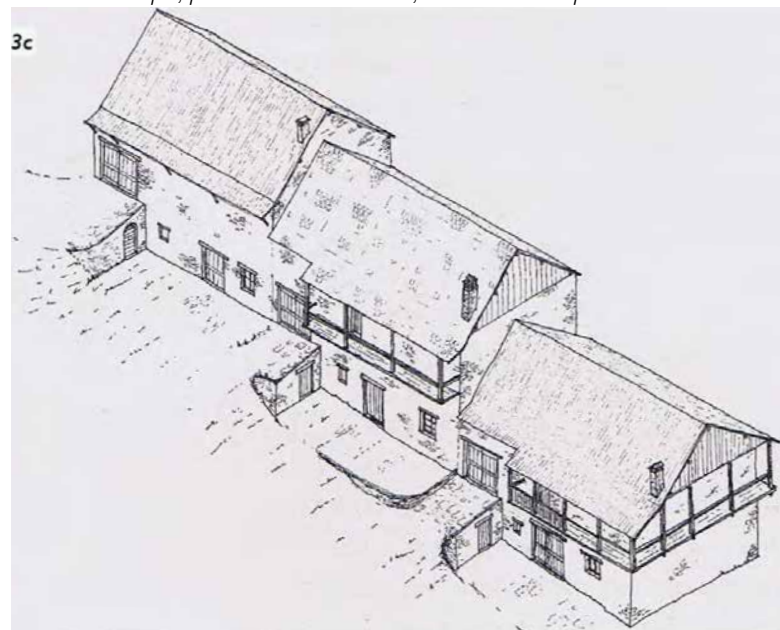
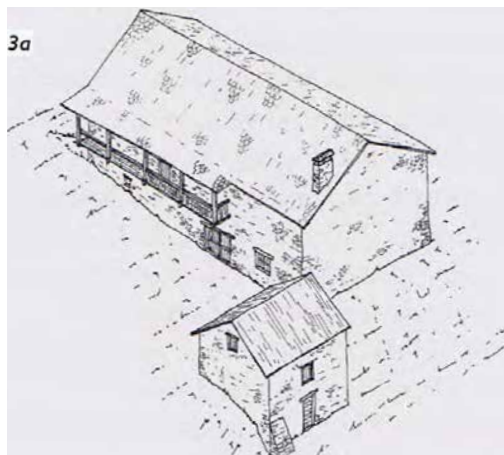




Maison trapue de la vallée de l'Eau-d'Olle

Maisons en profondeur

2a : Ici, une demi-croupe, probablement récente, offre moins de prise au vent



Maisons en longueur

3a : maison en longueur et chambre à Clavans

3b : maison en longueur de la plaine de Bourg d'Oisans

3c : maisons en longueur mitoyennes, caractéristiques de Clavans

Sources : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001, p. 128

Patrimoine

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

Patrimoine bâti lié à l'habitat et à l'activité rurale (suite)

• Maisons permanentes

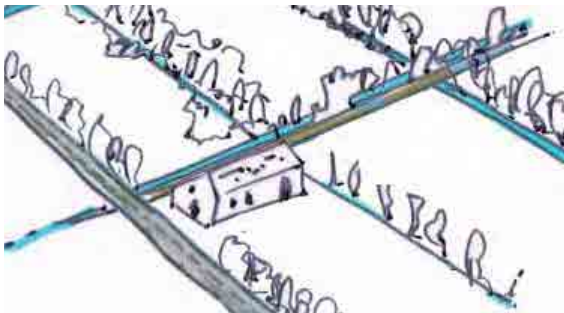
Les maisons traditionnelles sont unitaires, la plupart regroupent sous un même toit le logis, l'écurie et la grange.

- Maisons trapues (devenues rares) : maison de petite taille, adossées à la pente, comprenant écurie et logis au rez-de-chaussée et surmontées d'une grange. Porte d'écurie, porte du logis et petite fenêtre sont percées dans le pignon aval.

- Maisons en profondeur : amélioration des précédentes. L'écurie est repoussée à l'arrière avec une porte sur le côté. Dans certains cas des chambres sont situées à l'étage avec un escalier intérieur d'origine ou un escalier extérieur accroché à la façade qui révèle la transformation de la grange. > Principalement dans les secteurs de moyennes et fortes pentes (vallée de l'Eau d'Olle, de la Haute-Romanche, du Vénéon et villages de Villard Reculas, Oulles, Villard-Reymond et Villard Notre Dame.

- Maisons en longueur : les terrains en pente douce ou plats ont permis l'implantation de maisons où l'écurie, la remise et l'accès à la grange sont disposés côte à côte. Les portes et fenêtres sont percées dans le mur goutterau. > Nombreuses au Rivier d'Ornon, à Clavans (où elles sont souvent mitoyennes) et dans la plaine du Bourg-d'Oisans.

Par économie d'espace, les maisons paysannes ne disposent pas de véritables cours. Parfois seule la largeur de la dépassée de toiture suggère une limite. Pour compenser le manque de place, un ou plusieurs niveaux de galeries en bois (sobres ou ouvragées) ont été construits : séchage du linge et des produits agricoles, stockage des fagots ou blettes (briques de crottin de mouton ou chèvre tassées et séchées puis utilisées comme combustibles).



Les fermes des Sables

Ces fermes se caractérisent par un dispersement dans le long de la route départementale. Elles sont implantées et construites sur un même modèle, perpendiculaires à la RD, adossées à un chemin située au nord avec une façade nord quasiment aveugle et une longue façade sud, avec une partie habitable au plus proche de la RD et des extensions agricoles sous un même volume.



Source : PLU de Bourg d'Oisans

Patrimoine

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

Patrimoine bâti lié à l'habitat et à l'activité rurale (suite)



Patrimoine

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse

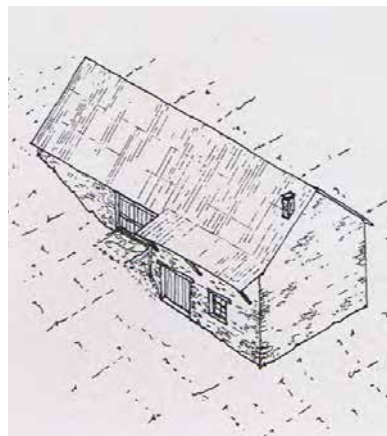
Patrimoine bâti lié à l'habitat et à l'activité rurale (suite)

• Maisons de notables

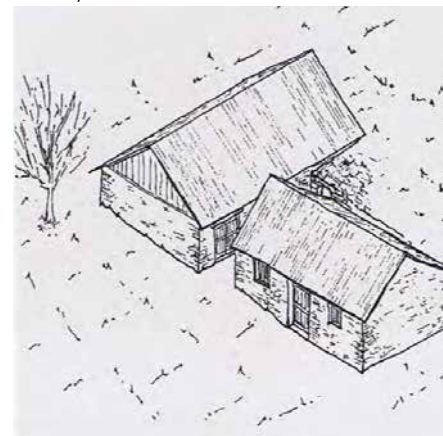
Les maisons de riches laboureurs, notaires et bourgeois se différencient de celles des paysans par leurs caractéristiques architecturales et la qualité de leurs décors. Elles occupent souvent un emplacement privilégié au cœur du village ou en hauteur dominant ainsi les autres habitations. Leur répartition est inégale sur le territoire (7 sont conservées sur Le Freney et Auris, 1 dans vallée de la Lignarre).

Ces maisons sont souvent constituées de bâtiments dissociés (grange, écurie, chambre...), disposés autour d'une cour fermée (mur relativement haut) et accessibles par celle-ci. Il existe souvent un petit jardin potager associé à la construction.

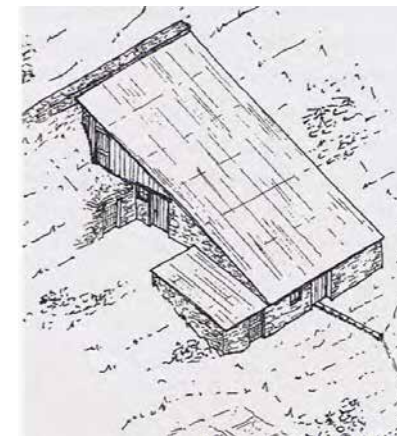
Le logis dévoile une volonté de marquer la différence sociale par l'architecture : bâtiment souvent trapu, volume important, toit à quatre pans, et dépassées de toiture moins importantes que sur les maisons paysannes, généralement portées par des corniches, décors en trompe-l'œil ou en relief. Il n'y a pas de bardage bois et les galeries de séchage sont rares.



Chalet de mi-saison aux Prés à Clavans



Chalet d'estive dissocié à Montfrais à Vaujany



Chalet d'estive au col du Sabot à Vaujany : presque totalement enterré pour permettre aux avalanches de glisser dessus

• Chalets d'alpage (habitat temporaire de l'alpage)

Les montagnes de l'Oisans sont utilisées autant pour :
- La transhumance ovine : activité d'hommes seuls qui a généré peu de constructions remarquables excepté quelques modestes cabanes de bergers et parcs où troupeau est rassemblé.

- La remue des bovins : activité qui engage la vie de famille, plutôt femmes et enfants en Oisans, durant plusieurs mois, a justifié la construction de bâtiments nombreux et divers.

Deux types de chalets en fonction des usages :

- Chalets de mi-saison : souvent proches des hameaux, bâtiments relativement importants avec grands fenils.

- Chalets d'estive : habituellement plus petits, généralement unitaires. Accroches au terrain et architectures varient mais les fonctions sont identiques : petits logis, écurie pour vaches, espace pour préparer beurre et fromage, cave, petit fenil et petit bûcher.

• Autres dépendances

- Caves (pour protéger de la chaleur et du gel les produits essentiels) : elles peuvent constituer de petits édifices indépendants et semi-enterrés, édifiés à distance, ou être intégrées ou accolées au logis, à l'écurie ou au chalet d'estive.

- Chambres : bâtiments en pierres aux façades soignées, indépendant mais proche de l'habitation principale. Le propriétaire y entrepose ce qu'il veut préserver en cas d'incendie du logis ou du fenil (récoltes, objets précieux). La chambre peut également servir d'annexe au logis (jeune couple ou domestiques pour grande exploitation). Les chambres se répartissent sur tout le territoire, hormis dans la vallée de l'Eau-d'Olle, la basse vallée de la Romanche et Besse où les constructions en pierres (en raison de pénurie de bois) limitent le risque d'incendie.

- Très souvent, du fait de l'absence de sources à proximité du bâti et de la nature des sols qui autorise peu de puits, des fontaines et lavoirs ne sont aménagés qu'à la fin du 19e s. et au début du 20e s.

- Moulins à grain Moulins à huile (noix) qui utilisent force motrice des torrents

- Fours : ils constituent un équipement indispensable de la vie quotidienne jusqu'au milieu du XXe s. Certains fours sont à l'écart des habitations, d'autres intégrés au bâti.



Patrimoine

Sources : *Patrimoine en Isère - Oisans / AVAP de Besse*

Patrimoine bâti lié à l'activité rurale et artisanale

Le territoire dévoile un très grand nombre de moulins (environ 170 sites ont été recensés, la plupart ayant fonctionné durant le 19^e s.), situés au bords des torrents et au fond des vallées encaissées. L'éloignement des villages et des hameaux, éparpillés dans un relief très compartimenté, et les difficultés de communication, ont incité à la création de moulins dans chacune des petites communautés comme le four à pain (besoin d'autosuffisance).

Les emplacements des moulins étaient souvent favorables à l'installation d'autres industries utilisant l'énergie hydrauliques et ont souvent évolué. Les anciens moulins de Sarenne ont fait place en 1886 à une usine de tissage puis à une centrale électrique.

La plupart des moulins étudiés sont aujourd'hui en ruines ou disparus, détruits par les risques naturels (crues, avalanches) ou par divers aménagements (barrage par exemple).

Certains de ces petits moulins possèdent encore tout leur équipement grâce à des particuliers ou associations qui les entretiennent (La Béarde, St-Christophe). D'autres sont transformés en résidence secondaire (Vaujany, St-Christophe, Allemont) ou en gîte (Le Freney). Le plus souvent les béals d'amenée d'eau ont disparu ou ont été comblés.

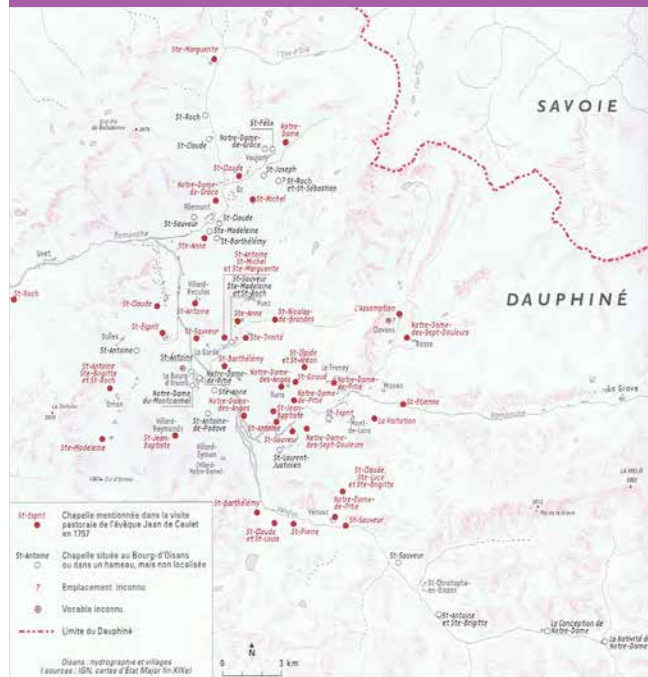
Les moulins constituent un patrimoine menacé nécessitant entretien et préservation. Dans ce sens, le moulin de Besse-en-Oisans a fait l'objet d'une réhabilitation, sa valorisation et son ouverture au public est projetée.

Les exploitations du fer (extraction du minerai et transformation) ont été nombreuses dans les basses vallées de l'Eau d'Olle et de la Romanche. La fonderie royale d'Allemont date de 1768 et se distingue des établissements traditionnels (étendue du site, qualité architecturale du bâti, jardins à la française...).



Vue de la fonderie d'Allemont - Gravure par Ci. Fessard, vers 1775 (source : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001)

Valeurs paysagères et patrimoniales



Le réseau des chapelles en 1757

Source : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001, p.174



Oratoires

Source : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001, p.176

Patrimoine

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans

Patrimoine religieux

Au 17e et 18e s. les églises de Besse, Vaujany, Le Freney, Oz, Venosc, Clavans, Mont-de-Lans, La Garde, Ornon et Auris suivent en grande partie le même modèle : édifices de plan rectangulaire, avec une toiture à deux pans couverte en ardoises, les clochers, de section carrée, sont entièrement en tuf. A Livet, Bourg-d'Oisans, Oulles et St-Christophe, les flèches des clochers sont couvertes d'ardoises.

Les deux prieurés de La Garde et du Bourg d'Oisans, fondations médiévales, demeurent au centre du réseau paroissial.

Au 19e s. de nouvelles églises sont édifiées (Bourg-d'Oisans, Le Freney, Oulles, Huez, Ornon, Besse, Oz, Vaujany, Allemont, Mizoën, Livet), alors que d'autres sont agrandies ou « rhabillées » (Villard-Reymond, Auris, Venos, Villard-Reculas, et probablement Clavans et St-Christophe). Rares sont celles qui sont peu touchées (La Garde, Villard-Notre-Dame, Mont-de-Lans).

Le tuf domine à Auris, Besse, Huez, Mizoën et Oz. Le ciment moulé est présent à Allemont, Livet, Mizoën et Vaujany.

> Deux églises romanes : Saint-Pierre-de-Venos et Saint-Julien d'Auris.

> Des clochers remarquables : Vaujany (moellons de schistes, piqués de rangées régulières de trous de boulins, appareil de tuf aux chaînes d'angle et à l'étage des baies), Le Freney (même technique de construction de schiste et de tuf, Mont-de-Lans, Ornon).

De nombreux petits édifices, chapelles et oratoires, construits à l'époque moderne, ponctuent le territoire.

Le cimetière de Saint-Christophe-en-Oisans, lieu de mémoire sur l'histoire de l'alpinisme en Oisans. Quelques tombes remarquables de notables dans les cimetières de Bourg-d'Oisans, de Mont-de-Lans et d'Huez, souvent agrémentées de motifs de fleurs de pensée.



En haut, oratoire situé entre Clavans le Haut et le Perron. En bas, oratoire à l'entrée du Perron.

Source : carte communale de Clavans



CHAPELLE SAINT-ROCH - BONNEFIN



CHAPELLE NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS

Source : AVAP de Besse



Eglise d'Huez



Eglise de Venosc



L'hôtel de Milan

Source : PLU de Bourg d'Oisans

Façade de l'hôtel des Alpes



Villa de villégiature

Patrimoine

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans

Patrimoine bâti lié au tourisme

Pour les accueillir les alpinistes britanniques, puis les «voyageurs», et «touristes» viennent découvrir les sites pittoresques de l'Oisans, se développent les clubs d'alpinisme (accompagnement des «excursions»), et à Bourg d'Oisans essentiellement : de grands établissements hôteliers (Hôtel de l'Oberland français, Grand hôtel, Hôtel Ramel, Hôtel des Alpes), des restaurants, des villas de villégiature, des appartements meublés, généralement construits à l'écart du centre et contrastant avec l'architecture vernaculaire.



Refuge du vallon de la Selle (PN Ecrins)

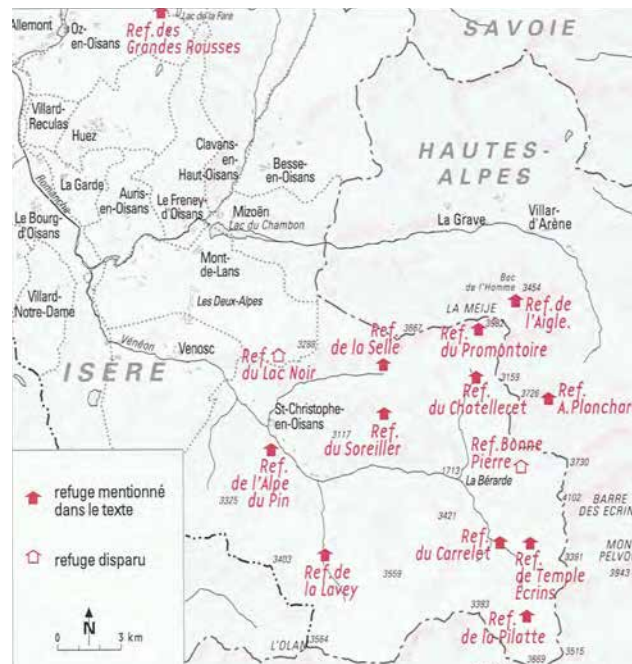


Refuge du du Carrelet, St-Christophe (Musée Dauphinois)



Refuge du Lac Noir, Mont de Lans (Musée Dauphinois)

Source : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001, p.153-155



En altitude, la découverte du massif s'accompagne peu à peu de la construction de refuges pour les alpinistes.

- Dans un premier temps, le Club Alpin Français et la Société des Touristes du Dauphiné, utilisent d'anciens lieux habités, cavités naturelles ou abris sous roche qui ne nécessitent que la construction d'un ou deux murs, ou des chalets d'alpage.

- Puis c'est la construction (1875-1925) de refuge-abris en pierres (Refuges des Grandes Rousses, de la Selle, de Bonne-Pierre...) et constructions préfabriquées avec charpente en bois préparées dans la vallée (refuges du Promontoire, des Ecrins, de l'Aigle...).

- A partir de 1940, plusieurs grands refuges sont mis en chantier par l'Etat (Service Equipement de la Montagne ; refuges de l'Alpe du Pin, de Temple-Ecrins, de la Pilatte, du Chatelleret).

- Puis dès les années 1960, l'hélicoptère révolutionne l'art de construire en altitude en amenant des matériaux légers (charpente métallique ou bois préparée en atelier ; refuges du Promontoire, de la Selle).

- Depuis les années 1980, l'autonomie énergétique est recherchée et le confort est amélioré.

Patrimoine

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans

<http://www.isere-patrimoine.fr>

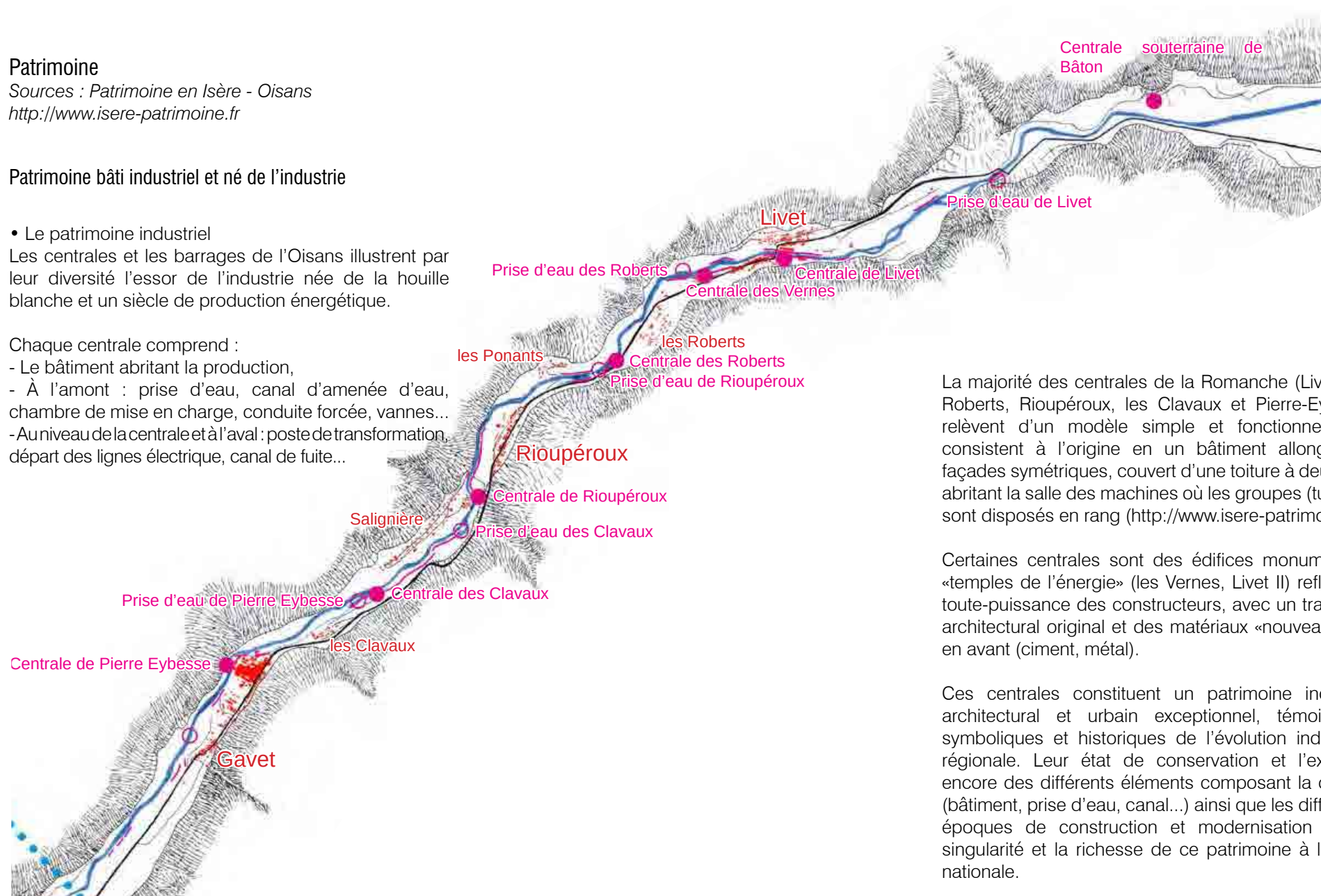
Patrimoine bâti industriel et né de l'industrie

• Le patrimoine industriel

Les centrales et les barrages de l'Oisans illustrent par leur diversité l'essor de l'industrie née de la houille blanche et un siècle de production énergétique.

Chaque centrale comprend :

- Le bâtiment abritant la production,
- À l'amont : prise d'eau, canal d'amenée d'eau, chambre de mise en charge, conduite forcée, vannes...
- Au niveau de la centrale et à l'aval : poste de transformation, départ des lignes électriques, canal de fuite...



Source : Esquisses paysagères pour les gorges de la Romanche et la plaine du Bouig d'Oisans - ENSP/CG38 - mars 2010

La majorité des centrales de la Romanche (Livet I, les Roberts, Rioupéroux, les Clavaux et Pierre-Eybesse) relèvent d'un modèle simple et fonctionnel. Elles consistent à l'origine en un bâtiment allongé, aux façades symétriques, couvert d'une toiture à deux pans abritant la salle des machines où les groupes (turbines) sont disposés en rang (<http://www.isere-patrimoine.fr>).

Certaines centrales sont des édifices monumentaux, «temples de l'énergie» (les Vernes, Livet II) reflétant la toute-puissance des constructeurs, avec un traitement architectural original et des matériaux «nouveaux» mis en avant (ciment, métal).

Ces centrales constituent un patrimoine industriel, architectural et urbain exceptionnel, témoignages symboliques et historiques de l'évolution industrielle régionale. Leur état de conservation et l'existence encore des différents éléments composant la centrale (bâtiment, prise d'eau, canal...) ainsi que les différentes époques de construction et modernisation font la singularité et la richesse de ce patrimoine à l'échelle nationale.

- La centrale des Vernes construite par Charles Albert Keller en 1918 (classée Monument Historique), dévoile une architecture en maçonnerie de pierres jointoyées, des appareillages en ciment moulés, un grand escalier monumental, un jardin paysagé à la française autrefois ouvert au public...



Centrale des Vernes. Sources : <http://www.isere-patrimoine.fr>



Centrales de Livet. Sources : <http://www.isere-patrimoine.fr>

- La centrale des Roberts (1915) : bâtiment rectangulaire de type halle industrielle, construite suivant les techniques traditionnelles de la deuxième moitié du XIXe siècle et du début du XXe siècle, accessible par un pont métallique, présente un soin particulier pour les façades sud et ouest les plus visibles depuis la route (baies disposées de façon régulière, brique, ciment moulé)



Centrale des Roberts. Sources : <http://www.isere-patrimoine.fr>

Patrimoine

Sources : *Patrimoine en Isère - Oisans*

<http://www.isere-patrimoine.fr>

Patrimoine bâti industriel et né de l'industrie (suite)

- Le patrimoine industriel (suite)

Des éléments associés aux bâtiments (conduite, pylônes, vannes...) qui participent à l'identité des paysages et rappellent l'activité industrielle



Sources : <http://www.isere-patrimoine.fr>

- La centrale de Rioupéroux (1917) de conception architecturale proche de celle de Livet I et des Roberts, mais un peu plus grande. Elle conserve la première conduite forcée de la vallée, construite en 1867.



Centrale de Rioupéroux. Sources : <http://www.isere-patrimoine.fr>

- La centrale double des Clavaux (1905 et 1931) : les bâtiments reprennent l'architecture de l'époque (Livet I, les Roberts, Rioupéroux). Le bâtiment de Clavaux II a été ensuite repris avec la mise en place d'un toit terrasse.



Centrale des Clavaux. Sources : <http://www.isere-patrimoine.fr>



Centrale de Pierre-Eybesse.
Sources : <http://www.isere-patrimoine.fr>

- La centrale de Pierre-Eybesse II (1924) et III (1959) : les bâtiments ne sont pas visibles depuis la route. Le bâtiment de Pierre-Eybesse II est une construction de plan rectangulaire de type halle industrielle avec un souci esthétique quasi-inexistant. Le bâtiment de Pierre-Eybesse III est de plan rectangulaire et appartient à la famille des hangars industriels ou agricoles de la seconde moitié du XXe siècle avec peu de recherche architecturale mais des détails constructifs de la structure et des aménagements soignés.

- La centrale du Verney, sur l'Eau d'Olle construite en 1909 par Maurice Bergès : vaste halle abritant la salle des machines, grandes baies appareillées en brique et pierre factice, une architecture élégante aux proportions généreuses.

- La centrale de Pont-Escoffier sur le Vénéon construite en 1944 : long bâtiment en béton armé, environnement paysagé.

Patrimoine

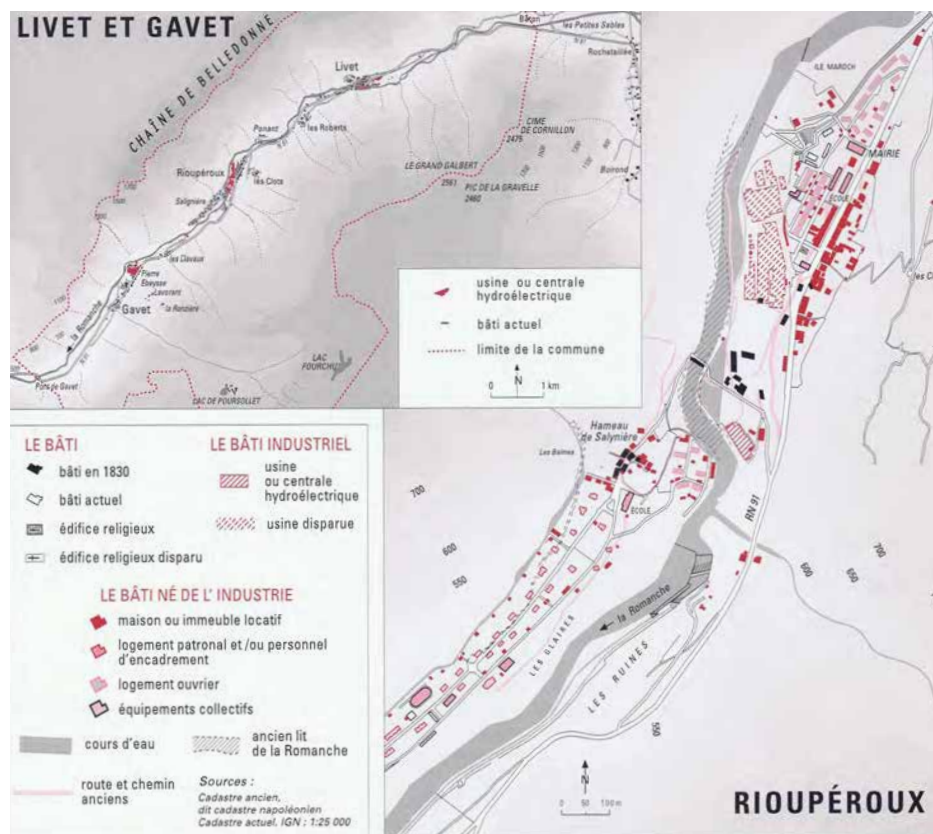
Sources : *Patrimoine en Isère - Oisans*
<http://www.isere-patrimoine.fr>

Patrimoine bâti industriel et né de l'industrie (suite)

- Le patrimoine industriel (suite)
Pour rentabiliser les coûts de production et augmenter la production hydroélectrique, Électricité de France (EDF) réalise actuellement un aménagement hydroélectrique majeur comprenant un barrage prise d'eau à Livet, une conduite souterraine d'amenée d'eau de 9 km (sous Belledonne) et une usine souterraine à Gavet. Cet aménagement va priver d'eau les 6 centrales «historiques» installées à l'aval (Livet, Les Vernes, les Roberts, Rioupéroux et Pierre-Eybesse) qui vont de fait cesser leur activité. Quel devenir pour ces bâtiments qui seront désaffectés ?

Enjeux patrimoniaux forts pour les centrales de la basse vallée de la Romanche :

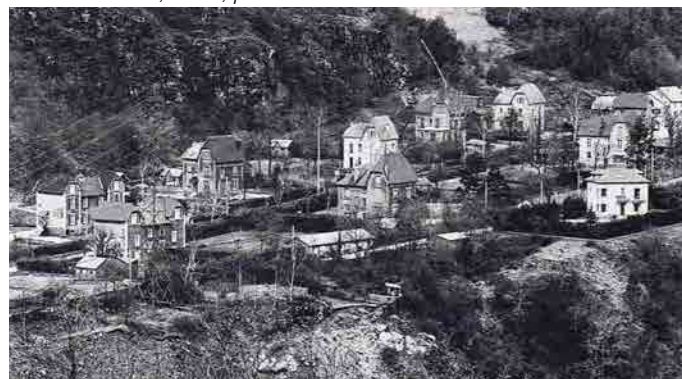
- Conserver et mettre en valeur (reconversion, rénovation, requalification) le patrimoine industriel remarquable d'un point de vue architectural ou historique
- Veiller à la préservation, par souci de cohérence et de compréhension, des différents éléments composant la centrale et des différentes centrales présentant des liens entre elles
- Démanteler les structures présentant un intérêt architectural et industriel moindre : reconvertir les sites, renaturer la rivière ?



Sources : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001, p.201



Carte postale ancienne de Rioupéroux - Source : net



Cité de la Salinière - Sources : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001, p.199

Patrimoine

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans

<http://www.isere-patrimoine.fr>

Patrimoine bâti industriel et né de l'industrie (suite)

- Le patrimoine bâti né de l'industrie
- Livet, Rioupéroux et Gavet ont généré un habitat spécifique lié à l'industrie de la vallée et destiné à loger sur place les personnels des usines.

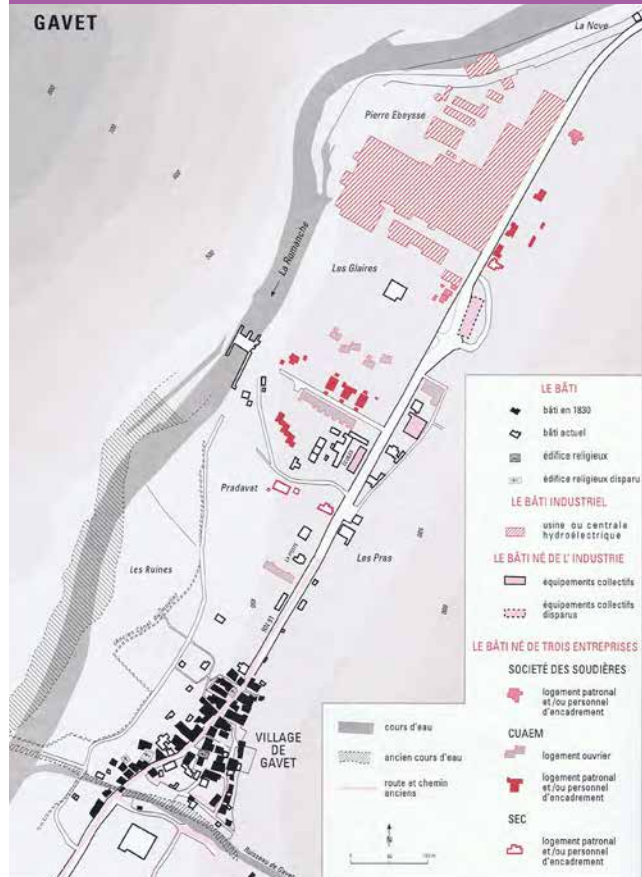
Rioupéroux

Le groupement de Rioupéroux est quasi-entièrement né de l'industrialisation.

Des immeubles sont construits par les particuliers avec l'objectif de louer des chambres. Ils présentent 3 ou 4 niveaux, une façade sur rue relativement soignée (décors, encadrements de portes et de fenêtres moulurés, balcons en ferronnerie...) et accueillent des commerces en rez-de-chaussée.

La petite cité ouvrière de Firminy regroupe 6 maisons alignées, comprenant chacune 4 logements, avec une architecture répétitive reprenant le modèle d'habitat ouvrier répandu à l'époque.

L'habitat du personnel de direction et d'encadrement est regroupé au sein d'une cité créée dans le prolongement de l'ancien hameau de Salinière. La hiérarchie professionnelle est ici lisible selon un axe est-ouest. A l'entrée la maison du directeur (imposante avec vaste jardin d'agrément), puis celle du sous-directeur et de l'autre côté de la rue, celles des ingénieurs (plus petites)...



Immeuble à galeries

Sources : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001, p.200



Pavillon Keller-et-Leleux

Label « Patrimoine en Isère »

Sources : Unités paysagères de la DREAL RA



Sources : « Oisans », Patrimoine en Isère, 2001, p.201 et 202

Patrimoine

Sources : Patrimoine en Isère - Oisans

<http://www.isere-patrimoine.fr>

Patrimoine bâti industriel et né de l'industrie (suite)

- Le patrimoine bâti né de l'industrie (suite)

Livet

L'habitat du début de 20e s. se fonde dans l'ancien, les maisons dominant et reprennent le plan rectangulaire, les deux niveaux et le toit à deux pans des maisons paysannes.

Un immeuble à galeries est conçu pour loger les ouvriers et leurs familles. Il présente une architecture très caractéristique (logements de plusieurs pièces sur trois niveaux accessibles par des coursières en bois).

Le personnel de direction et d'encadrement loge dans une grande villa à l'architecture insolite (Pavillon Keller-et-Leleux), dont la distribution des étages répond à la hiérarchie professionnelle (le dernier étage étant bien sûr le plus luxueux).

Des équipements collectifs sont construits autour de la 3e usine (lavoirs, dispensaire, épicerie coopérative, cantine, cinéma...) forment le nouveau cœur de Livet et témoignent de la politique patronale paternaliste avec le pavillon et l'église comme symbole.

Gavet

Les villas des directeurs et ingénieurs s'alignent face à l'usine et reprennent le registre ornemental de la cité de Salinière. L'habitat destiné aux ouvriers et contremaîtres est dispersé et mêlé.

• Renovations à éviter



La modification des ouvertures est maladroite et dégrade la façade.



Ce bâtiment, fortement transformé, a perdu toutes ses qualités d'origine : enduit à la chaux, ouvertures d'origine, perception des usages d'origine.



Cette façade fortement modifiée a perdu ses volets en bois et son séchoir qui sont des éléments typiques. L'enduit au ciment va à terme dégrader la maison (maintien de l'humidité dans les murs).



Originellement les enduits sont à la chaux (le mur respire, aspect moins uniforme et plus lisse) appliqués en couche fine. Les pierres d'angles tout comme les linteaux ne sont pas destinés à être vus. Ici, le résultat est grossier et tente de rappeler un aspect rustique qui n'a jamais existé.

Source : PLU de Bourg-d'Oisans

Source : Carte communale de Clavans



A gauche un bâtiment réhabilité et à droite un bâtiment non réhabilité. Le bâtiment réhabilité semble avoir des ouvertures modifiées dans leurs proportions, la marquise n'a pas lieu d'être, les volets ne sont pas peints, les décors non conservés (s'ils existaient) : angles et encadrement de fenêtres peints.



Les volets roulants sont à proscrire dans le bâti ancien (caissons apparent, pertes des volets battants) et particulièrement dans le bourg où les volets battants peints sont une caractéristique architecturale.



A gauche, les ouvertures ont été modifiées, les linteaux bois sont un pastiche, les volets ne sont pas peints et l'enduit est un crépi façon "rustique" non traditionnel.



Transformation d'une partie grange sans continuité des ouvertures en terme de régularité et de traitement (ouverture carrée, volets en bois non peints, fenêtre sans carreaux, etc.).

• Renovations référence



Source :
PLU de Bourg-d'Oisans



Exemple de transformation de grange en maison d'habitation rendant lisible la fonction première (baies vitrées à la place des ouvertures originelles, mise en valeur de la charpente, utilisation d'un vocabulaire de type grange pour les volets, etc.).

• Nouvelles constructions



Venosc - Adaptation de la construction à la pente



Venosc - Impact de l'enrochement

• Abandon- Ruines



Ruine de chalet d'alpage

Source : Photo DREAL
(7 familles de paysage)

Synthèse des enjeux du patrimoine bâti

• Conserver / Valoriser :

- Le patrimoine urbain, les groupements bâtis identitaires et développer leurs caractéristiques (forme urbaine, implantations, volumes, réseau viaire, motifs paysagers de potagers et vergers...) dans le cadre de leur extension : caractère groupé, cohérence d'ensemble, alignements, silhouettes, espaces non clos...

- Le patrimoine bâti (lié à l'activité rurale, lié à l'activité commerciale et touristique du 19e et 1e moitié du 20e s., né de l'industrie dans la basse vallée de la Romanche, né du développement touristique, édifices publics et religieux) et ses caractéristiques urbaines et architecturales : accompagner les interventions et transformations des bâtiments, maintenir la lisibilité de la fonction première des bâtiments lors des changements de destination (ex. transformation d'une grange en habitation)

- Les chalets d'alpage, patrimoine menacé avec le changement des pratiques pastorales : abandon/disparition, ou intervention/réhabilitation en résidence secondaire ou autre (banalisation). Accompagner et cadrer les interventions, respecter les caractéristiques patrimoniales des bâtis

- Les petits édifices bâtis (chambres, fours, bassins, oratoires...), en péril en raison de leur fragilité

- Les moulins, patrimoine menacé d'abandon et de disparition

• Prolonger les caractéristiques urbaines et architecturales du bâti ancien lors de l'aménagement d'extensions ou nouvelles constructions : s'adapter selon les quatre grands types de formes urbaines rencontrées sur le territoire : village ancien, bourg, cité industrielle, station.

• Développer un projet ambitieux de conservation du patrimoine industriel de certaines centrales en lien avec des projets de reconversion, requalification, valorisation...

Une valorisation et mise en projet globale des patrimoines bâtis, urbains et paysagers (préambule aux chapitres suivants)

Un patrimoine bâti et urbain important, riche et très diversifié qui raconte l'histoire du territoire, son économie montagnarde traditionnelle puis les épopées du développement touristique et industriel. Pourtant un manque de reconnaissance, de connaissance et d'attention envers certains de ces patrimoines amène ou peut amener à des pertes considérables (disparition, altération, modification).

Un patrimoine paysager considérable à travers des vues exceptionnelles sur le cadre montagnard comme sur les vallées et balcons habités, des routes balcon «historiques» qui permettent une découverte sensible des paysages, des motifs paysagers emblématiques, qui forgent l'identité du territoire et participent à l'image qui en émane.

> Ces patrimoines bâtis, urbains et paysagers peuvent être, à différentes échelles, supports de projets de mise en valeur (du projet localisé à l'approche globale et transversale du territoire).

- Un patrimoine bâti peu protégé par les Monuments Historiques (site Minier à Huez et la Centrale hydroélectrique des Vernes à Livet et Gavet), 1 AVAP sur la commune de Besse-en-Oisans, les hameaux de la vallée du Vénéon inscrits à l'inventaire des sites ainsi que de nombreux sites et paysages naturels (lacs, cascades, forêts et sommets) classés ou inscrits.

- Une reconnaissance à travers le label «Patrimoine en Isère» : l'église de Livet et ses vitraux, le pavillon Keller à Livet-et-Gavet, le cimetière de Saint-Christophe-en-Oisans. En instance : la conduite de Rioupéroux.

- Un patrimoine diversifié et riche :

- Un patrimoine urbain lié à l'organisation et à l'implantation des villages et hameaux dans la pente, à la construction et la morphologie du bourg ancien de Bourg d'Oisans : menace d'altération des silhouettes bâties et de rupture avec les formes urbaines traditionnelles par le développement de nouvelles extensions

- Un patrimoine bâti lié à l'habitat et à l'activité rurale présent sur tout le territoire : maisons paysannes, maisons de notables, chalets d'alpage et autres dépendances / menaces d'abandon et/ou disparition, ou de réhabilitation / transformation non respectueuses

- Un patrimoine bâti lié à l'activité rurale et artisanale : un très grand nombre de moulins menacé de disparition (abandon)

- Un patrimoine religieux (églises et leurs clochers particuliers, nombreux petits édifices : chapelles et oratoires) souvent entretenu par les communes et associations

- Un patrimoine bâti lié au tourisme (hôtels, villas de villégiature, chalets hôtels, abris et refuges) / menaces d'abandon et/ou disparition, ou de réhabilitation / transformation non respectueuses

- Un patrimoine industriel (usines ou centrales hydroélectriques, conduites, prises d'eau, aménagements de la rivière...) et un patrimoine bâti et urbain né de l'industrie (logement patronal, logements ouvriers, maisons ou immeubles locatifs, équipements collectifs...) : peu reconnu localement et menacé de démolition (usines). cf. chapitre «La basse vallée de la Romanche : un paysage et un patrimoine en devenir»

- Un patrimoine paysager lié aux vues exceptionnelles et aux motifs paysagers emblématiques (la roche omniprésente ; les rivières souvent peu perceptibles ; les prairies, ados, clapiers... qui tendent à s'effacer ; le bocage de la plaine de Bourg d'Oisans ; les silhouettes bâties ; les alpages...) / menaces de disparition de certains motifs ou de perte de vues lors de fermeture du paysage, menaces d'altération de vues et des paysages en fonction des divers aménagements.



La Traverse, le Clot, hameaux d'Allemont

De nombreux hameaux totalement enserrés dans les bois



Vallée de la basse Romanche

Source : photo DREAL (7 familles de paysages)



Secteur en cours de fermeture - Versant de Clavans

Source : photo DREAL (7 familles de paysages)

La maîtrise de la fermeture des paysages par le développement des bois

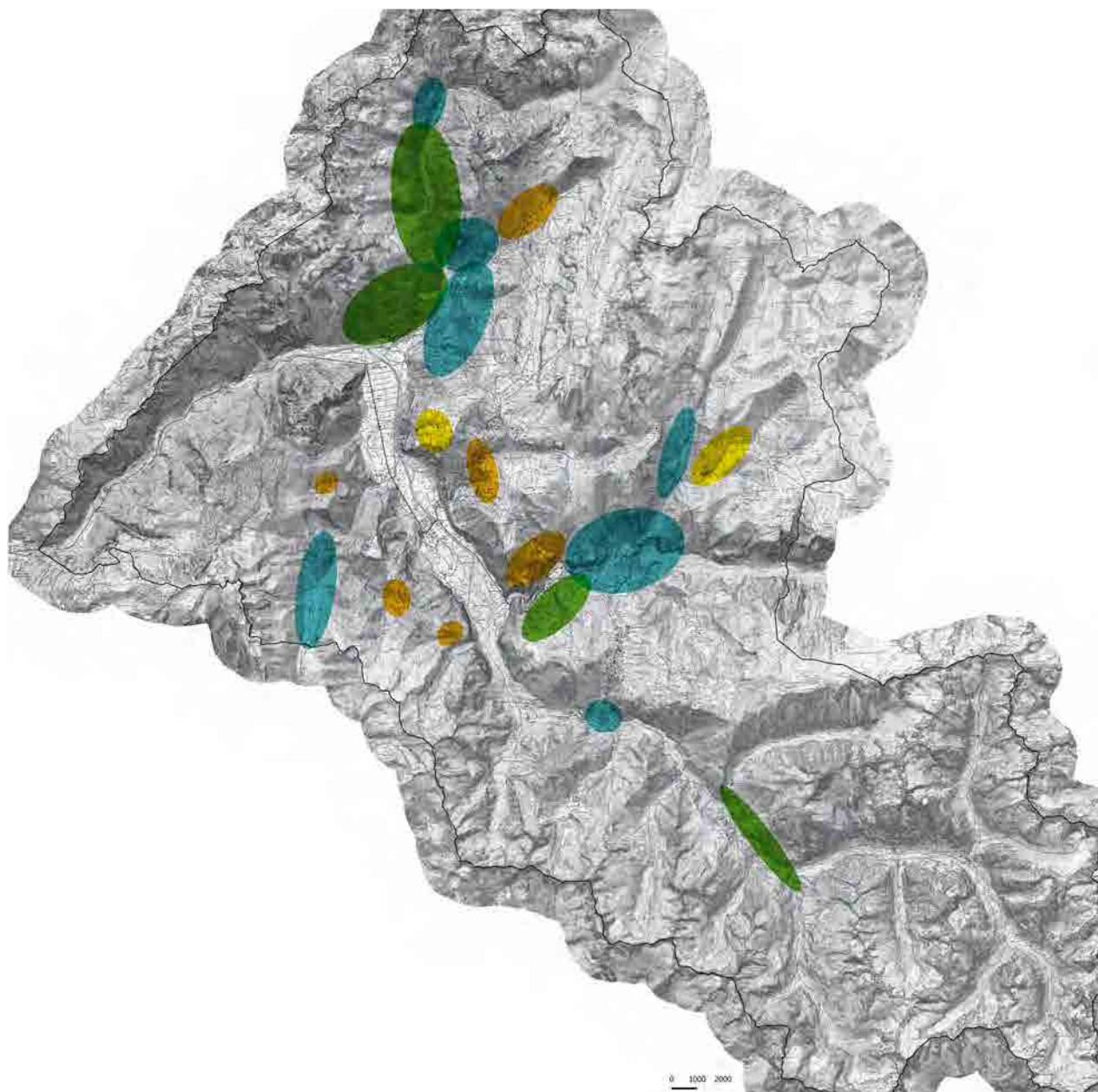
La forêt s'est considérablement développée et continue à se développer générant une forte fermeture des paysages et des incidences paysagères : perte de vues, perte de lisibilité du paysage (identification des villages et hameaux dans le paysage), simplification du paysage, disparition du patrimoine rural (clapiers, murets de pierres, ados) «enfoui» dans les bois, risque de perte de paysages emblématiques (plaine bocagère de Bourg d'Oisans, balcons et versants structurés par des pratiques ancestrales et témoins de l'économie rurale montagnarde)

> perte de qualité paysagère, perte d'attractivité (résidentielle et touristique)

La fermeture du paysage est liée à la déprise agricole (secteurs non mécanisables ou difficilement exploitables en lien avec la pente, l'accès, l'éloignement, la nature des sols...; versants escarpés autrefois laissés aux troupeaux de moutons et chèvres en liberté) et à la disparition des activités traditionnelles de gestion de l'espace forestier (affouage).

Des plantations de résineux du RTM ont été réalisées pour la stabilisation des sols et la gestion des risques naturels, qui génèrent des impacts paysagers (plantations rectilignes, monospécifiques en contexte de paysage d'altitude ouvert) : l'Alpes d'Huez, Venosc, Mont-de-Lans, Villard-Notre-Dame.

La fermeture du paysage est globale et généralisée sur l'ensemble du territoire, depuis les 60 dernières années : en pied de versant (vallée de la basse Romanche, plaine de Bourg-d'Oisans), à mi-pente sur les versants et même parfois en altitude vers les alpages (Vaujany, Livet-et-Gavet au pied du Taillefer).



La maîtrise de la fermeture des paysages par le développement des bois (suite)

C'est sur les versants que la fermeture semble la plus importante et la plus active aujourd'hui, la forêt se referme sur les espaces autrefois exploités autour des villages et hameaux, les espaces ouverts se resserrent puis ne forment plus qu'une "ceinture verte" autour des noyaux bâtis jusqu'à totalement noyer les groupements bâtis dans les bois dans certains secteurs de fermeture avancée :

- Secteurs autrefois exploités quasi entièrement boisés aujourd'hui : le versant ouest de l'Eau d'Olle jusqu'au Rivier et le versant est au nord du barrage du Verney, Saint-Christophe-en-Oisans (La Ville, la Bernardière), versant ouest de la haute vallée de la Romanche en grande partie
- Secteurs qui se sont considérablement fermés depuis les 60 dernières années, où une certaine ouverture (parfois réduite) persiste encore aujourd'hui : Rivier d'Allemont, le versant est de l'Eau d'Olle jusqu'au Verney et l'entrée de la vallée du Flumet, Venosc (Le Courtil, le Bourg-d'Arud), val d'Ornon, versant ouest du Ferrand (Clavans), Le Freney, Mizoën, Mont-de-Lans (village, Bons, Cuculet)
- Secteurs semi-ouverts qui dévoilent une tendance à la fermeture : Vaujany-La Vilette, Huez, Le Rosay-Le Châtelard, adret de la haute vallée de la Romanche (Auris), Oulles, Villard-Reymond et Villard-Notre-Dame
- Secteurs dont l'ouverture est préservée : Villard-Reculas, Besse-en-Oisans (vallée de la Salse)

En fond de vallée, un épaississement des structures arborées (haies, bosquets) tend à la fermeture du paysage dans la plaine de Bourg d'Oisans (développement des haies et développement des bois sur des parcelles entières) et à la perte du motif bocager si particulier.

Hormis les plantations, l'exploitation des domaines skiables contribue à maintenir l'ouverture du paysage en altitude.



La basse vallée de la Romanche : un paysage et un patrimoine en devenir

. Un paysage marqué par la naissance et le développement de l'industrie de la houille blanche, dont le déclin et la transformation modifient et vont modifier profondément le paysage de demain.

. Une localisation stratégique en entrée du territoire de l'Oisans (image, rôle d'articulation avec l'agglomération grenobloise)

> Des orientations fortes à donner à ce territoire dans un contexte de mutation profonde. Des caractéristiques propres à Livet-Gavet, mais qui ont une portée sur l'ensemble du territoire. Une complémentarité avec les autres communes de l'Oisans à développer.



- Une dépréciation globale de la vallée liée au déclin de l'industrie (sentiment d'abandon), à l'image routière qui en émane (standardisation du paysage des déviations, affichage publicitaire, délaissés routiers) : un couloir de communication uniquement perçu comme tel ?

- Une perte d'attractivité pour l'habitat : de nombreux logements vacants (109 dont 67 communaux en 2009 - nombre en baisse /1998), un nombre de résidences principales en baisse depuis 1968 (de 734 à 506 - pas de données antérieures), des logements locatifs sociaux avec un taux élevé de vacance, en mauvais état et sur lesquels aucun investissement n'est prévu.

Un enjeu lié à l'amélioration du cadre de vie et de l'image du territoire (1^{re} impression, entrée dans l'Oisans) et un enjeu lié à la mise en tourisme de la vallée dans une optique de diversification en complément des stations («tourisme 4 saisons»), en prenant appui sur la préservation /valorisation des valeurs patrimoniales :

- Un patrimoine industriel (centrales et dispositifs associés : amenée d'eau, vannes...) exceptionnel d'un point de vue architectural et historique, bien conservé, qui forge en grande partie l'identité paysagère de la vallée. Un patrimoine peu reconnu localement et menacé de démantèlement et disparition (hormis la centrale des Vernes classée Monument Historique) par l'aménagement hydroélectrique d'EDF en cours (barrage prise d'eau à Livet, conduite souterraine d'amenée d'eau sous Belledonne et usine souterraine à Gavet) qui induit la désaffectation des 6 centrales «historiques» et patrimoniales installées à l'aval (Livet, Les Vernes, les Roberts, Rioupéroux et Pierre-Eybesse).

- Un patrimoine bâti né de l'industrie (logements ouvriers, maisons de maîtres, équipements collectifs...), remarquable, qui prend diverses formes, mais peu reconnu localement, peu valorisé et peu perceptible lors de la traversée de la vallée

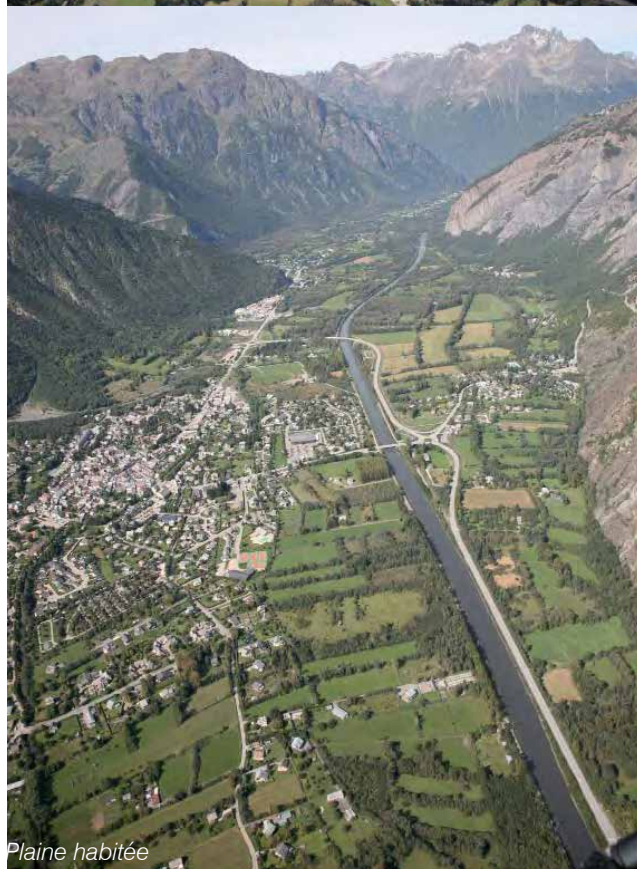
- Un patrimoine naturel paysager important peu lisible et peu mis en valeur : la Romanche avant tout peu perceptible, les blocs morainiques de Rioupéroux aux abords dégradés, les éboulis de la Vaudaine et de l'Infernet (à l'origine du Lac Saint-Laurent de la plaine de Bourg d'Oisans, témoins de l'histoire et de la formation du paysage) peu lisibles...



Centrale des Roberts. Sources : <http://www.isere-patrimoine.fr>



Plaine bocagère de montagne



Plaine habitée

Source : PLU Bourg d'Oisans

La conciliation de la qualité des paysages du quotidien, du respect des structures bâties traditionnelles et de l'évolution urbaine de la plaine

- . Un paysage caractéristique et unique de polder agricole de montagne, une trame bocagère soulignant son drainage.
- . Des structures bâties traditionnelles dont la lisibilité est perturbée par des implantations bâties récentes sans cohérence avec ses structures traditionnelles.
- . Une banalisation en cours des paysages de la plaine (axes routiers, urbanisation pavillonnaire sous la forme de mitage et d'extensions du bourg, zone d'activités non intégrée, etc.).

- > Des enjeux de préservation du réseau de canaux et fossés, à l'origine du bocage.
- > Des enjeux d'adaptation de l'urbanisation future (logements, activités, équipements).

• Une fragilisation de l'espace agricole par le développement urbain. Un paysage agricole bocager de montagne comportant au nord un maillage de haies, canaux et chemins orthogonaux, avec une implantation des fermes le long de la RD, au sud la structure bocagère est plus classique. Une extension récente de l'espace «urbanisé» dans la plaine : habitat pavillonnaire ponctuel et déviation aux Sables, fort mitage et extension du centre-bourg dans la plaine agricole sud. Une fermeture de la plaine agricole par l'épaississement des haies au nord et les boisements au sud.

• Des paysages naturels prédominants : massifs montagneux qui composent un écrin imposant, l'eau et la végétation partout présentes de l'état sauvage à l'état domestiqué. La Romanche, endiguée sur un long linéaire, est peu perceptible.

• Des silhouettes bâties et des structures urbaines qui perdent en lisibilité, du fait des extensions bâties peu structurées pour les centre-bourgs, ou bien du fait du mitage (le Vert, les Sables, Sarenne, la Paute).

• Des centre-bourgs peu mis en valeur (patrimoine urbain, espaces publics) malgré la forte centralité qu'ils représentent à l'échelle de l'Oisans.

• Des paysages dévalorisés car trop routiers ou trop aménagés (déviation et abords) ou désuets (Rochetaillée), ou sans qualité d'insertion en entrées de bourgs (notamment la zone d'activités du fond des Roches).

• La RD, l'axe de découverte de la plaine. Des séquences variées à marquer et mettre en scène (entrée : Rochetaillée, plaine agricole des Sables, articulation de la Paute, ZA, coupure verte et entrée dans le bourg, la Romanche, Sarenne, grande coupure verte, les Albergues).



Auris



Oz



Photos DREAL - 7 familles de paysages

La poursuite de l'amélioration qualitative des paysages de stations

Depuis leur création, les stations se sont développées à travers différents programmes de construction et divers aménagements des domaines skiables, avec un souci de maintien de l'activité dans un contexte concurrentiel de plus en plus fort. Les paysages produits offrent des images très contrastées en hiver et en été.

L'hiver, la clientèle vient pour les équipements et aménagements, elle recherche avant tout la fonctionnalité et est peu exigeante sur la qualité des paysages de proximité, d'autant plus que la neige «masque» en grande partie les aménagements.

En été, la clientèle est plus attentive à la qualité des paysages et l'absence de neige fait ressortir des aménagements (montagne équipée, artificialisée, urbanisée) en rupture avec l'image «naturelle» (alpages et sommets) de montagne souvent recherchée. Certains villages ont engagé en ce sens des actions de restauration paysagère du domaine skiable ou des aménagements de coeurs de stations.

La question de la perception des paysages d'hiver/ paysages d'été peut être un point de départ pour poursuivre l'amélioration qualitative des stations dans une optique de diversification touristique (tourisme «4 saisons»).

Coeurs de station

- Un paysage bâti hétéroclite composé d'hébergements collectifs de différentes générations complétés par des lotissements de chalets plus récents, (peu propices au tourisme estival, en rupture avec l'image de naturalité de la haute montagne), un manque de cohérence urbaine.
- Des aménagements relativement «durs» où la fonctionnalité prime, très souvent entièrement dédiés à la voiture, qui dévalorisent les vues et génèrent des impacts paysagers non négligeables, notamment en été : voirie de large emprise, grandes surfaces en enrobé pour stationnements, terrassements et enrochements.
- L'amélioration des espaces publics et de la place donnée aux piétons est à l'étude dans certains secteurs.



Des aménagements de pistes ou remontées mécaniques qui ne sont pas sans incidences visuelles (artificialisation, contraste de texture qui attire les regards) - Développement bâti qui s'étire le long de la courbe de niveau, dessinant tantôt des formes groupées bien identifiables dans le paysage, tantôt plus diffuses et moins lisibles

La poursuite de l'amélioration qualitative des paysages de stations

Urbanisation en lien avec les stations

Les villages situés à proximité des stations et domaines skiables, mais à l'étage intermédiaire, ont accueilli un développement résidentiel et touristique parfois important en lien avec les stations. Ces extensions urbaines, en rupture de formes et d'architectures avec les silhouettes bâties traditionnelles sont perceptibles voire impactantes dans le paysage.



Villard-Reculas



Villard-Reculas



Auris



Huez



Huez



Huez



Photos DREAL - 7 familles de paysages



Photos DREAL - 7 familles de paysages



Villard-Reculas

La poursuite de l'amélioration qualitative des paysages de stations

Domaines skiables

- Une artificialisation importante de la montagne (pylônes de remontées mécaniques, terrassements des pistes de ski, plate-formes d'implantation des équipements de remontées mécaniques, retenues collinaires ...) qui se poursuit à travers l'aménagement de nouveaux équipements mais aussi le démontage de certains.

- Un projet de liaison téléportée entre les deux stations de l'Alpe d'Huez et des 2 Alpes est à l'étude, d'autres projets de liaison sont envisagés. Cela pose la question de la capacité d'absorption des sites, des paysages et de l'environnement.

- Une prise en compte des enjeux paysagers et environnementaux a été engagée sur certains secteurs, depuis plusieurs années, avec démantèlement d'anciens équipements obsolètes ou remplacés, ensemencement des pistes de ski et travaux de terrassements.

> Les enjeux se situent donc dans la poursuite et la mise en oeuvre d'aménagements qualitatifs en coeurs de station, le développement mesuré et l'intégration paysagère et urbaine des extensions, le prolongement des actions de remise en état (paysagère) du domaine skiable.



Mont-de-Lans / Les 2 Alpes

Forces/Faiblesses/ Menaces /Opportunités

Forces	Faiblesses
- Des paysages de montagne de grande qualité voire d'exception, emblématiques et reconnus. - L'Oisans dévoile une forte identité paysagère : socle naturel monumental, composition du paysage «composé» selon l'altitude (lisibilité de l'étagement de la végétation et des implantations humaines), forts motifs de naturalité (sommets, cascades, éboulis, roche affleurante...), nombreux motifs paysagers culturels (alpages, prairies, ados, clapiers.... ; patrimoine bâti...) qui témoignent de l'économie montagnarde traditionnelle du territoire et des adaptations de l'homme à la pente et à la montagne, et marqueurs de paysage (usines, les barrages, les stations et les refuges d'altitude...) qui résultent des épopées du développement industriel et touristique. - Des unités paysagères d'une grande richesse qui dévoilent chacune des spécificités : la vallée de l'énergie et de l'industrie de la basse Romanche, la vallée boisée de l'Eau d'Olle ponctuée de deux grands barrages, la plaine au fond plat cerné de reliefs abrupts, la vallée du Ferrand «la plus sauvage de l'Oisans» avec ses villages pittoresques, la vallée du Vénéon de nature grandiose et emblématique de l'Oisans... - Des vues exceptionnelles nombreuses, liées à la présence des sommets, de promontoires et de routes balcons, qui permettent d'appréhender le territoire dans sa globalité et de saisir la monumentalité de ses paysages. - Un patrimoine urbain remarquable (silhouettes bâties, formes urbaines) et un patrimoine bâti important, riche et très diversifié qui raconte l'histoire du territoire.	- Des paysages dévalorisés car trop routiers ou trop aménagés (déviation et abords, basse vallée de la Romanche et plaine) ou désuets (Rochetaillée), ou sans qualité d'insertion en entrées de bourgs (notamment la zone d'activités du fond des Roches). - Un paysage qui s'est progressivement fermé par avancée de la forêt sur certains secteurs (vallées de l'Eau d'Olle, de la Lignarre, du Vénéon...). - Des rivières souvent peu perceptibles dans le paysage de proximité et peu mises en valeur. - Quelques silhouettes bâties altérées par le développement de nouvelles extensions en rupture avec les formes urbaines traditionnelles, notamment sur les villages en lien avec les stations et dans la plaine : altération de la lecture des villages, banalisation des abords et entrées de ville, mitage des espaces agricoles (plain notamment). - Des centre-bourgs peu mis en valeur (patrimoine urbain, espaces publics). - Des stations qui offrent un paysage peu attractif en été en lien avec les installations, aménagements, terrassements, enrochements... nécessaires à l'activité hivernale et en rupture avec l'image «naturelle» portée par les alpages et sommets. - Des paysages très visibles et sensibles qui nécessitent une évaluation des incidences paysagères des aménagements en vues externes proches, moyennes et même lointaines, compte tenu de la topographie et de la géomorphologie du territoire (phénomènes d'inter-visibilité d'un versant à l'autre, vues lointaines et globales depuis les points haut et routes balcon...). - Un manque de reconnaissance, de connaissance et d'attention envers certains patrimoines urbains et bâtis (notamment le patrimoine industriel et né de l'industrie de la basse vallée de la Romanche).
Menaces	Opportunités
- La fermeture des paysages par le développement des bois, liée à la déprise agricole et à la disparition des activités traditionnelles de gestion de l'espace forestier (affouage), et générant des incidences paysagères : perte de vues, perte de lisibilité et simplification du paysage, disparition du patrimoine rural «enfoui» dans les bois, risque de perte de paysages emblématiques (bocage de la plaine, paysages agricoles de versants). - Une menace de démantèlement et de disparition des patrimoines industriels et nés de l'industrie de la basse vallée de la Romanche (hormis la centrale des Vernes classée Monument Historique) par l'aménagement hydroélectrique d'EDF en cours qui induit la désaffectation des 6 centrales «historiques» et patrimoniales installées à l'aval. - L'altération des silhouettes bâties et la banalisation des paysages par le développement de nouvelles extensions sans cohérence avec les structures traditionnelles. - La perte (abandon, démolition) ou l'altération (réhabilitation, transformation non respectueuses) du patrimoine bâti. - Des projets de liaison téléportée qui pose la question de la capacité d'absorption des sites, des paysages et de l'environnement, et peuvent générer des incidences non négligeables.	- Les nombreuses ressources patrimoniales du territoire (patrimoines naturels, bâtis, urbains et paysagers) peuvent être, à différentes échelles, supports de projets de mise en valeur (du projet localisé à l'approche globale et transversale du territoire). - L'aménagement hydroélectrique d'EDF en cours dans la basse vallée de la Romanche peut favoriser l'émergence d'un projet global de valorisation du patrimoine industriel et né de l'industrie - La question de la perception des paysages d'hiver/paysages d'été peut être un point de départ pour poursuivre l'amélioration qualitative des stations dans une optique de diversification touristique (tourisme «4 saisons»). - L'amélioration des espaces publics et de la place donnée aux piétons a été prise en compte dans certains coeurs de station ou sont à l'étude. - L'exploitation des domaines skiables contribue au maintien de l'ouverture (espaces ouverts en herbe) de certains secteurs.